



BULLETIN DES BIBLIOTHÈQUES DE FRANCE

2025-2

**Des bibliothèques à l'épreuve  
de leurs milieux géographiques**

**Entre adaptation et dépassement**



# SOMMAIRE

- 3 **Éditorial • Des bibliothèques à l'épreuve de leurs milieux géographiques : entre adaptation et dépassement**  
**Christine Chevalier et Blaise Mijoule**
- 5 **La malédiction de la cote 910 : la géographie, belle incomprise de la Dewey**  
**Émilie Dreyfus et Christophe Gauchon**
- 9 **Les médiathèques du Haut-Lignon : un réseau Pays-Lecture en territoire de confins**  
**Fabienne Malaval Dupré**
  - Encadré. La spécificité ludothèque
- 17 **Répondre aux besoins d'un département aux multiples facettes géographiques : le défi de la Biblio64**  
**Natacha Chartier**
- 26 **La Bibliothèque de l'Université du Littoral Côte d'Opale (BULCO), un SCD côtier étendu**  
**Antoine Brand**
- 31 **Une ruralité solidaire : la coopération comme boussole du développement culturel et des bibliothèques en Mayenne**  
**Damien Grelier**
- 36 **« Mondes en réduction » : les bibliothèques des îles bretonnes du Ponant**  
**Enora Oulc'hen**
  - Focus • La scolarité sur les îles du Ponant
  - Témoignage de Jean-Luc Chiffoleau, maire d'Hoëdic
- 44 **En direct du Japon : les impacts des catastrophes naturelles sur les bibliothèques**  
**Brigitte Renouf**
- 49 **Une bibliothèque sur un archipel : le SCD de l'Université de la Polynésie française**  
**Vayana Chand et Samuel Lesperts**
- 53 **Des bibliothèques premières de cordée : accompagner le changement climatique dans les Alpes du Nord**  
**Hélène Manillier et Isabelle Vidal**
  - Focus.  
 Par-delà les frontières, des bibliothèques « actrices de la transition écologique » en montagne
- 57 **Écrire les territoires en transitions : des ateliers de « science slamée » à la bibliothèque**  
**Raphaëlle Bats, Béatrice Caule-Maillard, Mathilde Garnier et Diane Sasso-Launay**
- 64 **Faire face aux aléas géographiques et climatiques dans la conception d'espaces de conservation**  
**Bérengère Giaux**
- 68 **La bibliothèque, un territoire incertain**  
**Yves Alix et André-Pierre Syren**

## ÉDITORIAL

# Des bibliothèques à l'épreuve de leurs milieux géographiques : entre adaptation et dépassement

**Christine Chevalier**

Directrice des études et des stages,  
École nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques (Enssib)

**Blaise Mijoule**

Directeur, responsable de l'unité Accompagnement, Collections et Évaluation,  
Bibliothèque départementale des Hautes-Alpes

La genèse du dossier du *BBF* que vous vous apprêtez à découvrir est facile à retracer. Une idée a en effet commencé à germer le 3 septembre 2021 à l'Enssib, le jour où Hélène Manillier, alors étudiante en master 2, a soutenu son mémoire devant un jury auquel participait Isabelle Vidal, sa directrice de mémoire ; vous retrouverez leur contribution dans ce numéro. Le jury a accordé une excellente note à ce mémoire brillant, intitulé *Lecture publique en zone de montagne : au-delà des contrastes et des contraintes, les bibliothèques alpines au service de la recomposition des territoires*, aujourd'hui consultable en ligne<sup>1</sup>. Il en a aussi tiré la conclusion qu'il y avait « quelque chose à faire » sur ce sujet, si naturellement évident, du lien entre bibliothèque et environnement géographique au sens physique du terme. Une rapide recherche dans les sommaires des numéros du *Bulletin des bibliothèques de France* montre pourtant à quel point ce sujet a rarement attiré l'attention des professionnels.

Les aléas sanitaires en France ont quelque peu freiné la germination du projet, mais le jalon suivant a tout de même été posé, lorsque la direction de la lecture publique de Savoie et Haute-Savoie a organisé une journée d'étude en novembre 2023 sur le thème : « Lecture publique en zone de montagne : et si on prenait – enfin – un peu de hauteur ? ». Centrée sur le territoire des Alpes dans leur ensemble, cette journée a permis de reprendre et d'approfondir, au plus près du terrain, les angles d'analyse proposés par Hélène Manillier dans son mémoire, en particulier dans le domaine de la transition écologique.

Après ces deux étapes fondatrices, il était clair qu'une publication serait bienvenue, en élargissant le sujet pour aller au-delà de l'angle montagnard, et en suscitant des contributions sur les bibliothèques dans leur milieu géographique. En quoi ce milieu, qu'il soit constitué de reliefs, d'insularité, caractérisé par son climat, influence la bibliothèque ? Comment la bibliothèque interagit-elle avec cette réalité intangible, qui représente autant d'atouts que de contraintes ? Doit-on s'attendre à ce qu'elle s'adapte ?

Comme nous le disions dans l'appel à contributions, troisième étape de germination de notre projet, les caractéristiques physiques et climatiques du milieu interagissent avec toutes les activités humaines, qu'elles soient économiques, sociales, culturelles ; et la bibliothèque, en tant qu'équipement culturel majeur, n'échappe pas à cette réalité. Quelle que soit la dimension considérée – l'offre de services, l'organisation interne, l'architecture, les aménagements intérieurs –, la bibliothèque n'est pas indifférente. Au contraire, elle se nourrit et s'enrichit des spécificités géographiques de son milieu, tout en restant une bibliothèque comme les autres.

Les propositions de contributions ont été nombreuses et variées et ont toutes témoigné d'un profond attachement aux territoires et à la place spécifique que la bibliothèque y joue. L'approche proposée par les auteurs élargissait le plus souvent la problématique de notre appel à contributions – ce que fait le territoire physique à la bibliothèque et à son public – montrant bien l'interaction des composantes naturelles et des actions humaines, et la relativité de l'emprise du milieu sur l'organisation des sociétés humaines, et donc des bibliothèques.

Le présent numéro explore donc, à travers cinq contributions, des territoires de France métropolitaine aux caractéristiques géographiques variées,

<sup>1</sup> <https://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/notices/70167-lecture-publique-en-zone-de-montagne-au-delà-des-contrastes-et-des-contraintes-les-bibliotheques-alpines-au-service-de-la-recomposition-des-territoires>

depuis les zones côtières du nord de la France jusqu'aux piémonts et montagnes des Pyrénées-Atlantiques, en passant par les « reliefs doux » de la Mayenne, les îles bretonnes du Ponant et le plateau Vivarais-Lignon. Les bibliothèques implantées dans ces territoires y déploient toutes, à leur manière, des services adaptés, allant des subventions pour le transport des scolaires à la bibliothèque dans les vallées les plus retirées des Pyrénées-Atlantiques, jusqu'à des organisations spécifiques adaptées au territoire, comme les réseaux mayennais.

Plus spectaculaires peuvent sembler les conditions géographiques faites aux bibliothèques japonaises et tahitiennes : celles-ci déploient cependant les mêmes capacités d'adaptation, indispensables à leur développement et même à leur survie. Cette notion d'adaptation prend une tonalité particulière quand il s'agit de la manière dont les bibliothèques préparent les publics au changement climatique : deux articles viennent illustrer ce fait, avec l'exemple du réseau savoyard et haut-savoyard, et aussi l'exemple de la

Gironde, où les bibliothécaires organisent des ateliers de « science slamée ».

Enfin, après un petit détour par la conception des bâtiments d'archives, point de comparaison fructueux avec les bibliothèques, ce dossier propose deux articles en forme de clin d'œil nourrissant la réflexion sur le lien entre bibliothèque et géographie, au prisme de la cotation Dewey et de la notion de territoire.

À l'heure de publier ce dossier du *Bulletin des bibliothèques de France*, nous pouvons constater qu'il y avait bel et bien « quelque chose à faire » et à écrire pour parler des bibliothèques et de leur environnement géographique. Ce dossier n'a pas la prétention d'épuiser le sujet, mais espère contribuer à combler ce qui commençait à ressembler à un vide bibliographique sur un sujet pourtant évident et si largement partagé. Nous remercions sincèrement tous les auteurs qui ont accepté de contribuer à ce dossier et qui nous ont fait voyager depuis le plateau enneigé du Mézenc jusqu'au lagon de Moorea. Bonne lecture ! ☺

# LA MALÉDICTION DE LA COTE 910 : LA GÉOGRAPHIE, BELLE INCOMPRISÉE DE LA DEWEY

**Émilie Dreyfus**

Docteure en géographie, responsable du service patrimoine  
de la bibliothèque municipale de Chambéry

**Christophe Gauchon**

Professeur de géographie à l'Université Savoie Mont-Blanc, laboratoire LLSETI

*Chercher un ouvrage de géographie dans une bibliothèque s'apparente à un parcours du combattant. À travers le regard croisé d'un professeur de géographie et d'une bibliothécaire, l'article examine comment les bibliothécaires classent et organisent les ouvrages de géographie. De ces choix, découle une plus ou moins grande invisibilisation de la géographie en tant que discipline.*

« *La femme invisible, je suis la femme invisible, la responsable du rayon géographie.* »  
(Sophie Divry, *La cote 400*, p. 11)

**C**hercher un ouvrage de géographie dans une bibliothèque publique s'apparente souvent à un parcours du combattant. La plupart du temps, il n'existe pas d'espace documentaire dédié à la géographie, comme il en existe pour l'histoire, l'économie ou la littérature, et il est alors nécessaire de préciser la recherche : s'intéresse-t-on plus particulièrement à la géomorphologie, à la géographie économique, à l'approche touristique d'un espace géographique déterminé ? En fonction de la réponse, le lecteur sera dirigé vers différents rayonnages de la bibliothèque.

Pourtant, la classification décimale de Dewey (CDD) prévoit une division consacrée à la géographie (910). Cependant, dans la version française et abrégée, il est aussi recommandé de n'utiliser cette division que pour les monographies et les guides touristiques (Béthery et Maury, 2018) ; ce qui a pour effet de disperser la géographie au sein d'autres sphères du savoir.

Cet article propose d'examiner ce que les bibliothèques font à la géographie, c'est-à-dire la manière dont les bibliothécaires classent et organisent les ouvrages de géographie au sein de l'espace de la bibliothèque, et comment ils prennent en compte les spécificités de ce champ disciplinaire. Ces constats ont été dressés à partir de trois terrains d'enquête : les bibliothèques universitaires (BU) de l'Université Savoie Mont-Blanc, site du Bourget-du-Lac (campus des sciences, y compris la géographie) et

site de Jacob-Bellecombette (campus des lettres, droit, sciences humaines) et la médiathèque Jean-Jacques Rousseau (bibliothèque municipale – BM – de Chambéry). Étant entendu qu'une classification est une « *mise en ordre des documents dans un lieu donné et pour une population donnée* » (Calenge, 2009), les publics spécifiques de ces trois établissements peuvent être d'emblée et schématiquement décrits comme suit : étudiants et chercheurs en géographie, étudiants et chercheurs en sciences humaines et sociales, grand public, dont public d'étudiants et de chercheurs.

Après avoir défini la géographie comme champ disciplinaire et rappelé les recommandations de la littérature professionnelle en matière de classification des ouvrages de géographie, il sera dressé un état des lieux du traitement réservé à la géographie dans les trois sites, pour s'interroger enfin sur les raisons de cette invisibilisation de la géographie en bibliothèques, tant universitaires que municipales.

## Aux sources du malentendu

### La géographie parmi les champs disciplinaires

Dans l'arborescence des savoirs scientifiques, la géographie a tenu une place singulière depuis son apparition en tant que discipline universitaire à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle : la géographie s'est intéressée à la

fois à l'étude des environnements terrestres (reliefs, climats, hydrographie, végétation, etc., sous l'appellation classique mais pertinente de « géographie physique ») et à l'organisation de l'espace par les sociétés (géographie dite « humaine »). Dans l'histoire de la discipline, le centre de gravité s'est déplacé tantôt vers un pôle, tantôt vers l'autre, mais sans qu'un aspect prenne définitivement le pas sur l'autre.

L'idée que la géographie peut constituer une « science de synthèse » (Scheibling, 2020) qui mobilise des données de provenances diverses pour leur donner du sens, ne fait pas toujours l'unanimité au sein des géographes ; néanmoins elle peut expliquer que la géographie n'ait été rangée ni dans la classe 300 (Sciences sociales) ni en 500 (Sciences naturelles et mathématiques) mais dans une division spécifique 910 qui puisse accueillir autant le versant naturaliste que le versant social de la discipline. La géographie n'est d'ailleurs pas seule dans ce cas : la médecine peut aussi être définie comme une science naturelle (ce qui relèverait de la classe 500) **et** comme une science sociale (300), mais la Dewey lui attribue la division 610 = Sciences médicales, médecine (dans la classe 600 Technologie, sciences appliquées).

### La Dewey face à la géographie

Afin d'organiser les connaissances au sein de l'espace de la bibliothèque, Dewey a divisé les savoirs humains en dix « disciplines fondamentales » (Béthery et Maury, 2018).

Dans la version anglaise de la CDD (1965), la géographie fait ainsi partie de la classe 900 intitulée « *General geography and history and related disciplines* ». Une division spécifique lui est consacrée en 910 « *General Geography: Areal differentiation and traveler's observation of the earth* ». Dans la première version française intégrale parue en 1974, on retrouve cette division 910 sous l'appellation « Géographie générale », entendue comme « *description et analyse, par régions, de la surface de la terre et de la civilisation de l'homme qui l'habite, non limitées à une seule discipline ou à un seul sujet ; et, par extension, description et analyse de territoires et de civilisations des mondes extra-terrestres* » (1974, vol. 1, p. 910). Il existe donc une division prenant en compte l'approche globale de la géographie. Pour l'utiliser, il faut la décliner tout d'abord par indice thématique, puis ajouter un 0, puis un indice géographique. Par exemple, pour la géographie économique des îles britanniques, on obtiendrait un indice composé de 9 chiffres, soit 910.133 042. On comprend mieux la frilosité des bibliothécaires à utiliser les indices prévus pour la géographie. D'autant que Dewey préconise dès l'origine, plutôt que d'utiliser 910.1, de répartir la géographie thématique aux autres indices Dewey, par exemple de classer la géographie économique en 330.91.

De ces préconisations et de leur interprétation par les bibliothécaires, on peut ainsi poser deux constats. Tout d'abord, peu de bibliothèques se saisissent de cette possibilité d'organiser un espace dédié à la géographie en tant que discipline. On observe alors des glissements sémantiques depuis les préconisations d'origine. Ainsi, la division 910, au départ prévue pour la géographie générale est-elle devenue « Géographie et voyages » (voir, par exemple, la version française de 2018), entendue dans certaines bibliothèques comme une division quasi exclusivement dédiée aux voyages, au détriment de la géographie. De même, les divisions 914 et suivantes, censées être utilisées pour des ouvrages traitant d'une approche géographique des territoires, dans les faits servent avant tout à classer des guides touristiques par pays. Ensuite, la dimension spatiale des phénomènes les plus divers (la végétation, les mobilités, les climats, la sexualité...), qui est au cœur de l'analyse propre à la géographie et qui pourrait trouver sa place dans les divisions 910 et 914, n'est presque jamais prise en compte dans les bibliothèques, ainsi que le montre la mise en ordre des ouvrages de géographie dans les trois bibliothèques chambériennes.

### Le traitement de la géographie dans les bibliothèques étudiées

Afin de trouver la classe adéquate à un ouvrage, le manuel de la Dewey (version anglaise, 1965) recommande de « *savoir exactement quel est son sujet, sous quel angle et sous quelle forme ce sujet est traité* ». Pour ce faire, il faut analyser les points suivants : titre, table des matières, titres de chapitres et notes marginales, préface. Et si ce n'est pas probant : un examen attentif du texte peut être nécessaire.

Pour ce qui concerne les relevés de cotes effectués dans les trois bibliothèques d'enquête, trois critères ont été retenus : le titre du livre comprend-il ou non le terme « géographie » ? L'auteur ou les auteurs sont-ils présentés comme géographes sur la page de titre ou en quatrième de couverture ? Et l'ouvrage paraît-il dans une collection de géographie ? Si l'un au moins de ces critères est rempli, l'ouvrage peut aisément être identifié comme relevant de la géographie.

Prenons un exemple éloquent : *Géographie du tourisme et des loisirs. Dynamiques, acteurs, territoires* de Ph. Duhamel, publié en 2018 par Armand Colin. Le titre le présente explicitement comme un livre de géographie, l'auteur est identifié comme professeur de géographie et le livre est paru dans la « collection Géographie ». Tous les éléments sont donc réunis pour identifier cet ouvrage comme relevant de la géographie. Or, à la bibliothèque municipale de Chambéry, il apparaît sous la cote 330.24 (qui n'existe pas dans la Dewey) ; à la BU du Bourget, ce livre est en

338.479 (= Le secteur du tourisme), tandis qu'à la BU de Jacob, il est en 910.03.

Dans le catalogue du Sudoc, cet ouvrage est référencé dans 119 bibliothèques : pour 62 exemplaires, la cotation n'est pas indiquée, 12 ont une cotation hors Dewey ; parmi les 45 restants, 18 ont reçu une cotation en 300 (majoritairement 338 = Production, mais aussi dans deux cas 380 = Commerce, communications, transports) et 27 une cotation en 910 mais avec une très forte dispersion entre 16 cotes différentes (majoritairement 910.133 = Géographie économique, mais aussi trois fois en 911 = Géographie historique, ce qui est plus étonnant). Le syndrome n'est donc pas strictement chambérien.

*A priori*, dans chaque bibliothèque, ces choix de cotation sont cohérents puisqu'à la BM de Chambéry, les autres livres de géographie du tourisme apparaissent également sous la cote 330.24. Mais cette cohérence touche aussi ses limites, puisqu'à la BU du Bourget, *Éléments pour une géographie du tourisme* de G. Cazes est coté 711.558 (= Secteurs de loisirs : parcs, terrains, théâtres, spectacles).

Globalement, les livres de géographie se retrouvent donc répartis entre au moins 5 classes de la Dewey : 200 pour la religion (*Atlas des religions, Passions identitaires et tensions géopolitiques* de F. Téart : en 297 dans les BU de Jacob et du Bourget), 300 pour les sciences sociales (*Pour une géographie de la conservation* de R. Mathevet et L. Godet : en 333.95 à la BU du Bourget), 500 pour les sciences naturelles (*Géomorphologie dynamique et environnement* de M. Fort, F. Bétard et G. Arnaud-Fassetta : en 550 à la BM de Chambéry), 700 pour les arts et loisirs (*Le commentaire de paysages en géographie humaine* sous la direction de F. Madoré : en 712.3 à la BU du Bourget) et bien sûr 900 pour histoire et géographie. Cette dispersion est d'ailleurs conforme aux indications que donne l'index de la Dewey (1974, vol. 4, p. 364-365) pour une douzaine de déclinaisons de la géographie, ajoutant même le recours à la classe 600, avec l'indice 614.42 « Géographie médicale », non utilisé dans les bibliothèques chambériennes. Dans une bibliothèque universitaire, cette dispersion des collections dans des rayons différents ne facilite pas toujours l'accès des étudiants à la bibliographie fournie par leurs enseignants.

Les cotations se combinent aussi avec la façon dont les collections sont organisées sur les rayonnages : à la BU du Bourget, les ouvrages concernant les montagnes, point fort des collections, sont cotés 719.9 (indice non prévu dans la Dewey), ce qui renvoie à la division 719 = Sites naturels. Mais ces ouvrages sont disposés en continuité avec les livres de géographie, ce qui facilite leur repérage.

En effet, dans certains cas, le rangement physique par rayonnage l'emporte sur la classification ; à la BU du Bourget, les ouvrages mis de côté pour la question « Environnements : approches géographiques »

au programme des concours du CAPES et de l'agrégation (sessions 2025-2027), sont regroupés dans un même rayon, bien que la moitié environ soit en 910 et l'autre moitié en 304, en 330 si l'aspect économique l'emporte ou en 360 sous l'angle de l'exposition aux risques. L'important, quel que soit le plan de classement adopté, c'est que les usagers trouvent tous ces ouvrages au même endroit, même s'ils relèvent de cotes différentes.

Au contraire, à la BM de Chambéry, les ouvrages cotés en 910 sont rangés au 1<sup>er</sup> étage au secteur Sciences et Loisirs, avec une application stricte de la version abrégée française de la Dewey, soit Géographie et voyages ; il s'agit donc de quelques ouvrages généraux sur la géographie ou, plus précisément, sur la géographie de la France, de dictionnaires de géographie ; puis principalement de guides et de récits de voyage classés par continent et par pays, de 914 à 919. Au 2<sup>e</sup> étage, on trouve une étagerie « Géographie humaine » regroupant une vingtaine d'ouvrages cotés en 304.6 (= Population, dans la Dewey) ; ici, les ouvrages traitent de démographie, de géographie de la population et du peuplement, y compris l'étude des migrations, mais aussi de géographie sociale et d'ouvrage généraux de géographie. Ce rayon 304.6 est situé entre « Violence-Guerre » en 303.6 et « Adultes, Générations » en 305.2, mais à l'écart du rayon de géopolitique (ici en 320.9). Pour qui s'intéresse à la géographie, ce rangement reste complexe à appréhender.

## Comment expliquer cette invisibilisation de la géographie ?

La responsabilité de cette invisibilité revient sans doute aux géographes eux-mêmes autant qu'aux bibliothécaires, mais aussi aux évolutions en cours : la Dewey n'est pas très souple face à la gymnastique interdisciplinaire, et les arbitrages ne se font pas toujours au bénéfice de la géographie. Prenons l'exemple d'une thématique qui engendre une abondante production éditoriale : le climat. Les tables abrégées de la Dewey indiquent que 551.5 renvoie à la météorologie, 551.6 à la climatologie et au temps, et 551.69 à l'étude géographique du climat, avec cette précision : « 910.02 Géographie physique la terre. Classer à 550 les ouvrages spécifiques de géologie, géomorphologie, climatologie » (Béthery et Maury, 2018, p. 84 et 291), alors que d'autres manuels de classification combinent différemment les cotes en proposant « 910.555 Météorologie et climatologie ».

Au-delà de la cotation, cela renvoie à une question d'évolution des domaines scientifiques : qui parle du climat ? Il a longtemps été admis que les géographes étaient les plus pertinents pour traiter du sujet, toute monographie de géographie régionale envisageait nécessairement une section « climat » (ou « climats »).

La typologie des climats comme leur cartographie étaient parties prenantes de la géographie physique. Dans le contexte actuel de forte présence dans le débat public de la question climatique envisagée du point de vue du réchauffement global, la recherche sur le climat échappe largement aux géographes et devient de plus en plus l'apanage des physiciens de l'atmosphère (pour les phénomènes actuels) et des sciences de la Terre (pour l'enregistrement des climats du passé).

Le glissement de la climatologie de 910 vers 551.6 rend compte de cette évolution de la pratique scientifique. La Dewey propose d'ailleurs la subdivision 551.69 = Étude géographique du climat, « géographique » au sens où l'ouvrage porterait sur un espace particulier. Ce qui vaut pour le climat vaut aussi bien pour le patrimoine, pour le peuplement ou pour la géographie des activités économiques, qui ont pu glisser vers d'autres disciplines plus ou moins connexes. Plus généralement, c'est donc aussi la visibilité de la géographie dans le champ des débats publics et de l'exposition médiatique qui est en jeu.

## Conclusion

À la BM de Chambéry, qui a opté pour une organisation au moyen de la classification Dewey, et malgré quelques incursions vers un classement thématique (par exemple pour la littérature), « la géographie n'existe pas », dans le sens où elle n'est pas considérée comme un thème à part entière. Est-ce parce que le caractère pluridisciplinaire de la géographie s'accorde difficilement avec le système d'organisation des savoirs proposé par la Dewey ? D'ailleurs, la bibliothèque de l'Institut de géographie, rue Saint-Jacques à Paris, qui s'adresse principalement à des étudiants et des enseignants en géographie, s'en est affranchie pour adopter un système de classement spécifique par grands champs de la discipline : géographie générale (A 5), géographie physique (A 8), géographie humaine (A 9), puis un classement par espace géographique.

Ainsi, toutes les disciplines ne sont pas égales devant la Dewey. Les thématiques de recherche dont se saisit la sociologie relèvent très largement de la classe 300 ; celles de la physique de la classe 500 (il n'y a pas de physique des religions qui se trouverait en 200, ni de physique du syndicalisme ou de la famille en 300) : la dispersion s'en trouve donc limitée. À l'opposé, l'histoire se préoccupe légitimement d'histoire des religions (200), d'histoire des théories économiques ou des mouvements sociaux (300), d'histoire des sciences (500) ou d'histoire de l'environnement (700), autant d'ouvrages qui ont peu de chances d'émerger en 900.

La vogue dont jouissent les approches interdisciplinaires rend certainement plus compliquée une application stricte de la classification Dewey qui repose sur l'assignation univoque de chaque

production à un seul champ disciplinaire. Il en va d'ailleurs de même dans les librairies, qui ne sont pas assujetties à la Dewey mais qui proposent des rayons thématiques affranchis de tout ancrage disciplinaire et supposés plus faciles à repérer pour les clients. ☺

*Remerciements : cette question de la classification, au cœur du métier de bibliothécaire, a suscité des échanges vifs et passionnants. Les auteurs remercient particulièrement les bibliothécaires des trois terrains d'enquête ainsi que la bibliothèque de l'Institut de géographie (Paris).*

## Bibliographie

- Béthery A. et Maury J. (2018), *Guide de la classification décimale de Dewey : tables abrégées*, Paris, Éditions du Cercle de la Librairie (coll. Bibliothèques).
- Calenge B. (dir.) (2009), *Mettre en œuvre un plan de classement*, Villeurbanne, Presses de l'Enssib (coll. La Boîte à outils, n° 18).
- Dewey M., Couture-Lafleur R. et Cabral L. (coord.) (1998), *Classification décimale Dewey et index*, 21<sup>e</sup> éd., Montréal, Éditions Asted, 4 vol.
- Dewey M. (1974), *Classification décimale de Dewey et Index*, première version française intégrale d'après la 18<sup>e</sup> éd., New York, Lake Placid Club Education Fondation, Forest Press, 2 vol.
- Dewey M. (1965), *Decimal Classification and Relative Index*, 17<sup>e</sup> éd., New York, Lake Placid Club Education Fondation, Forest Press, 2 vol.
- Divry S. (2010), *La cote 400*, Montréal, éd. Les Allusifs.
- Scheibling J. (2020), *Qu'est-ce que la géographie ?*, 3<sup>e</sup> éd., Paris, Hachette.

# LES MÉDIATHÈQUES DU HAUT-LIGNON : UN RÉSEAU PAYS-LECTURE EN TERRITOIRE DE CONFINS

**Fabienne Malaval Dupré**

Directrice de la lecture publique et de l'action culturelle,  
communauté de communes du Haut-Lignon

*Le plateau Vivarais-Lignon est un territoire excentré, où les conditions de vie sont parfois rudes. Ces composantes ont contribué à en faire le théâtre d'une histoire singulière où les bibliothèques ont naturellement fleuri. D'abord associatives, les premières structures nées au Chambon, à Saint-Agrève puis à Tence deviennent publiques au début des années 1990.*

« Certaines régions sont destinées, par leur position géographique, à évoluer seules. »

(André Trocmé, *Le visage et l'âme du Chambon-sur-Lignon*,

6 hors textes en xéographie, Messageries évangéliques Distributeur,

réédition sur les presses de l'atelier Longs Processus aux confins du Plateau, 2025)

## Le plateau Vivarais-Lignon, un territoire rude et protecteur

Plantons tout d'abord le décor. Le Plateau, avec une majuscule, désigne le vaste relief du Vivarais-Lignon, situé au sud-est du Massif central, perché entre 850 et 1 200 mètres d'altitude, aux confins de la Haute-Loire et de l'Ardèche. Son relief est formé de vastes étendues ondulées, héritées de l'érosion de roches volcaniques et granitiques. Les paysages sont ponctués de sucs volcaniques, témoins d'anciens épisodes éruptifs.

La région est traversée par le Lignon du Velay, affluent de la Loire, qui donne son nom au plateau. Les paysages ouverts offrent de larges horizons, avec une visibilité parfois jusqu'aux Alpes. La faible densité de population contribue à préserver l'environnement naturel, et son isolement relatif a favorisé la conservation d'une identité culturelle et paysagère forte.

Le climat est une composante non négligeable du décor : il est de type montagnard, avec des hivers froids et neigeux et des étés relativement frais. L'exposition aux vents, à la Burle (violent vent du nord), renforce la rigueur hivernale. Associé à l'infertilité des terres et aux conditions naturelles très uniformes, il explique une certaine monotonie dans l'occupation des sols. Ce sont surtout les prairies qui composent l'essentiel de l'espace agricole. Le couvert

forestier est une autre caractéristique marquante du territoire. Si le Nord a connu une forme d'industrialisation, la partie sud du territoire, plus reculée de l'agglomération stéphanoise et des voies de communication, est moins marquée par l'urbanisation récente, elle conserve un caractère foncièrement rural et où la vocation touristique s'impose davantage.

Il est sur ce territoire une frontière assez imperceptible qui est celle de la ligne de partage des eaux. Elle désigne la division d'un territoire en différents bassins versants. De chaque côté de cette ligne, les eaux s'écoulent dans des directions différentes. Côté Ardèche, le plateau fait partie du versant méditerranéen, alors que la partie altiligérienne, avec l'emblématique Lignon, affluent de la Loire, appartient au versant atlantique. Si cette frontière ne trouble guère la vie culturelle, elle est au contraire fort stimulante, elle a été équipée d'un parcours artistique de huit œuvres à ciel ouvert, réalisées par huit artistes contemporains sur huit sites exceptionnels. L'eau n'est pas un sujet anecdotique en Vivarais-Lignon : les inondations ont été une réalité à gérer pour les médiathèques en 2024 avec la crue centennale du Lignon le 17 octobre. Le site de Tence a dû être évacué avec la crue de la Sérigoule et celui du Chambon-sur-Lignon a été inondé, fermé pendant plusieurs mois et rouvert en mode dégradé jusqu'à aujourd'hui. La porosité du monde de la lecture publique à son environnement n'est heureusement pas toujours

Figure 1. Le plateau Vivarais-Lignon



Photos: Laurent Picq

aussi directe ; néanmoins les équipes se saisissent des enjeux de sensibilisation écologique. Les nombreux partenariats avec les associations locales permettent de contribuer grâce à l'offre documentaire mais également à la médiation et l'aménagement des espaces. Le jardin de la médiathèque de Tence est, par exemple, labellisé depuis 2021 « Refuge LPO »<sup>1</sup>.

En bref, le Plateau est un territoire excentré, où les conditions de vie sont rudes mais non dénuées de charme, surtout en été. Ces composantes ont contribué à en faire le théâtre d'une histoire singulière.

En effet, la somme des caractéristiques géographiques (l'altitude, le climat, l'éloignement des grands pôles urbains, auxquels s'ajoutaient au début de XX<sup>e</sup> siècle la rareté des voies d'accès et la précarité de leur entretien, en hiver notamment) et socio-économiques (le caractère rural et agricole et l'économie autarcique) a fait de cette région un endroit où il a été possible de se mettre à l'abri et de survivre sur place.

La géographie et l'histoire sont ainsi indissociables, comme en témoignent les premiers éléments muséographiques du Lieu de Mémoire, ce lieu de transmission de l'histoire de la « montagne refuge » situé au Chambon-sur-Lignon : la première salle offre aux visiteurs une carte du Plateau.

Considéré comme une forteresse protestante, celui-ci est profondément marqué par l'histoire de la Réforme depuis le XVI<sup>e</sup> siècle<sup>2</sup>. À la révocation

de l'édit de Nantes par Louis XIV, les communautés protestantes fuient les villes où les soldats du roi pourchassent les dissidents religieux. Une partie de ces protestants prennent la fuite vers d'autres pays, parmi eux certains suivent les chemins qui les conduisent sur le plateau Vivarais-Lignon.

### Le goût de la lecture, profondément ancré dans la géographie et l'histoire du Plateau

Le protestantisme a transformé en profondeur l'Église et la société. En 1517, il a renversé les autorités : « *Ce n'est pas un homme [le pape] qui doit gouverner, mais un texte [la Bible].* »<sup>3</sup> La lecture obligée de la Bible marqua le début de la Réforme, et cette pratique a modelé les terroirs huguenots. Le Vivarais-Lignon, très anciennement acquis à cette cause, n'échappa pas à cette influence, d'où l'importance accordée ici à l'enseignement des enfants, aux livres et à la lecture.

La création de librairies, dès la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, dans ces lieux réputés ruraux et « rustres » est une singularité et un héritage de ce lien à l'écrit. La première librairie-papeterie laïque, Bard, voit le jour en 1896 au Chambon-sur-Lignon à l'initiative de Samuel Bard ; l'établissement est toujours actif.

Très logiquement, en ce pays protestant, la presse écrite, les brochures, livres de cultes, essais théologiques circulent en nombre : *L'Écho de la Montagne*, *Journal de la Fédération protestante du plateau de la Haute-Loire et de l'Ardèche*<sup>4</sup> [consultables à la

1 Ligue pour la protection des oiseaux : <https://www.culture.gouv.fr/thematiques/transition-ecologique/Centre-de-ressources-Transition-ecologique-de-la-Culture/Labels-normes/Labels-normes-Biodiversite/label-lpo>

2 Alain Pélissier, pasteur de l'Église protestante unie de France, brochure *Un regard engagé*, 2017 • Patrick Cabanel, Philippe Joutard, Jacques Semelin et Annette Wiewiorka (dir.), *La Montagne refuge : accueil et sauvetage des juifs autour du Chambon-sur-Lignon*, Albin Michel, 2013.

3 Victor Cachard, *La mémoire retrouvée*, Librairie du Sabot, 2022.

4 Voir note 2.

Bibliothèque nationale de France], ou encore *Le Lignon*, un bimensuel dirigé par Marthe et Pierre Zuber, sous l'égide de Théodore de Félice, dans lequel sont partagés les horaires de cultes, les annonces de conférences et critiques littéraires, témoignant du dynamisme intellectuel local.

C'est encore Marthe Zuber qui prendra la gérance d'un comptoir de librairie qui se présente comme une librairie volante, sillonnant le Plateau à la sortie des cultes. Le comptoir devient la Librairie évangélique du Velay, au Chambon-sur-Lignon, en 1934.

En 1985, à Tence, Chantal et Olivier Gruyer créent la librairie La Boîte à Soleils, alors que dans la même période, rappelons-nous qu'une librairie créée à Yssingeaux, sous-préfecture du département, à la population bien supérieure à celle du Plateau, ne trouvait pas son public. Pendant trente-quatre ans, le couple tient les rênes de leur belle affaire transmise en mai 2019 à Sandrine Charreau.

En 1993, L'Eau Vive, une autre librairie confessionnelle, toujours en activité, voit le jour au Chambon-sur-Lignon.

« *Les librairies donnent à lire, à penser, à douter* »<sup>5</sup> dans ces grands espaces éloignés de tout, leur présence et leur dynamisme illustrent de façon intéressante le lien au monde que cultivent les habitant·es et leur acuité par exemple face à la montée du péril nazi. Ainsi, en 1940, les libraires vendaient un opuscule intitulé *Le village sur la Montagne. Tableau de l'Église fidèle sous le régime nazi*, de Johan Maarten, qui évoque l'attitude de résistance spirituelle d'un village luthérien allemand contre le nazisme. Le texte, repris dans *L'Écho de la Montagne*, publication lue individuellement et publiquement, inspire et marque les esprits, et illustre, a posteriori, le ciment de l'accueil des réfugiés. Ce sont des exilés politiques, dès la fin des années 30, des Français qui fuient la défaite puis l'Occupation et enfin les ressortissants français et étrangers juifs, qui viendront se mettre à l'abri sur le Plateau. À la sensibilité et à l'ouverture d'esprit des gens du Plateau, il faut ajouter l'inventaire des critères géographiques et socio-économiques qui ont permis la mise en œuvre des actions de sauvetage pendant la Seconde Guerre mondiale.

Les chaînes de solidarité qui se sont mises en place sont protéiformes, organisées dans les milieux religieux, caritatifs, politiques. Elles se sont construites au début du XX<sup>e</sup> siècle, puis structurées à l'initiative de figures charismatiques et éclairées qui sont allées chercher des appuis financiers et logistiques auprès de nombreuses associations. Cela a permis d'accueillir, de nourrir, d'instruire (pour les enfants isolés) pendant plusieurs années des milliers de personnes. Ces actions des habitant·es du Chambon-sur-Lignon et des communes voisines ont été reconnues en 1990

par le diplôme collectif de « Justes parmi les Nations », remis par Yad Vashem pour les communautés non juives qui ont sauvé des personnes juives au péril de leur vie et sans contrepartie.

La tradition d'accueil du plateau Vivarais-Lignon est également perpétuée aujourd'hui avec la présence d'un CADA (Centre d'accueil de demandeurs d'asile). Les réfugié·es accueilli·es sont des publics auxquels les équipes des médiathèques, avec l'aide des bénévoles très investi·es, proposent des ateliers spécifiques. Les fonds documentaires en versions originales ont été enrichis avec l'arrivée, en 2022, d'une centaine de personnes de nationalité ukrainienne. Les outils numériques et bureautiques, l'accès au wifi sont des aides importantes pour les communautés allophones qui séjournent sur le territoire.

Les chemins de migrations internationales continuent à conduire des centaines de personnes sur les hautes terres du Plateau.

## Attractivité touristique et dynamisme intellectuel

La géographie et la qualité de l'air des lieux présentent un intérêt sanitaire de premier plan repéré dès le début du XX<sup>e</sup> siècle. Ainsi, le pasteur Louis Comte choisit d'implanter sur le Plateau l'action caritative et sanitaire de « l'Œuvre des enfants à la montagne », permettant ainsi à des jeunes de familles pauvres de Saint-Étienne et de Lyon de bénéficier d'un séjour au vert. En parallèle, l'offre d'accueil se structure dans les fermes et se professionnalise dans les villages : restaurants, pensions et hôtels fleurissent. L'arrivée d'une ligne de chemin de fer en 1902, reliant le Plateau à la vallée du Rhône et à la région stéphanoise (par extension Lyon et Paris), facilite l'accès à cette région montagneuse du Massif central, contribuant ainsi au développement du tourisme. Le plateau Vivarais-Lignon, reconnu pour la qualité de ses paysages, devient au début du XX<sup>e</sup> siècle un lieu de villégiature prisé aussi des intellectuels et artistes. Il demeure aujourd'hui un lieu d'inspiration : en témoignent la succession des résidences éphémères ou permanentes de nombreux artistes.

Les visiteurs s'étonnent souvent de l'abondance des publications locales, de la qualité et du nombre de nos structures de lecture publique (cinq médiathèques, voire sept si on ajoute les points lectures), de nos librairies (cinq en Haut-Lignon), imprimeries et maisons d'édition. D'une manière générale, le Plateau a une activité touristique intense, constituant depuis plus d'un siècle une activité économique primordiale pour les habitant·es, les entreprises et les commerces locaux.

La chaîne du livre est entièrement représentée en ces hauts lieux, géographiquement parlant : l'écriture (il serait indélicat de mentionner nominativement les

5 Victor Cachard, *op. cit.*

artistes qui ont choisi ces grands espaces pour écrire et vivre, ils sont néanmoins plus d'une trentaine) ; l'édition, avec la présence de l'emblématique maison Cheyne éditeur, créée en 1980 par Jean-François Manier et Martine Mellinette, repris en 2017 par deux de ses salariés, Elsa Pallot et Benoît Reiss ; l'impression, avec des microstructures qui concentrent des savoir-faire d'une grande technicité, l'exemple de Manuel Grand de l'atelier Longs Processus, à Saint-Agrève, en est une très belle illustration.

Le Plateau est un lieu de création, il est également le théâtre de nombreuses actions culturelles qui rythment les saisons, parmi lesquelles le festival de littérature et poésie *Lectures sous l'arbre*, créé en 1992 ; il a eu lieu en 2025 pour la 34<sup>e</sup> année. L'action culturelle est également largement prise en charge par le réseau intercommunal des médiathèques du Pays-Lecture dont nous allons présenter l'histoire dans quelques paragraphes.

Si la géographie du plateau Vivarais-Lignon avait été la seule déterminante de sa trajectoire, les lieux auraient pu se réduire à une ruralité volontiers brossée comme pauvre, peu dynamique culturellement, à la marge des pôles urbains. Les éléments développés précédemment font la démonstration d'une tout autre réalité. L'espace est une enclave dynamique et très vivante culturellement, dans un environnement naturel assez préservé du grignotage urbanistique. S'ajoutent, à l'histoire spatiotemporelle des lieux, une vision et une volonté de la société civile et politique d'affirmer une forme d'enclavement positif.

Le lieu, les lieux sont donc de puissants liants, permettant ainsi à la lecture publique et à ceux et celles qui l'ont portée de s'affranchir des frontières administratives en construisant un plan d'action à l'échelle du plateau Vivarais-Lignon, réparti entre deux départements (Haute-Loire et Ardèche), et antérieurement deux régions (Auvergne et Rhône-Alpes).

## Un espace géographique finalement très favorable à la lecture publique

Les bibliothèques ont naturellement fleuri dans cette enclave. D'abord associatives, les premières structures nées au Chambon, à Saint-Agrève puis à Tence deviennent publiques au début des années 1990.

L'aventure de la lecture publique débute en 1991 avec l'ouverture de la bibliothèque municipale du Chambon-sur-Lignon suivie en 1994 par celle de Saint-Agrève. Entre ces deux étapes, se constitue un groupe de travail sous la coordination du chargé de mission du SIVOM [Syndicat intercommunal à vocation multiple] Vivarais-Lignon : neuf communes – Saint-Agrève, Rocheptaule, Devesset, Mars, Tence, Le Chambon-sur-Lignon, Le Mazet Saint-Voy, Cheneireilles, Saint-Jeures – qui ont la particularité d'être réparties sur les deux départements de l'Ardèche et de la Haute-Loire. Il est constitué d'élu·es, de

bibliothécaires, d'enseignant·es, d'éditeurs, de directrices de crèches et de bénévoles qui, ensemble, réfléchissent à la mise en place d'une politique culturelle sur le plateau Vivarais-Lignon.

Un texte de réflexion naît de ce travail en février 1995, il définit des valeurs fortes : « *Faire du livre et de la lecture des outils d'émancipation culturelle et citoyenne et permettre aux habitants de devenir des acteurs plus autonomes dans la construction de leur imaginaire, individu résistant mieux au rouleau compresseur d'images stéréotypées, plus fidèle à sa personne, à son secret plaisir. Acteurs également plus soucieux du développement local, citoyen·nes mieux informé·es, moins fatalistes. En offrant une vision critique et distanciée du réel, l'écrit est aussi une invitation à l'action commune, à l'engagement des citoyen·nes dans la vie de leur cité, de leur pays.* »

Les valeurs sont posées, les acteurs culturels investissent le projet avec cohérence et dynamisme ; elles continuent aujourd'hui d'innerver l'action de coopération des médiathèques.

Les moyens imaginés et mis en œuvre comptent notamment la création des prémisses d'un réseau transdépartemental avec des échanges entre bibliothèques, avec des actions-catalogues, la création d'autres bibliothèques, la formation des professionnel·les et des bénévoles, et de nombreux voyages d'étude. L'action culturelle est placée au cœur du dispositif. En novembre 1993, le recrutement d'une animatrice à l'échelle du SIVOM impulsera la toute première action menée : la Semaine du conte.

Le Pays-Lecture n'a pas encore l'appellation officielle du ministère de la Culture, néanmoins la réalité de travail en réseau se structure progressivement entre 1994 et 2000 avec la montée en compétences et la professionnalisation des équipes.

Le « faire réseau » prend une nouvelle dimension avec la création pour les usager·es ardéchois·es et altiligérien·nes, le 1<sup>er</sup> janvier 1996, d'un passeport unique. Les lecteur·rices disposent d'une carte qui leur permet d'emprunter dans deux médiathèques municipales, puis, au fur et à mesure de leur création, dans tous les établissements de lecture publique.

La coopération prend de l'envergure en 1998 avec la mise en place de la navette documentaire entre les bibliothèques municipales, assurée par la coordinatrice du SIVOM. La mutualisation des collections et des moyens est de mise, l'intérêt des usager·es du bassin de vie est placé au cœur de la feuille de route. Le principe de prêt et retour universel est en place.

En 2000, l'attribution du label Pays-Lecture confère une reconnaissance de territoire d'exception sur deux départements et deux régions. Le nom du label, « Pays-Lecture », a été choisi par le groupe de travail en écho au label Ville-Lecture existant à l'époque.

« *Ce matin, au Chambon-sur-Lignon, j'ai eu la joie de signer le document par lequel l'État s'engage, aux côtés des collectivités territoriales, à apporter son*

concours au projet de Centre du Plateau Vivarais-Lignon pour l'accueil et les résistances, porté par le SIVOM du Plateau Vivarais-Lignon et dont l'objectif, fidèle à la tradition de simplicité et de discréetion des habitants du Plateau, n'est pas l'autocélébration de l'héroïsme mais bien plutôt l'éducation, fondée sur l'analyse de l'histoire et l'apprentissage de l'ouverture aux autres et de la résistance à l'oppression.»<sup>6</sup> Ce sont les mots de Michel Duffour, secrétaire d'État au patrimoine et à la décentralisation culturelle, le 18 décembre 2000, lors de la remise du label.

## Le développement du Pays-Lecture: son histoire, sa population

Le Pays-Lecture est bien ancré au cœur des pratiques culturelles des habitant·es de la région : le taux d'inscription dans les médiathèques atteint plus de 30 % de la population, il est assez stable depuis dix ans. Le premier logo du Pays-Lecture est créé en 2001, il sera ensuite modernisé en 2020.

L'offre culturelle s'enrichit en 2000 d'une ludothèque itinérante dans le cadre d'un dispositif de lutte contre l'illettrisme (voir encadré en fin d'article). Une jeune recrue qui a découvert le concept au Canada et s'est formée au métier en IUT à Bordeaux, puis au Centre national de formation aux métiers du jeu et du jouet (FM2J) à Lyon, écrit et propose le projet au SIVOM. Le premier contrat jeune du syndicat est créé, qui deviendra un contrat aidé puis enfin un poste pérenne, l'un des tout premiers intercommunaux pour la culture ! La décentralisation du service fait partie de l'ADN du projet, le service est décliné dans les structures socio-éducatives altiligériennes et ardéchoises. L'offre ludique est encore aujourd'hui très présente au Pays-Lecture, constituant un service de démocratisation et de valorisation du jeu. Cette substantifique moelle du jeu a permis aux médiathèques d'être estampillées du label « Famille Plus », un chantier transversal avec le service tourisme de l'intercommunalité altiligérienne.

En 2003, le Pays-Lecture fête ses 10 ans d'existence, un nouveau groupe de travail s'engage dans le projet de création d'une bibliothèque municipale à Tence, le bourg le plus peuplé du Plateau qui, à l'époque, possède une bibliothèque associative animée par deux agents, rejoins ensuite par un directeur pour constituer les forces vives de la future équipe. Le site de Tence ouvre ses portes en 2005 dans un lieu hautement symbolique pour les habitant·es, un ancien bazar quincaillerie. En 2007, c'est au tour des

médiathèques de Saint-Jeures et du Mazet-Saint-Voy d'ouvrir leurs portes. Le maillage de l'espace est assez complet, les cinq bibliothèques sont réparties stratégiquement avec une équidistance entre elles de 10 à 15 kilomètres. Elles sont en centre-bourg (à l'exception du premier site de Saint-Jeures, implanté dans un hameau de la commune à Freyzenet, mais opportunément à côté de l'école maternelle). L'opérabilité du réseau est efficace, au service du public de tout le bassin de vie. Le portage administratif est régi par une convention de coopération entre deux EPCI (établissements publics de coopération intercommunale).

Sous l'impulsion de Renaud Aïoutz directeur, un projet structurant de formalisation intercommunal se dessine : l'échelle de déploiement ne sera pas celle du périmètre du Pays-Lecture mais d'une expérimentation autour de trois communes. Le RISOM (Réseau intercommunal et solidaire des médiathèques) acquiert un cadre administratif propre, tout en continuant à fonctionner au service de tout le bassin de vie du Plateau en coopération avec les médiathèques municipales de Saint-Agrève et du Chambon-sur-Lignon.

La montée en puissance de la lecture publique est à l'œuvre, financée dans le cadre d'un Contrat territoire-lecture. Deux professionnelles, salariées de la ville de Tence, viennent rejoindre l'équipe en 2007 et en 2010 pour animer progressivement les trois sites des communes de Tence, Le Mazet-Saint-Voy et Saint-Jeures. Ces trois villages partagent les charges de fonctionnement et d'investissement au prorata du nombre de leurs habitant·es. L'expérimentation cohabite avec la logique de réseau Pays-Lecture jusqu'au transfert de la compétence de lecture publique aux intercommunalités du Haut-Lignon et du Val'Eyrieux.

Il est intéressant de souligner que la dissolution du syndicat mixte porteur du Pays-Lecture, à la mi-2011, ne met pas un terme à la coopération ; la collectivité ardéchoise partenaire hérite de l'ingénierie administrative du dispositif. Une convention convient de la répartition des charges de fonctionnement au prorata des habitant·es. Le réseau est finalement conforté lors de ce tournant administratif avec le financement du SIGB<sup>7</sup> (PMB<sup>8</sup>) commun aux cinq médiathèques existantes. Cette étape d'informatisation constitue un ciment opérationnel puissant et un gage d'efficacité de gestion et de mise à disposition des collections pour le public. Les équipes professionnelles restent de la compétence municipale jusqu'en 2016 en Ardèche, et 2020 en Haute-Loire.

Aujourd'hui, l'équipe du Pays-Lecture compte 13 professionnelles intercommunales (quatre en Ardèche, neuf en Haute-Loire), une vingtaine de bénévoles, en soutien pour assurer notamment

<sup>6</sup> Source : Vie-publique.fr, « Déclaration de M. Michel Duffour, secrétaire d'État au patrimoine et à la décentralisation culturelle, sur la publication "Images du patrimoine" consacrée au plateau Vivarais-Lignon et la signature de la convention "pays-lecture" pour les années 2000-2002, Saint-Agrève, le 18 décembre 2000 ».

<sup>7</sup> Système intégré de gestion de bibliothèque : [https://fr.wikipedia.org/wiki/Système\\_intégré\\_de\\_gestion\\_de\\_bibliothèque](https://fr.wikipedia.org/wiki/Système_intégré_de_gestion_de_bibliothèque)

<sup>8</sup> [https://fr.wikipedia.org/wiki/PMB\\_\(logiciel\)](https://fr.wikipedia.org/wiki/PMB_(logiciel))

Figure 2. Carte du réseau Pays-Lecture



l'équipement des documents et quelques permanences sur les sites du Mazet-Saint-Voy et de Saint-Jeures.

En bref, la logique géographique a primé dans la création du réseau Pays-Lecture, au-delà des frontières administratives ; le réseau fonctionne sur deux communautés de communes et deux départements. Constitué de cinq médiathèques de proximité et deux points lecture, il propose une carte unique, un catalogue commun, un service de navette hebdomadaire et un ambitieux programme d'action culturelle pour créer une expérience commune aux habitant·es du Plateau.

Les publics d'Ardèche comme de Haute-Loire accèdent aux fonds documentaires mutualisés, constitués d'environ 75 000 documents dont 2 000 jeux, aux ressources numériques mises à disposition par les deux médiathèques départementales de prêt (faisant là encore primer la logique de desserte d'une communauté géographique).

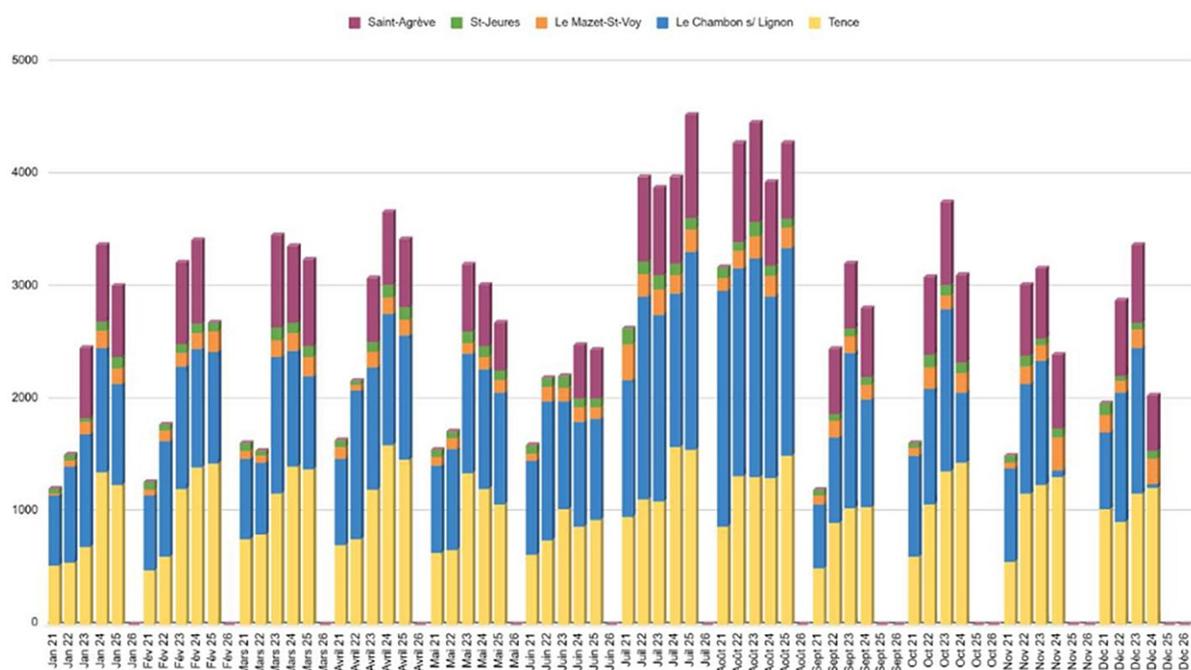
La communauté de lecteur·rices compte un peu plus de 3 000 personnes sur un espace géographique qui en regroupe environ 10 000 (périmètre du Pays-Lecture). En 2024, les médiathèques ont accueilli 37 000 visiteurs et enregistré 110 000 prêts.

Il est fort présomptueux de vouloir partager toute l'histoire du Pays-Lecture en quelques paragraphes,

mais rendons hommage à l'aventure humaine qu'elle a incarnée et à la réussite que cela représente notamment en termes d'accessibilité pour les publics. Elle a été écrite par des personnes engagées qui ont un fort attachement aux lieux, à l'héritage culturel et à la communauté des habitant·es, qui n'ont eu de cesse de se mobiliser pour faire vivre la lecture et la culture.

Si les déplacements des personnes sont de moins en moins affectés l'hiver par les épisodes neigeux, le territoire rural et agricole vit différemment selon les périodes de l'année. La logique de maillage du territoire, avec des établissements culturels de grande proximité fait donc sens, et la possibilité de s'affranchir de la géolocalisation des documents avec le service de navette documentaire hebdomadaire renforce l'accessibilité aux collections. L'enjeu de la mobilité est souvent important en milieu rural, le Plateau ne fait pas exception. Le tout-voiture, l'absence de desserte en transport en commun au Pays-Lecture et les balbutiants débuts de voies cyclables ne sont pas facilitants pour les habitant·es qui ne sont pas véhiculé·es. Dans ce contexte, la navette documentaire reste un moyen privilégié d'accès aux collections. Le service, depuis sa mise en place en 1998, ne cesse de croître (+ 5 % à 10 % par an). Ce sont près de 33 000 documents qui ont été transférés entre les

**Figure 3. Statistiques de fréquentation pour Tence, Le Chambon-sur-Lignon, Le Mazet-Saint-Voy, Saint-Jeures et Saint-Agrève (Pays-Lecture, 2021)**



5 sites (les points lecture sont approvisionnés par leur site de référence) en 2024<sup>9</sup>.

L'été est la période où la population sur le Plateau double. Les hivers, même si la neige est moins abondante (il existe des domaines skiables situés à une moyenne de 40 kilomètres des bourgs du périmètre du Pays-Lecture), les touristes ou résident·es secondaires viennent également en nombre. Le territoire attire également les touristes et citadin·es en recherche de tourisme vert et culturel. L'offre touristique globale du Haut-Lignon comprend 12 485 lits pour 8 500 habitants, un peu plus de 10 000 quand on ajoute la partie ardéchoise du Pays-Lecture. Les médiathèques avec le confort de leurs espaces sont des lieux fortement plébiscités : les statistiques de fréquentation mises en place depuis 2021 montrent des pics de fréquentation à l'occasion des vacances.

Le Plateau voit également s'installer de façon pérenne des personnes, notamment des familles à la recherche d'une meilleure qualité de vie, et une gamme de services, notamment culturels et sportifs. Ce mouvement n'est pas très significatif en termes d'augmentation de la population car le solde

naturel reste négatif, en raison du vieillissement d'une grande partie de la population : les plus de 60 ans représentent environ 40 % de la population de la communauté de communes du Haut-Lignon, selon les données 2021 de l'Insee. Les « néoruraux » constituent néanmoins une part des nouveaux inscrits des médiathèques.

## Conclusion

Il vous tarde sans doute de découvrir le plateau Vivarais-Lignon où il fait bon vivre, où la lecture publique a de beaux jours devant elle (à prendre au sens figuré puisqu'en ce 15 septembre, le poêle ronronne déjà pour réchauffer la chaumière). Nous perpétuerons volontiers la tradition d'accueil du territoire. Le grand dynamisme du Pays-Lecture doit beaucoup aux équipes « Barbapapa », ou plutôt « Barbamama » des bibliothèques, comme se plaisait à qualifier notre métier le groupe Auvergne de l'Association des bibliothécaires de France (ABF) dans sa journée d'étude du 18 avril 2025. Les professionnelles ont plusieurs défis devant elles : il s'agit de donner corps à la vision portée depuis plus de 30 ans, à savoir, accompagner la communauté des habitant·es du plateau dans leur parcours d'émancipation culturelle et citoyenne, quel que soit le temps ! ☺

<sup>9</sup> Le véhicule dédié sillonne le territoire et a donné lieu à la création d'un court métrage, *Le cœur battant des médiathèques* : <https://youtu.be/LBafOhwVf9s>

## Encadré. La spécificité ludothèque

Les espaces ludothèque, intimement connectés aux autres collections, ont un véritable attrait pour les familles, cautionnant qu'il est légitime de jouer et qu'il existe des propositions adaptées à tous les publics. Le futur pôle culturel de Saint-Jeures, livrable fin 2025, offrira un labo Lego. Les familles qui résident dans les villages vacances empruntent volontiers quelques jeux et jouets (draisiennes, dînettes, poupées...) le temps d'un séjour, la gratuité des cartes pour les enfants confortant l'attrait du service offert.

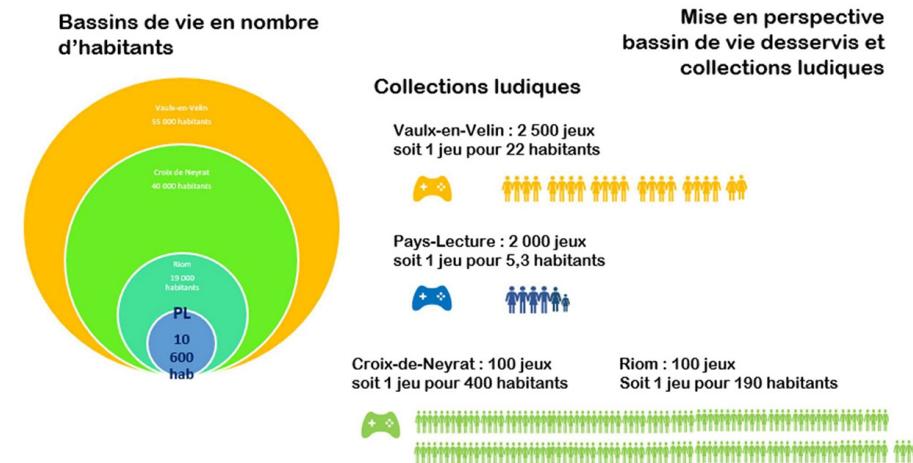
L'espace Petite enfance à Tence, avec ses tapis d'éveil, sa piscine à balles, ses albums pour les bébés, est un espace de vie sociale, un repère pour une partie des

assistantes maternelles qui viennent des villages alentour plusieurs fois par semaine, pour des parents qui viennent partager un café pendant que les enfants jouent ou «lisent».

Plusieurs voyages d'étude ont permis de mettre en lumière que les habitant·es du Plateau ont un accès privilégié (volume de jeux disponibles par habitant, accessibilité horaire et qualité des documents, Lego, Playmobil en boîtes XL, représentent une gestion hautement chronophage mais une offre si appréciée et au service de la population dite précaire) à la ludothèque. Les illustrations ci-après sont produites à destination des équipes et des élu·es pour valoriser ces spécificités.

Figure 4. La collection ludique du Pays-Lecture

### La collection ludique du Pays-Lecture (2000 jeux) | Service aux habitants



La médiation est une marque de fabrique du Pays-Lecture, le réseau organisé depuis 2021, lors de la Fête mondiale du jeu, une journée festive hors les murs.

L'occasion de déployer la collection de grands jeux en bois et de mobiliser des professionnel·les qui complètent l'offre du réseau.

Figure 5. L'équipe du réseau Pays-Lecture



Photos: Fabienne Malaval Dupré

# RÉPONDRE AUX BESOINS D'UN DÉPARTEMENT AUX MULTIPLES FACETTES GÉOGRAPHIQUES: LE DÉFI DE LA BIBLIO64.

**Natacha Chartier**

Responsable mission Lecture publique - Direction générale adjointe Territoires, Éducation et Vivre ensemble - Direction de la culture, de la jeunesse et des sports - Département des Pyrénées-Atlantiques, Bibliothèque départementale des Pyrénées-Atlantiques

*Dans les Pyrénées-Atlantiques, la lecture publique relève le défi d'un territoire contrasté. Grâce à plus de 800 personnes, dont 500 bénévoles, le réseau s'adapte aux réalités locales : montagnes, vallées, villages isolés, centres urbains et zones touristiques. Le réseau de lecture publique propose services et lieux en lien avec les réalités locales et identités culturelles.*

**E**n répondant à la thématique « spécificités géographiques et bibliothèques », nous pourrions vite nous évader et nous attarder sur tous les paysages que proposent les Pyrénées-Atlantiques. Dans un département aux reliefs très contrastés (côte, piémont, montagne), les bibliothèques doivent adapter leurs services et concevoir des espaces répondant à des contraintes spécifiques.

La géographie du département entraîne des défis différents selon les zones du territoire : zone urbaine, littoral, vallée montagnarde ou zone de piémont. Elles nécessitent à la fois des adaptations et des innovations au sein des bibliothèques.

Le sujet de ce dossier a immédiatement fait écho aux réflexions qui ont germé en 2022 à la bibliothèque départementale au début de la rédaction du nouveau Schéma départemental de lecture publique. En effet, après avoir pris la décision de nous inspirer des travaux du département de la Manche, nous avons constitué trois groupes de travail, en interne, sur les questions suivantes : « cohabiter », « accompagner et former » et « coopérer ».

## Un département aux multiples visages

Pour comprendre l'identité géographique des Pyrénées-Atlantiques, il faut en repérer les éléments clés. Ce département s'étend sur 7 645 km<sup>2</sup> et se compose de trois grands ensembles : la côte basque et landaise, le piémont béarnais et la chaîne pyrénéenne.

Le littoral atlantique, long d'une cinquantaine de kilomètres, est une zone très urbanisée et touristique, marquée par un climat océanique et une forte

attractivité économique. Le piémont béarnais forme une transition entre la côte et la montagne : collines, vallées agricoles et petites villes. Orthez ou Oloron-Sainte-Marie sont caractéristiques de ces communes entre 10 000 et 11 000 habitants. Enfin, la montagne pyrénéenne, avec ses sommets connus tels que le pic du Midi d'Ossau, impose des contraintes naturelles fortes : hivers rigoureux, enneigement, accessibilité limitée et villages dispersés

La répartition inégale de la population reflète aussi ces contrastes : les zones urbaines et le littoral concentrent l'essentiel des habitants, tandis que les vallées et communes rurales affichent une faible densité. Les conditions climatiques varient également : climat océanique sur la côte, tempéré dans le piémont, montagnard dans les Pyrénées, avec des écarts marqués de températures et de précipitations.

Ces spécificités influencent directement l'aménagement du territoire, la mobilité et l'accès aux services publics. Les politiques de mobilité doivent composer avec des infrastructures de transport très différentes : réseaux routiers et ferroviaires denses sur la côte, mais plus limités en montagne et en zones rurales.

## Accéder facilement à une bibliothèque : un droit pour chacun

Notre axe de travail « coopérer » nous a permis de réfléchir à l'accessibilité à partir de toutes les interactions mobilisées en lecture publique.

C'est ainsi que nous avons abordé les interactions entre bibliothèques, entre usagers et bibliothèques, entre partenaires et bibliothèques, entre services

d'une même collectivité. Une priorité a été rapidement actée : chaque habitant du département doit pouvoir accéder aux bibliothèques (et à leurs contenus) quel que soit son lieu d'habitation.

Nous avons estimé que la durée maximale de trajet entre une bibliothèque et le domicile de chaque habitant devait être de 20 minutes en voiture. Toutefois, cette ambition s'est rapidement heurtée à plusieurs obstacles, dont deux majeurs :

- **Des contraintes économiques** : les collectivités concernées par la création ou le développement de ces lieux de lecture disposent de ressources financières très limitées, malgré l'existence de certaines aides.
- **Des contraintes géographiques, et techniques** : certaines zones du département ne peuvent accueillir de nouvelles constructions en raison d'une accessibilité routière insuffisante, de risques d'inondations, ou d'autres caractéristiques du territoire.

## Le développement des ressources numériques: une réponse aux enjeux d'accessibilité

Une autre manière de répondre à l'enjeu d'accessibilité consiste à développer une offre numérique qui permette aux bibliothèques du département de jouer pleinement leur rôle en matière d'inclusion sociale. Aussi, dès 2017, la Biblio64 [Bibliothèque départementale des Pyrénées-Atlantiques] a développé une offre de livres numériques. Cette offre s'est enrichie au fil des années pour aboutir en 2024 à un catalogue de milliers de titres accessibles en ligne. Elle s'est également diversifiée avec des ressources complémentaires telles que des modules d'autoformation et l'accès à la Philharmonie de Paris à la demande.

L'importance de développer cette offre numérique a été confortée par une étude menée en 2022 par Biblio64 et le cabinet Le Troisième Pôle : près de 100 % des 162 répondants à l'enquête en ligne réalisée dans ce cadre soulignent le caractère essentiel de l'accès aux ressources numériques, notamment du fait de l'inexistence d'une bibliothèque sur leur territoire ou d'horaires d'ouverture non adaptés.

La Biblio64 a donc affirmé sa volonté de faire des ressources numériques un levier d'accessibilité culturelle. C'est un rôle central pour une bibliothèque départementale en tant que service public de proposer une offre adaptée aux usages et aux besoins des habitants, quel que soit leur lieu de résidence.

## Impacts géographiques sur les bibliothèques: défis et réalités

L'offre numérique ne répond qu'en partie à la question de l'accessibilité physique. Les enjeux spécifiques du territoire des Pyrénées-Atlantiques doivent amener d'autres réponses. Et nous mesurons pleinement le rôle stratégique que peut jouer une bibliothèque départementale dans le soutien aux initiatives locales dans des territoires qui ne perçoivent pas forcément la plus-value que peut avoir l'implantation d'une bibliothèque. C'est ainsi que depuis de nombreuses années, et spécifiquement depuis quatre ans, entre le dépôt des projets et leur concrétisation, plus d'une douzaine de bibliothèques ont vu le jour, certaines avant l'adoption du schéma départemental de lecture publique, d'autres dans sa continuité.

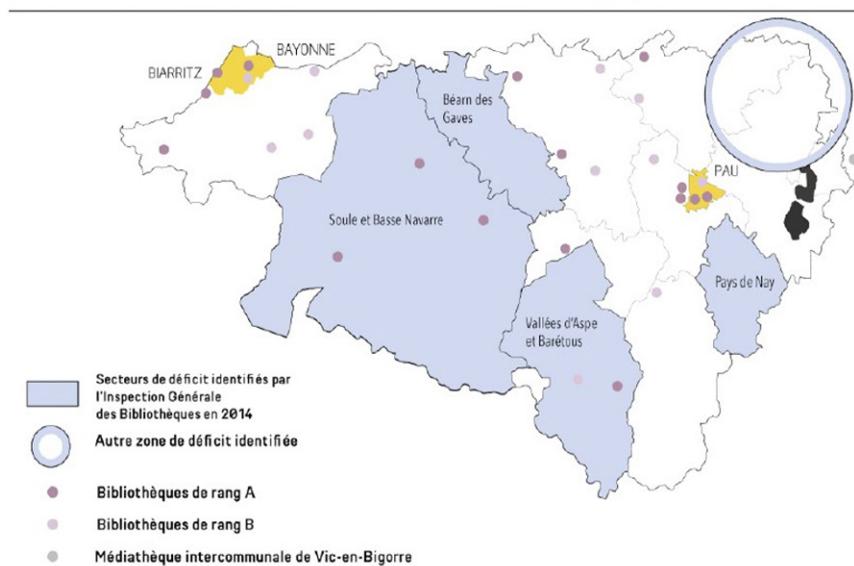
Cette volonté de développer et/ou de créer des bibliothèques a été encouragée par notre collectivité. En effet, le dispositif d'aide aux communes permet un soutien financier pour les travaux de rénovation, réhabilitation et extension de services à la population dont les bibliothèques font partie. Les thématiques travaillées depuis quelques années s'inscrivent pleinement dans les nouvelles dynamiques des bibliothèques : développement durable, projets structurants et durables des territoires (le développement de services à la population tout en concourant à l'amélioration du cadre de vie des habitants et à la sobriété énergétique), attractivité touristique, etc. À cela s'ajoute l'accompagnement auprès des élus qui est un axe fort du nouveau Schéma départemental de lecture publique. Des formations dédiées ont notamment été programmées afin de les sensibiliser à l'importance de la bibliothèque en tant que service public de proximité. Par ailleurs, une aide financière au recrutement est proposée, visant à renforcer les équipes dans les zones où l'activité repose principalement sur l'engagement bénévole.

Tous ces dispositifs ont sans doute contribué à encourager les élus à s'engager dans la création ou la rénovation de bibliothèques. Ils ont permis l'émergence de nouvelles dynamiques territoriales, afin de mieux répondre aux défis contemporains, visant en particulier à réduire les inégalités d'accès à la culture dans les Pyrénées-Atlantiques.

## Des disparités qui peinent à être résorbées

Néanmoins, des disparités subsistent dans la répartition des bibliothèques sur le territoire des Pyrénées-Atlantiques. En effet, lorsque nous avons travaillé sur la distance maximale entre le domicile et la bibliothèque, nous avons mis en évidence l'existence de zones en déficit d'équipements, notamment d'équipements structurants, ou zones blanches.

Figure 1. Les bibliothèques des Pyrénées-Atlantiques. Carte des zones « blanches » ou en déficit d'équipements, notamment structurants



Le Rapport que l'Inspection Générale des Bibliothèques a consacré en 2014 à la BDPA pointait un déficit de bibliothèques dans certains secteurs :

- Béarn des Gaves
- Vallées d'Aspe et Barétous
- Pays de Nay
- Soule et Basse-Navarre

Aujourd'hui, la situation dans ces secteurs, qui restent sous-dotés, semble avoir peu évolué.

Par ailleurs, nous pouvons relever une autre zone de déficit au nord-est de Pau, où l'on trouve des bibliothèques mais aucun réseau ni aucun équipement structurant (CC Nord-est Béarn + Ouest de la CC Adour-Madiran + Ouest de la CC Luys en Béarn).

## Une étude importante pour mieux comprendre les disparités territoriales

Déjà, en 2011, un cabinet d'études mettait en évidence les points forts et d'améliorations du premier schéma (2003). Puis, en 2013, un diagnostic territorial est établi qui évalue les besoins et attentes des acteurs des réseaux de lecture publique, et le Département adopte son deuxième schéma. L'année suivante, en 2014, l'Inspection générale des bibliothèques présente une cartographie des zones dites « blanches » des Pyrénées-Atlantiques<sup>1</sup>. C'est en 2021 que la Direction de la culture, jeunesse et des sports souhaite donner une nouvelle dynamique au secteur de la culture. La mission lecture publique est donc appelée à travailler sur la refonte de son schéma, assorti d'un nouveau règlement d'intervention et du renouvellement des conventions territoriales. Dans le même temps, le Département et l'État projetaient de s'engager conjointement dans un Contrat départemental lecture itinérance.

L'enjeu majeur du nouveau schéma, voté en 2023, était bien de répondre finement aux besoins des territoires tout en insistant sur l'accueil inconditionnel de tous les publics au sein des bibliothèques. Si cette orientation a toujours été présente dans les précédents schémas, elle devait se déployer dans un contexte renouvelé et mouvant : succession de crises – sanitaires, environnementales, sociales et économiques –, importance des usages numériques, attention portée par les pouvoirs publics sur le handicap visible et invisible et maillage différent des territoires des bibliothèques.

De la part de Troisième Pôle, nous attendions plus qu'un nouveau diagnostic territorial. Il s'agissait plutôt de mieux comprendre la représentation que se font les élus, l'ensemble des professionnels de la lecture publique et des secteurs du social et du culturel, de la lecture publique et de ses missions.

La phase préliminaire de l'étude de Troisième Pôle montre des écarts très importants entre les EPCI (établissements publics de coopération intercommunale) en termes d'équipements de lecture publique. Par exemple, certaines zones comme le Nord-Est Béarn, le Béarn des Gaves et le Pays de Nay sont sous-dotées<sup>2</sup>.

Ainsi, si nous devions présenter certaines caractéristiques géographiques relevées par l'étude, le **Pays de Nay**, situé au sud-est du Béarn, entre Pau et les premiers reliefs pyrénéens, offre un paysage plutôt mixte avec des terres agricoles et du périurbain. Sa densité est moyenne avec 89 habitants/km<sup>2</sup> et deux zones plus denses que les autres : Nay et Coarraze. Sa proximité avec Pau peut être une fragilité pour implanter de nouveaux équipements culturels.

Le **Nord-Est Béarn**, situé au nord-est du département des Pyrénées-Atlantiques, entre Pau et la limite avec le Gers, offre un paysage de coteaux et vallons agricoles et une présence de vignobles. Sa densité est faible avec une moyenne de 60 hab./km<sup>2</sup> et une population vieillissante (près de 30 % ont plus de 60 ans).

Enfin, le **Béarn des Gaves**, situé au nord-ouest du Béarn, à la frontière du Pays basque et des Landes, offre un paysage de vallées traversées par deux gaves (Oloron et Pau) et quelques bastides médiévales. Sa densité est très faible avec une moyenne de 39 hab./km<sup>2</sup> et aussi une population vieillissante

1 Biblio 64, Contrat départemental de lecture : <https://www.biblio64.fr/je-suis-elu-e/accompagnement/cdli>

2 Ibid.

Figure 2. Espace culturel du Pays de Nay



Photos: Arthur Péquin – Projets – Atelier King Kong

(près de 40 % ont plus de 60 ans). Et contrairement aux deux autres territoires décrits, le Béarn des Gaves est un territoire éloigné des grands pôles urbains.

Néanmoins, depuis la réalisation de l'étude de Troisième Pôle, le Pays de Nay a inauguré en décembre 2024 un centre culturel à Nay<sup>3</sup> incluant une ludothèque, une Micro-Folie, une médiathèque et un cinéma avec deux salles de projection d'une surface totale de 2 260 m<sup>2</sup>, 1 748 m<sup>2</sup> hors cinéma.

Un projet d'envergure et structurant né après plusieurs années de réflexion. Cet espace culturel est implanté sur l'ancien site de la gendarmerie dans le périmètre de l'opération de rénovation urbaine et devient ainsi la tête d'un réseau de lecture publique de 8 bibliothèques dans lequel s'investissent 3 salariés et plus de 50 bénévoles.

Lors de l'étude, la surface totale des équipements de lecture publique dans le département était estimée à environ 35 600 m<sup>2</sup>, soit 0,05 m<sup>2</sup> par habitant. Depuis, plusieurs bibliothèques ont été réalisées (Arette, Bayonne, Nay et Saint-Pierre-d'Irube), portant la surface totale à 39 182 m<sup>2</sup>.

## L'absence d'équipements n'est pas la seule cause des disparités

Les disparités territoriales et les zones blanches ne suffisent pas à expliquer le manque d'équipements dans les Pyrénées-Atlantiques. Le véritable enjeu réside

aussi dans la professionnalisation des équipes. Sur ce point, le taux de professionnalisation varie fortement d'un territoire à l'autre. Les écarts sont flagrants : dans les villes, les bibliothèques bénéficient d'un personnel qualifié en nombre suffisant, ce qui n'est pas le cas dans les zones rurales et montagneuses, où le taux d'agents salariés est beaucoup plus faible.

Aujourd'hui, il n'est pas possible d'affirmer que ce déficit en professionnels affecte systématiquement la gestion, la permanence ou la qualité de service car de nombreuses bibliothèques pourvues uniquement de bénévoles assurent très convenablement l'activité de leur bibliothèque.

Néanmoins, cela reste une forte particularité de notre département puisque sur les 820 personnes qui travaillent au sein des bibliothèques du réseau départemental, plus de 500 sont bénévoles. Ces bénévoles représentent aussi une force, car sans eux, nombreux sont les lieux qui n'existeraient pas.

Bien sûr, notre département n'est pas une exception et le rapport de l'IGESR 2022<sup>4</sup> sur la place et le rôle des bénévoles en bibliothèques territoriales le rappelle : « *Les bénévoles représentent environ les deux tiers des personnes travaillant en bibliothèque, et un quart des effectifs, si l'on traduit leur engagement en Équivalent Temps Plein.* »

Pour notre département, il est donc évident qu'il y a une corrélation entre nos réalités géographiques et le niveau bas de professionnalisation. Les centres urbains ne sont pas les plus représentatifs

<sup>3</sup> « Plongez au cœur du futur Espace Culturel du Pays de Nay ! », YouTube, 26 septembre 2023 : [https://www.youtube.com/watch?v=p6HWLO\\_fWfU](https://www.youtube.com/watch?v=p6HWLO_fWfU)

<sup>4</sup> Voir la synthèse du service Questions ? Réponses ! de l'Enssib : <https://questions-reponses.enssib.fr/question/benevoles-en-bibliotheque-municipale-statistiques-et-caracteristiques>

sur le réseau des bibliothèques et concentrent à eux seuls une forte majorité des professionnels. En effet, le département compte 322 salariés, soit 1 agent pour 2 500 habitants environ (chiffres de l'étude de Troisième Pôle). Si ce taux moyen n'est pas très éloigné des recommandations de la DRAC, les écarts restent importants. Ce sont les grandes villes qui concentrent le plus de professionnels, parfois au-dessus des recommandations de la DRAC, comme c'est le cas pour Pau, Bayonne, Biarritz et Anglet, mais aussi Hendaye, Saint-Jean-de-Luz, Lons, Billière ou Orthez.

Par ailleurs, le département peut se prévaloir de disposer, au sein de son réseau des bibliothèques, d'un nombre considérable de bâtiments :

161 établissements de lecture publique pour desservir une population de près de 700 000 habitants.

## Des efforts spécifiques dans les zones de montagne

Dans les zones les plus retirées et notamment dans les montagnes, des efforts sont faits pour faciliter l'accès aux bibliothèques. Nous le savons, pour les communes isolées ou situées dans des vallées, l'accès à une médiathèque peut demander des trajets longs, peu fréquentés, et contraints par des conditions climatiques variables. Et ce sont souvent les écoles qui

Figure 3. Les bibliothèques des Pyrénées-Atlantiques. Répartition des réseaux et des principales bibliothèques

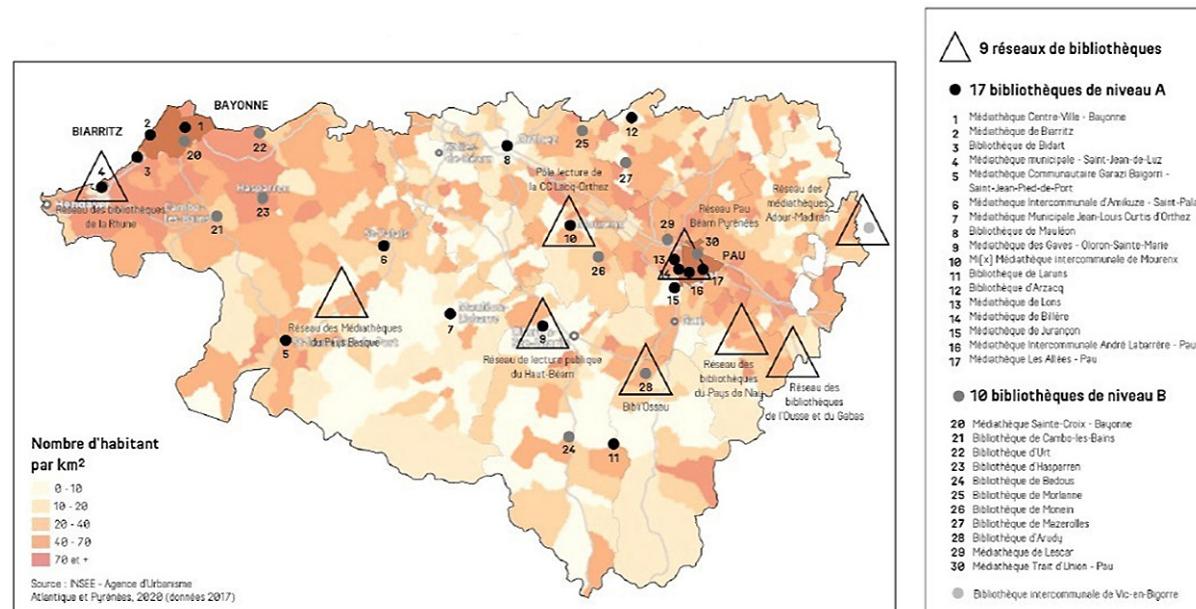
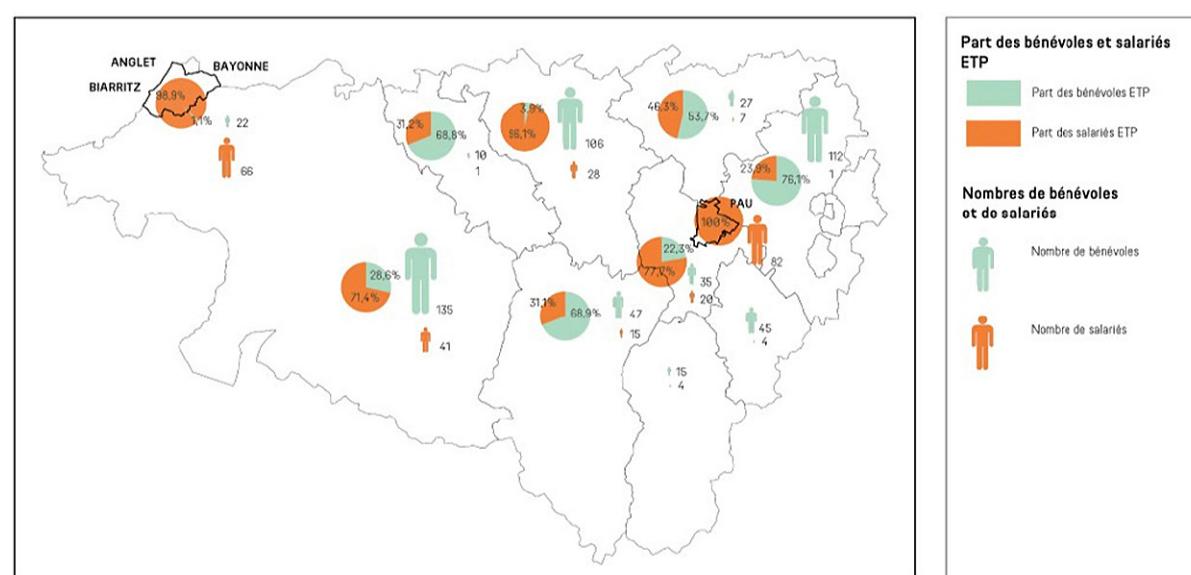


Figure 4. Les bibliothèques des Pyrénées-Atlantiques. Part des bénévoles et salariés ETP (équivalent temps plein) et nombre d'agents et bénévoles



font office de lien vers la lecture publique dans ces zones isolées, et qui peuvent subir des dégâts liés à de fortes intempéries<sup>5</sup>. Ces villages ne sont pas en mesure de créer une bibliothèque. Ce sont donc les écoles qui assurent l'accès à la lecture en créant des espaces dédiés dans leur classe.

Depuis 2006, la bibliothèque départementale ne dessert plus les établissements scolaires. Néanmoins, dans ces zones isolées, le transport des élèves vers une bibliothèque est organisé, et le règlement d'intervention du Schéma départemental de la lecture publique soutient cette initiative. En effet, une subvention est prévue pour les transports scolaires des enfants vers une bibliothèque lorsqu'il n'en existe pas dans la commune.

Les contraintes thermiques dans des zones climatiques plus difficiles (neige, pluie forte, humidité, vent) sont plus fortes et peuvent être un véritable frein au développement d'équipements de lecture publique. Les coûts liés à l'adaptation des bâtiments (isolation, climat, gestion de l'humidité) et à leur maintenance peuvent être supérieurs dans ces zones de montagne ou de bord de mer exposées aux intempéries ou à l'humidité saline.

Si les bénévoles sont engagés et restent mobilisés au sein des bibliothèques, les horaires d'ouverture peuvent être plus restreints dans les zones peu peuplées, où le nombre d'habitants ne justifie pas toujours une grande amplitude. Cela induit un moindre accès pour les habitants, surtout pour ceux qui travaillent et/ou sont dépendants des transports publics peu nombreux dans ces zones.

Nous notons que, depuis quelques mois, ces petites bibliothèques parviennent à intégrer de nouveaux bénévoles et pourront peut-être s'organiser différemment. En effet, si certaines équipes souhaitent ouvrir plus largement, la disponibilité et aussi le faible espace ne permettent pas toujours un élargissement des horaires.

Cependant, ces bibliothèques en zone de montagne réfléchissent de plus en plus à améliorer l'accès à leur site et n'hésitent pas à franchir le pas pour proposer plus d'animations culturelles, notamment celles organisées et pilotées par la Bibliothèque départementale des Pyrénées-Atlantiques. Aydius, par exemple, village de 100 habitants, a reçu en 2024<sup>6</sup> près de 200 personnes lors d'un concert organisé dans le cadre de l'évènement Musique en

Mai-diathèques et 40 personnes en 2025 pour le Printemps des poètes<sup>7</sup>.

Figure 5. Printemps des poètes 2025, à Aydius



Photo : N. Chartier

L'isolement ou la situation géographique dans les zones en haut de vallée ou de montagne ne sont donc pas toujours des freins pour proposer des animations aux habitants de ses territoires. Et si le déplacement du bibliobus peut parfois être difficile dans les vallées, nous poursuivons ce service, et les bénévoles n'hésitent pas à se déplacer à la bibliothèque départementale.

Pour les publics en zone urbaine, sur le littoral ou au piémont, répondre à leurs attentes et demandes d'horaires élargis est plus réalisable grâce à la présence d'équipes professionnelles et à un maillage associatif et culturel riche et varié.

Enfin, en zone montagneuse, les périodes d'accès peuvent être affectées par les aléas saisonniers (neige, fermeture de routes), ce qui influence la planification des activités, les horaires d'été ou d'hiver.

Malgré toutes ces contraintes climatiques, et leurs impacts sur l'accessibilité des bibliothèques, nous avons de beaux exemples de développement culturel dans les vallées comme le prouve le réseau de la communauté de communes de la Vallée d'Ossau (CCVO). Avec ses quatre bibliothèques, la communauté de communes a réussi à inscrire le volet lecture publique à l'axe développement culturel du territoire visant ainsi à renforcer l'accessibilité aux savoirs et à la culture pour tous les habitants du territoire. Leur programme annuel d'action culturelle vise à favoriser la sensibilisation du public à la culture et à la lecture et donne une image vivante et attractive des bibliothèques du réseau.

La convention signée entre la CCVO et le Département prend en compte cette nécessité d'accessibilité en encourageant notamment l'accès de tous les habitants du territoire à des ressources multiples, éclectiques et inclusives, et en incitant ses quatre

5 Étienne Czernicka, « Béarn : après l'inondation à Lourdios-Ichère, les écoliers seront relogés dans le Musée du pastoralisme », *Sud-Ouest*, 1<sup>er</sup> septembre 2023 : <https://www.sudouest.fr/pyrenees-atlantiques/lorlon-sainte-marie/bearn-apres-l-inondation-a-lourdios-ichere-les-ecoliers-seront-reloges-dans-le-musee-du-pastoralisme-16473223.php>

6 « Aydius : les Poupées Gonflées en concert vendredi », *La République des Pyrénées*, 22 mai 2024 : <https://www.larepubliquedespyrenees.fr/pyrenees-atlantiques/aydius/aydius-les-poupees-gonflees-en-concert-vendredi-19804005.php?csnt=19b18669043>

7 « Aydius : le Printemps des Poètes avec Milène Tournier », *La République des Pyrénées*, 10 mars 2025 : <https://www.larepubliquedespyrenees.fr/pyrenees-atlantiques/aydius/aydius-le-printemps-des-poetes-avec-milene-tournier-23567109.php>

Figure 6. Centre culturel Ambille, médiathèque à Arette



Photo: tourisme64.com

bibliothèques à proposer des locaux, une amplitude horaire et un fonctionnement adapté à la population à accueillir.

Si les cinq conventions territoriales sont sensiblement identiques, l'exemple de la CCVO met en avant une volonté de s'appuyer sur la lecture publique pour développer une programmation culturelle adaptée au territoire en privilégiant de façon explicite la promotion des artistes locaux.

Toujours dans l'objectif d'accompagner les mutations sociétales et environnementales, les projets architecturaux menés dans le département des Pyrénées-Atlantiques sont pensés de façon spécifique, en prenant en compte tous les aspects cités précédemment.

## Deux exemples de nouvelles bibliothèques qui ont adapté leur structure à leur lieu d'implantation

Arette et Saint-Pierre-d'Irube sont deux illustrations parfaites des capacités d'adaptation à l'environnement. Arette, petite commune de montagne de 1 050 habitants, et Saint-Pierre-d'Irube, commune à proximité de Bayonne, de 5 779 habitants, ont monté deux projets de construction adaptés à leur localisation, et aux services qu'ils souhaitent offrir.

### Arette, un projet global

Petit arrêt sur images sur le projet de la commune d'Arette dont le projet est devenu réalité avec son inauguration fin août 2025. La commune d'Arette est située dans la vallée du Barétous, bordée à l'Ouest par la vallée d'Aspe et à l'Est par la Soule. Arette est à 30 minutes du centre-ville d'Oloron (10 650 habitants).

La commune d'Arette, forte d'une population d'environ un millier d'habitants à l'année et de plus de 1 000 résidences secondaires, vit au rythme des quatre saisons. Le tourisme constitue l'un des principaux moteurs économiques du village, notamment

grâce à la proximité de la station La Pierre Saint-Martin. Dans ce contexte, la commune a bénéficié d'une opportunité exceptionnelle : le legs immobilier du peintre Paul Ambille, qui a exprimé le souhait que ses propriétés soient dédiées à la culture et à la transmission auprès des jeunes générations. Ce don a permis à Arette d'envisager la création d'un centre culturel d'envergure, intégrant :

- une bibliothèque de 135 m<sup>2</sup> ;
- une salle d'exposition consacrée aux œuvres de Paul Ambille (collection gérée par l'association Taylor) ;
- un auditorium de 104 m<sup>2</sup> ;
- des espaces dédiés à l'école de musique.

Si le calcul de la dimension du bâtiment de la bibliothèque n'a pas pris en compte les nombreuses résidences secondaires, il s'avérait déjà opportun de créer un espace lecture publique dans cette vallée de Barétous qui n'en comptait aucun. Ce calcul s'est basé sur la population DGF<sup>8</sup> avec pondération. En effet, en prenant en compte la population (1 096) et le nombre de résidences secondaires (1 000), Arette accueille 2 100 habitants (a été comptabilisé un habitant par résidence), soit le calcul pour une superficie bâtiment de 147 m<sup>2</sup>. L'auditorium étant entièrement dédié à l'activité de la médiathèque, la surface totale est de 239 m<sup>2</sup> pour l'activité bibliothèque.

Ainsi, ce projet culturel a été conçu en cohérence avec les caractéristiques de la population locale et les flux touristiques.

Il vise à proposer une offre culturelle accessible et inclusive, capable de répondre à la diversité des publics, tout en valorisant les thématiques artistiques et les sports de nature, en lien avec l'identité du territoire. Par ailleurs, afin d'anticiper les évolutions liées au changement climatique et de maintenir l'attractivité de la montagne, la commune porte également

<sup>8</sup> Population Insee + résidences secondaires.

Figure 7. Future médiathèque Saint-Pierre-d'Irube dans le château de Lissage



Source : site de la ville de Saint-Pierre-d'Irube

un projet complémentaire : le centre d'hébergement inclusif et touristique « Pyrenea Campus », qui collaborera étroitement avec le centre culturel Paul-Ambille. Cette synergie permettra de renforcer l'ancre territorial du projet et d'en faire un levier de développement durable et culturel pour Arette.

### Saint-Pierre-d'Irube, un projet de grande ampleur

Pour Saint-Pierre-d'Irube, c'est le château de Lissage/Lizaga qui accueillera la future médiathèque municipale début 2026<sup>9</sup>, un équipement culturel de proximité pensé pour répondre aux besoins de tous les habitants.

Dans une volonté affirmée d'accessibilité, la municipalité a choisi de rendre l'accès à ce nouvel espace entièrement gratuit. Pensée comme un véritable lieu de vie, la médiathèque, d'une surface de 752 m<sup>2</sup>, proposera de multiples espaces et répondra au développement culturel local. Une ambition qui a le double mérite d'exister non seulement par la dimension d'un projet mais aussi par la proximité de villes touristiques importantes comme Bayonne (à 4 km), Anglet (à 8 km) et Biarritz (à 12 km) qui toutes proposent un service de lecture publique à la hauteur de leur fréquentation et du flux touristique.

Cet équipement participera ainsi au maillage en équipements culturels de l'agglomération du BAB (Bayonne, Anglet, Biarritz) en proposant un lieu avec des offres multiples : tiers lieu, ludothèque, espace vert, etc. Avec sa dimension environnementale et patrimoniale, cet équipement a toute sa place dans cette partie du département.

La culture et la langue basque seront également mises en valeur puisque 10 % du fonds de documents

imprimés sera en langue basque et 50 % du fonds musical sera composé d'artistes locaux.

## Les Pyrénées-Atlantiques et ses deux langues régionales

Le Département est engagé dans une démarche volontariste de valorisation de ses deux langues régionales dans ses politiques publiques. Il est prévu d'intégrer la culture et les langues régionales aux missions de lecture publique, favorisant ainsi un égal accès au livre et à la culture basque ou béarnaise/gasconne/occitane. Nous ne pouvons pas évoquer les spécificités géographiques sans rappeler cet héritage linguistique.

Par exemple, une dizaine de bibliothèques bénéficient du « meuble occitan », dispositif créé et coordonné par la mission Actions culturelles et langues régionales et la mission Lecture publique départementale. Ce meuble est composé de livres en VO et de traductions, d'albums jeunesse, de CD et DVD.

À cela s'ajoute le fonds local, fonds essentiel pour une bibliothèque départementale qui permet de valoriser l'identité du territoire et à certaines bibliothèques et réseaux de lecture publique de s'engager dans la promotion de collections spécifiques.

Néanmoins, la production éditoriale en occitan et en basque demeure peu abondante, ce qui entraîne une réelle difficulté dans les acquisitions de documents en langues locales.

Pour les bibliothèques de petite taille, cela peut représenter un coût supplémentaire, ainsi qu'une démarche logistique et intellectuelle complexe. Dans ce contexte, la Biblio64 demeure une ressource essentielle, en lien avec la mission Actions culturelles et langues régionales, permettant de renforcer les fonds documentaires et de soutenir ces établissements dans

<sup>9</sup> Voir site de la ville : <https://www.saintpierredirube.fr/fr/culture-sport-loisirs/mediatheque/>

leur mission. La Biblio64 développe aussi son soutien dans l'accès et la promotion des langues régionales en développant ses outils d'animation (Kamishibaïs traduits, DVD, etc.).

Ce travail sur les spécificités géographiques et les bibliothèques nous permet de dire qu'elles constituent pour le département des Pyrénées-Atlantiques, caractérisé par un relief marqué, une diversité climatique, une densité de population hétérogène et un patrimoine culturel riche, à la fois un atout et un défi pour le développement de la lecture publique. Les bibliothèques, qu'elles soient situées en milieu urbain, sur le littoral ou dans les vallées, jouent un

rôle fondamental en tant que lieux de lien social et de transmission culturelle.

En tant que Bibliothèque départementale, notre mission est donc de poursuivre notre action d'accompagnement et d'ingénierie territoriale, afin de soutenir les démarches d'adaptation des équipements : qu'il s'agisse de l'architecture, des collections ou des propositions culturelles.

Enfin, c'est en poursuivant ce travail de réduction des inégalités d'accès à la lecture publique que nous pourrons, à l'échelle départementale, préserver et valoriser la richesse des collections, la diversité des lieux et l'identité culturelle locale. ☺

# LA BIBLIOTHÈQUE DE L'UNIVERSITÉ DU LITTORAL CÔTE D'OPALE (BULCO), UN SCD CÔTIER ÉTENDU

**Antoine Brand**

Directeur adjoint, responsable du département Appui à la recherche,  
Bibliothèque de l'Université du Littoral Côte d'Opale (BULCO)

*La BULCO est un ensemble de quatre bibliothèques universitaires à cheval sur deux départements, fonctionnant en cohérence, moyennant un effort d'organisation. Elle est confrontée aux spécificités d'un territoire à la fois dense et dispersé et à l'attraction de l'université métropolitaine voisine. La BULCO est exposée à des aléas climatiques sans menace existentielle directe.*

**L**a Bibliothèque de l'Université du Littoral Côte d'Opale (BULCO) est le service commun de la documentation (SCD) de l'Université du Littoral Côte d'Opale. Crée en 1993, elle se caractérise par sa multipolarité sur une aire territoriale étendue.

## Pourquoi « Côte d'Opale »

Le nom de « Côte d'Opale » apparaît en 1911 et désigne à l'origine la côte qui s'étend du Crotoy à Équihen-Plage. Le périmètre ainsi désigné est ensuite changeant et mal défini mais il est figé administrativement par la création en 2013 du Pôle métropolitain Côte d'Opale (PMCO), un syndicat mixte regroupant 11 intercommunalités et 6 schémas de cohérence territoriale. On peut cependant noter une limite culturelle et linguistique traversant le littoral au niveau de l'estuaire de l'Aa séparant le pays de culture picarde à l'ouest et flamande à l'est.

Le littoral de Boulogne-sur-Mer à Dunkerque se caractérise par un climat océanique marqué par des hivers doux, des étés frais et une forte exposition aux vents. Il combine des sites balnéaires avec des zones portuaires et industrielles (Dunkerque, 3<sup>e</sup> port de France, Calais, 1<sup>er</sup> point d'échange avec le Royaume-Uni et Boulogne, 1<sup>er</sup> port de pêche) tandis que l'arrière-pays est plus rural et agricole. Le tourisme y joue un rôle économique croissant.

L'espace ainsi délimité conjugue un certain enclavement et des échanges avec l'étranger proche : littoraux au nord et à l'ouest, frontière belge à l'est forment un quadrilatère de 70 kilomètres sur 30.

A contrario, ces frontières induisent également des échanges culturels du fait de l'histoire (Calais est une ville anglaise jusqu'en 1558 tandis que Dunkerque, possession des Habsbourg depuis Charles Quint, change plusieurs fois de mains entre Français, Espagnols et Anglais avant de devenir

définitivement française en 1661) ou de l'économie (dentellières anglais à Calais, marins comoriens à Dunkerque, etc.<sup>1</sup>).

## Contexte de création

L'Université du Littoral Côte d'Opale (ULCO)<sup>2</sup> est créée le 7 novembre 1991 sur la base d'antennes universitaires plus anciennes et dans le cadre du plan Université 2000<sup>3</sup>. Ce plan avait pour but de désengorger les universités de Lille et Paris, qui connaissaient alors une forte croissance de leurs effectifs. Huit universités nouvelles sont ainsi créées, dont deux dans la région Nord-Pas-de-Calais.

À l'instar de sa voisine l'Université d'Artois, l'ULCO est implantée sur plusieurs sites – Boulogne-sur-Mer, Calais, Dunkerque et Saint-Omer – dans une amplitude de 75 kilomètres (distance entre Dunkerque et Boulogne-sur-Mer).

L'implantation des sites universitaires dépend du foncier disponible et de la volonté politique des exécutifs locaux. L'arrivée du site universitaire est attendue à Boulogne mais sa localisation géographique fait l'objet d'une passe d'armes entre majorité et opposition<sup>4</sup>. La position centrale de la ville de Calais et

1 Voir l'exposition « *Les autres* ou l'*Histoire des Étrangers et de l'immigration à Dunkerque* », archives municipales de Dunkerque, 2013 : [https://archives-dunkerque.fr/fileadmin/CMUA/kiosque/Expositions/LES\\_AUTRES.pdf](https://archives-dunkerque.fr/fileadmin/CMUA/kiosque/Expositions/LES_AUTRES.pdf)

2 « Université du Littoral-Côte-d'Opale », Wikipédia, 2025 : [https://fr.wikipedia.org/w/index.php?title=Universit%C3%A9\\_du\\_Littoral-C%C3%A9t%C3%A9-d'Opale&oldid=223656598](https://fr.wikipedia.org/w/index.php?title=Universit%C3%A9_du_Littoral-C%C3%A9t%C3%A9-d'Opale&oldid=223656598)

3 Roland Peylet, « L'État, les universités et les collectivités territoriales », *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)*, 1992, n° 5, p. 8-11. <https://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-1992-05-0008-001>

4 Bruno Béthouart, « Chapitre XVI. Boulogne à la croisée des siècles », dans Alain Lottin (dir.), *Histoire de Boulogne-sur-Mer : ville d'art et d'histoire*, Villeneuve-d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion, 2014, p. 449-490. <https://books.openedition.org/septentrion/7602>

son antériorité (un premier collège universitaire y a été créé par l'Université de Lille en 1963) devraient logiquement en faire le siège de la présidence mais le site universitaire y est installé en périphérie, loin du centre-ville<sup>5</sup>. La ville de Dunkerque et sa communauté urbaine choisissent en revanche d'attribuer à l'ULCO des terrains et bâtiment de l'ancien quartier portuaire de la Citadelle, très central<sup>6</sup>, ainsi que le bâtiment de l'ancien collège Lamartine. La volonté politique aboutit à la domiciliation à Dunkerque de la présidence.

D'abord hébergées provisoirement, les bibliothèques reçoivent des bâtiments nouvellement construits dans le courant des années 1990 et toujours en usage aujourd'hui, à l'exception de la bibliothèque universitaire (BU) de Calais, en cours de rénovation profonde.

Université de proximité, l'ULCO dessert un quadrilatère compris entre quatre villes moyennes :

- Boulogne-sur-Mer comprend 41 039 habitant·es (recensement 2022) pour une unité urbaine de 84 676 habitant·es (recensement 2018) ;
- Calais comprend 67 585 habitant·es pour une unité urbaine de 92 229 habitant·es ;
- Dunkerque comprend 87 013 habitant·es pour une unité urbaine de 162 506 habitant·es ;
- Saint-Omer comprend 14 358 habitant·es pour une unité urbaine de 73 636 habitant·es.

Au total, ces quatre agglomérations regroupent 413 047 habitants, soit plus de la moitié des 760 400 habitants du PMCO<sup>7</sup>.

Notons que ce territoire, autrefois d'une démographie dynamique, est en repli depuis 2013 du fait d'une fécondité en baisse et d'une faible attractivité. Le déficit migratoire sur la tranche 18-25 ans est particulièrement marqué du fait des départs vers les métropoles pour études supérieures. La création d'une université de proximité n'a pu rééquilibrer la balance.

## Particularités

L'Université du Littoral Côte d'Opale présente deux caractéristiques qui font son originalité.

D'une part, elle n'est pas structurée en unités de formation et de recherche (UFR) mais en centres de gestion universitaire (CGU), qui prennent en charge le fonctionnement logistique et l'entretien des bâtiments. Ces CGU sont les interlocuteurs des

responsables de bibliothèques pour les questions d'entretien, de réparation et d'aménagement. Les travaux plus lourds sont centralisés par la Direction du patrimoine. Cette structuration fait sens dans la mesure où les disciplines enseignées sont redondantes d'un site à l'autre : ainsi par exemple les STAPS (licences de sciences et techniques des activités physiques et sportives) sont enseignées sur les quatre sites, et il ne serait pas efficace qu'une UFR de STAPS doive gérer des locaux simultanément sur des campus aussi distants.

D'autre part, l'université est à cheval sur deux départements. Cela peut la conduire à interagir avec des politiques publiques différentes, mais les points de contacts entre administrations universitaire et départementale sont rares. Cela induit, par exemple, que seule la BU de Dunkerque est en mesure d'accueillir des personnes condamnées à des travaux d'intérêt général (TIG) en vertu d'un dispositif mis en place par le SPIP (service pénitentiaire d'insertion et de probation, service déconcentré de l'État) du Nord, qui n'est pas déployé de manière équivalente dans le Pas-de-Calais. Par ailleurs, les archives définitives de l'université devraient être versées aux archives départementales du Nord, y compris concernant les sites universitaires localisés dans le Pas-de-Calais.

### Cette multipolarité pose plusieurs problèmes : transversalité, matricialité, recentrage

La distance entre les sites est importante : 42 km de Calais à Dunkerque, 37 à 41,5 km de Calais à Boulogne, 41 à 46 km de Calais à Longuenesse (périphérie de Saint-Omer où se trouve le site universitaire). Elle rend difficile la mutualisation des ressources.

Elle implique la redondance des équipes pour le service public, ce qui impose un taux d'encadrement des usagers très flatteur sur le papier mais qui traduit simplement le fait qu'une heure de service public mobilise quatre fois plus d'agents que sur un site unique.

Elle impose également une organisation permanente pour maintenir la continuité de la direction, des services et des collections entre les BU. Une navette bihebdomadaire fait circuler les documents qu'un service de prêt entre sites (PES) met à disposition du public d'un site à l'autre. Elle tend également de plus en plus à être le mode exclusif de circulation de l'ensemble des documents administratifs papier échangés entre les sites.

Enfin, cette multipolarité a pesé dans le choix de privilégier précocement les abonnements électroniques aux abonnements papier. Dans le cas de filières redondantes ou ayant des besoins documentaires similaires sur plusieurs sites, les premiers abonnements à des revues électroniques ont été saisis comme une aubaine pour éviter les coûts

5 Jacques Trentesaux, « La sortie du tunnel ? », *L'Express*, 11 septembre 2003.

6 Christophe Husser et Stéphane Raison, « Dunkerque : la reconversion de terrains portuaires », *Annales des Mines - Réalités industrielles*, 10 décembre 2015, n° 4, p. 66-71.

7 Voir « Le Pôle métropolitain de la Côte d'Opale : un vaste territoire en recul démographique et soumis à des fragilités socio-économiques », *Insee Flash Hauts-de-France*, n° 131, novembre 2021. <https://www.insee.fr/fr/statistiques/5894436>

d'abonnements papier multiples. Par surcroît, leur prix était alors modique.

En interne, les réunions de direction sont tenues sur les différents sites alternativement afin d'assurer un contact de celle-ci avec les équipes locales. Les réunions des services transversaux, quant à elles, se tiennent souvent à Calais dont la position est à peu près équidistante des autres sites. Une ligne de bus assurait la liaison entre les trois principaux sites à des horaires intéressants jusqu'en 2014<sup>8</sup>. L'université s'est équipée à partir de 2013 de salles de visioconférence, puis de dispositifs mobiles. La crise sanitaire de 2020 fait entrer dans les mœurs le télétravail et les outils numériques de réunion à distance. Les échanges s'en trouvent facilités mais l'engagement qu'induit le présentiel n'y est pas toujours.

Cette multipolarité est à prendre en compte dans les choix de structuration du service. La première impulsion a été celle d'un fonctionnement très indépendant, chaque BU fonctionnant comme sa propre petite république. À partir de la fin des années 2000, un mouvement de transversalisation a été amorcé pour aboutir à une structuration matricielle des équipes : chaque activité ayant une déclinaison locale se tient sous une autorité transversale. Ce mouvement est conforté par une organisation formelle en 2012. L'homogénéité des pratiques est accrue mais non achevée, et les agents dépendent de plusieurs « n + 1 », ce qui induit une certaine lourdeur et du jeu dans les relations hiérarchiques.

Une réflexion stratégique de plusieurs années a abouti à une nouvelle organisation, effective en janvier 2025, où les équipes transversales sont bien distinctes des équipes locales (mais où tous les agents des BU participent au service public du site de rattachement).

### Elle se complique d'un déséquilibre

La centralité dunkerquoise du SCD se traduit par un déséquilibre dans les ressources humaines : historiquement, le site de Dunkerque a toujours été plus pourvu en personnel. Lors de sa création dans les années 1990, le traitement des collections nécessite une main-d'œuvre nombreuse et localisée. L'évolution dans ce domaine induit une reconversion vers d'autres tâches et une prévalence dunkerquoise.

Il en a résulté un mouvement permanent d'aller et retours au fil des promotions. Le schéma récurrent a été le suivant :

- 1 Un·e agent·e dunkerquois·e est promu·e, doit par conséquent rejoindre un autre site (Calais ou Boulogne), roule plus ou moins 100 km par jour pour se rendre au travail et prend son mal en patience.

- 2 Un·e autre agent·e de Dunkerque prend sa retraite, en fonction de l'évolution des profils de postes, l'agent·e anciennement promu·e peut revenir.
- 3 La place laissée vacante sur l'autre site est pourvue par un·e contractuel·le.

Il en résulte que l'équipe de la BU de Dunkerque est nombreuse, âgée et titulaire, tandis que les équipes de Calais et Boulogne sont plus restreintes, plus jeunes et plus contractuelles.

Ce déséquilibre a été accentué par des travaux de rénovations à la BU de Calais, qui a contraint l'équipe à se ventiler partiellement sur les autres sites (trois agents à Dunkerque, un agent à Boulogne) et à servir le public dans des locaux bien plus petits. Non seulement le site le plus central géographiquement devient celui qui offre le moins de facilités pour se réunir, mais il est encore moins pourvu en personnel. Cette situation n'est heureusement que provisoire.

**Tableau. Répartition des fiches de postes en équivalent temps plein, ETP (certaines fiches de postes relèvent d'une catégorie supérieure à celle du statut de l'agent)**

BU	Personnel (en ETP)
Boulogne	2 A; 4,8 B; 5,6C
Calais	2 A; 1 B; 3,8 C [projection après réouverture: 3 A; 3 B; 4,8 C]
Dunkerque	3,8 A; 8,6 B; 5,8 C [2,8A; 6,5 B; 5,8C]
Saint-Omer	0,2A; 1,5 B; 2C

### Rencontrer notre public

L'Université du Littoral Côte d'Opale a été conçue comme une université de proximité, destinée à fournir un service d'enseignement supérieur aux habitants d'un territoire donné. Elle remplit cette mission avec trois limites.

**La première** est la limitation du nombre des parcours et des spécialités dans les filières d'études du fait d'un effectif restreint. Au cours des dernières années, des spécialités supplémentaires ont été supprimées en raison d'un effectif insuffisant et pour donner suite aux critiques de la dernière vague d'évaluation du Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur (HCÉRES).

**La deuxième** est le caractère très délimité du territoire couvert par l'université. Comme on l'a vu, celui-ci est borné par les littoraux de la Manche et de la Mer du Nord et par la frontière belge.

Son extrémité méridionale se trouve à la lisière du pôle urbain lillois (à 24 km du nœud ferroviaire d'Hazebrouck), mais il s'agit du plus petit pôle de l'université, formé par l'Institut universitaire de technologie (IUT) de Longuenesse et l'école d'ingénieur.

Il en résulte un réservoir de public étudiant restreint aux quatre agglomérations et à leur périphérie souvent réduite à un demi-cercle.

<sup>8</sup> « Adieu la ligne BCD ! Pour se rendre à Calais, il faudra prendre le train », *La Voix du Nord*, 31 décembre 2014.

**La troisième** est la force d'attraction sur le territoire du mastodonte lillois avec ses 78 000 étudiant·es.

La vie à Lille est certes plus chère et nécessite souvent la location d'un logement étudiant. Mais le choix des formations disponibles y est bien plus large, et le réseau de TER permet des allers-retours quotidiens depuis le Dunkerquois ou le Calaisis avec des possibilités de gratuité pour les étudiant·es boursier·es<sup>9</sup>. De plus, le territoire couvert par l'ULCO se caractérise par une forte densité de petites villes, ce qui impose de toute façon une grande mobilité à la population étudiante. Une enquête menée en 2021, intitulée « Vous et votre BU pendant la crise sanitaire », a mis en évidence que la moitié de la population étudiante de l'ULCO habitait alors à plus de 10 km du site universitaire fréquenté. Notre public est donc très tributaire des transports collectifs et de la route, tandis que l'offre en logement étudiant a longtemps été complètement privée, en l'absence de cité universitaire. Il en résulte une difficulté (mais non une impossibilité) à faire apparaître une vie étudiante, l'usager·e ne souhaitant pas toujours s'attarder loin de son domicile après les cours.

Pour ce qui concerne la BULCO, la prise de conscience de ces spécificités nous a permis de mieux comprendre le caractère inadapté d'une partie de notre offre de services (conférences en soirée notamment). Cependant, leur prise en compte dans l'évolution de notre organisation et de nos horaires implique une réflexion plus approfondie impliquant d'autres données.

À la rentrée 2024, la BULCO comptait 7 822 usager·es étudiant·es de l'ULCO (chiffres SISE), en baisse pour la cinquième année consécutive après un pic à 9 951 en 2019.

## Rencontrer nos homologues régionaux

Dans le contexte de fusion des régions Nord-Pas-de-Calais et Picardie en 2015, la BULCO et ses homologues de l'Université d'Artois et de l'Université de Picardie Jules-Verne ont organisé des réunions de coopération régionale au cours de l'année universitaire 2016-2017. Il s'agissait de mutualiser des expériences et d'explorer des possibilités de réalisations communes entre SCD voisins. Les réunions se sont toutes tenues en présentiel, ce qui a nécessité à chaque fois deux heures de route pour les équipes visiteuses. Les ateliers ont surtout abouti à des échanges de bonnes pratiques, mais on peut mettre au crédit de l'atelier animation culturelle la réalisation d'une exposition remarquée sur les littératures de l'imaginaire.

<sup>9</sup> « Mon Abo Etudiant TER Hauts-de-France », Guide des aides, site de la Région Hauts-de-France : <https://guide-aides.hautsdefrance.fr/aide813>

Après l'ouverture à l'ULCO d'une première année commune aux études de santé (PACES<sup>10</sup>, devenue PASS<sup>11</sup>) dispensée à distance par l'Université de Picardie Jules-Verne (UPJV), la coopération régionale trouve désormais un cadre dans l'alliance A2U<sup>12</sup> entre ces trois universités. Mais elle demande à être relancée pour ce qui concerne les bibliothèques. La circulation de l'exposition « Annie Ernaux, une lutte des places » entre les trois SCD en constitue une première étape. Elle est annoncée à la BULCO pour l'automne 2026.

## Les bibliothèques les pieds dans l'eau ?

La localisation de l'ULCO dans le polder côtier du littoral induit une préoccupation évidente quant aux risques de submersion marine engendrés par le changement climatique. Si des simulateurs grand public de montée des eaux sont accessibles sur le Web (voir figure en page suivante), ceux-ci peuvent donner une vision trompeuse de nos perspectives.

Le rapport spécial du GIEC (Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat) *L'océan et la cryosphère dans le contexte du changement climatique, résumé à l'attention des décideurs* (2019)<sup>13</sup> projette une augmentation du niveau moyen des mers entre 0,43 et 0,84 m en 2100. Dans ses projections, le GIEC fait état de nombreuses incertitudes quant aux caractéristiques locales de cette montée, ainsi que sur les limites supérieures de celle-ci<sup>14</sup>.

Il convient cependant d'envisager cette perspective non comme une évolution graduelle mais comme une augmentation des risques et de l'exposition aux événements climatiques extrêmes (par exemple : submersion ponctuelle due à la combinaison d'une tempête et d'une grande marée). Les sites de la BULCO y sont différemment exposés :

La BU de Boulogne est située en hauteur, à 10 mètres au-dessus du niveau de la mer<sup>15</sup>, car la ville est très montueuse. Cette configuration la met à l'abri de la submersion marine mais peut en revanche l'exposer à un risque d'inondation ponctuelle due à de fortes précipitations combinées au relief et à l'artificialisation des sols, comme cela s'est produit en 2023 dans d'autres endroits du Boulonnais.

La BU de Calais est située dans le quartier du Beau-Marais, à un mètre au-dessus du niveau de la mer et 4 km de la plage. Il est protégé par le port et le cordon dunaire (jusqu'à 7 mètres de hauteur)

<sup>10</sup> Première année commune aux études de santé.

<sup>11</sup> Le parcours d'accès spécifique santé.

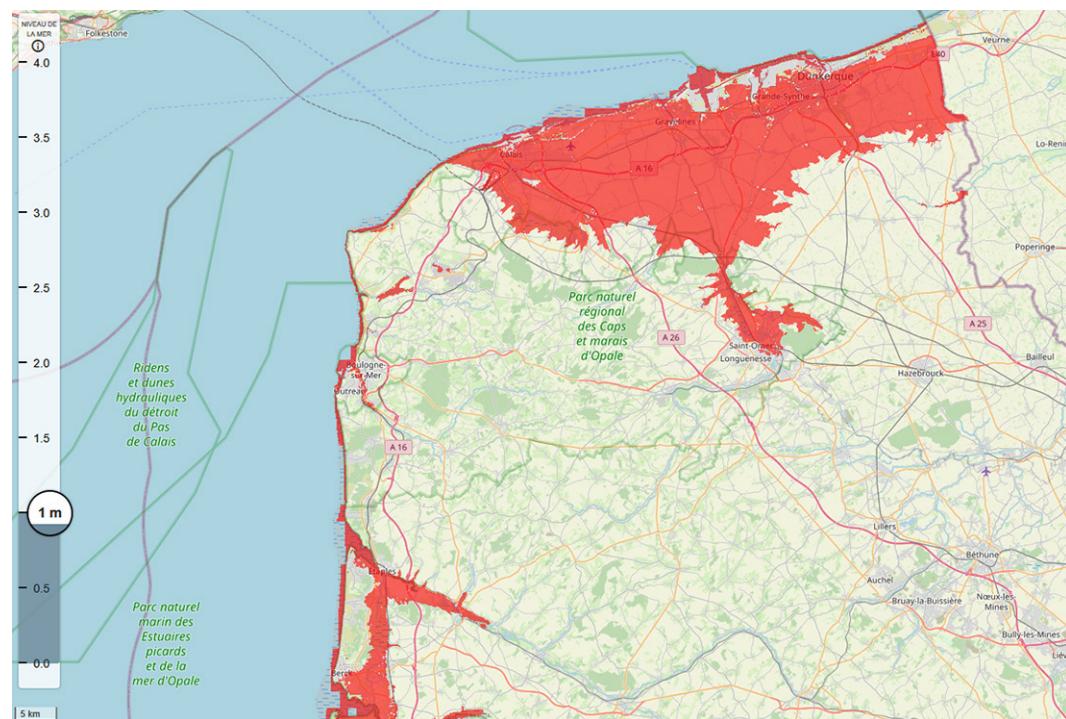
<sup>12</sup> <https://www.univ-littoral.fr/universite/alliance-a2u/>

<sup>13</sup> [https://www.ipcc.ch/site/assets/uploads/sites/3/2020/07/SROCC\\_SPM\\_fr.pdf](https://www.ipcc.ch/site/assets/uploads/sites/3/2020/07/SROCC_SPM_fr.pdf)

<sup>14</sup> Alex Tingle, *Flood Maps*. En ligne : <https://flood.firetree.net/>

<sup>15</sup> Les données d'altitudes ont été consultées sur Google Maps.

Figure. Simulation d'une montée des eaux d'un mètre sur: <https://sealevelrise.brgm.fr/>



mais pourrait être menacé en cas de crue d'un canal voisin. Le campus est construit sur un marais asséché et sablonneux, ce qui provoque des problèmes de stabilité des bâtiments.

La BU de Dunkerque est située au voisinage direct de bassins d'eau de mer fermés par des écluses. Mais elle se situe à 5 mètres au-dessus du niveau de la mer et elle est entourée d'un environnement portuaire protecteur.

La BU de Saint-Omer est située à 9 mètres au-dessus du niveau de la mer. Saint-Omer se trouve dans les terres mais au voisinage d'un marais, situé 3 mètres plus bas, qui a été fortement impacté par les épisodes météorologiques extrêmes de l'année 2023, son réseau hydrologique ayant été pris en défaut par l'ampleur de l'évènement.

Le changement climatique est un multiplicateur de risques mais ne remet pas en question l'existence de nos BU à l'horizon du prochain siècle. Le risque est davantage celui de surcoûts assurantiels impactant l'ensemble du territoire, voire la dégradation de ses réseaux de circulation et d'approvisionnement, ainsi que de l'habitat de ses usagers.

## En conclusion

Après avoir bénéficié d'une politique volontariste de création d'universités de proximité, la BULCO a connu la même évolution que la plupart des bibliothèques universitaires : moins d'acquisitions papier et de traitement des documents, plus de ressources électroniques, de formations des usagers et d'appui à la recherche. Ces évolutions sont survenues dans le contexte d'un territoire périphérique, frontalier et marqué par des difficultés économiques et un essoufflement démographique. Cependant, elle parvient à faire fonctionner ses différents sites de manière cohérente et dessert une minorité active du public étudiant. Sa réorganisation, menée à bien cette année après un long travail de préparation, devrait lui permettre d'appuyer au mieux les projets d'une université étroitement associée au devenir de son territoire. ☺

# UNE RURALITÉ SOLIDAIRE : LA COOPÉRATION COMME BOUSSOLE DU DÉVELOPPEMENT CULTUREL ET DES BIBLIOTHÈQUES EN MAYENNE

Damien Grelier

Directeur de la Bibliothèque départementale de la Mayenne

*Avec les trois quarts de sa superficie consacrée aux terres agricoles et une faible densité de population, la Mayenne est un département profondément rural. Partie intégrante de la dynamique de développement culturel du territoire, les bibliothèques assurent leurs missions grâce à des formes multiples de coopération territoriale et de mutualisation des moyens.*

Rurale et relativement isolée au sein d'une région orientée vers la Loire et le littoral atlantique, la Mayenne a su, dans nombre de domaines, faire vivre une culture de la coopération qui a produit des résultats, y compris dans le champ des politiques culturelles. La lecture publique, au cœur de cette expérience de développement territorial, poursuit ses transformations. Trente ans après les premières démarches de mise en réseau accompagnées d'une densification réelle bien qu'inégale des équipements, le récit d'une démocratisation culturelle qui s'écrirait au-delà de la géographie humaine et physique du territoire, et capable de proposer partout des services supposément équivalents, trouve encore un écho. Pour autant, entre contraction des moyens de l'action publique, enjeux démographiques, problématiques de mobilité ou encore accès au numérique, le territoire invite les acteurs à réinventer les coopérations pour faire advenir des réseaux de bibliothèques en mesure de permettre l'exercice des droits culturels des personnes. Accompagner l'évolution de ces coopérations implique pour la bibliothèque départementale de parcourir le territoire à l'aide de boussoles complémentaires, de la prise en compte du paysage naturel et social à l'histoire des politiques culturelles locales et de la constitution des réseaux de lecture publique en activité, en particulier.

## Une ruralité plurielle entre bocage traditionnel et agro-industrie

Au carrefour de la Normandie, de la Bretagne et de l'Anjou, la Mayenne emprunte à ces régions historiques des traits à la fois géographiques, politiques et culturels. Partie de la province du Maine sous l'ancien Régime, elle est une terre de « marche », traversée par

les luttes territoriales de ses gourmandes voisines<sup>1</sup> et habituée à jouer un rôle d'espace intermédiaire. Une discréption qui perdure et confère à la Mayenne un caractère encore méconnu, dans une région dont les littoraux et les métropoles nantaise et angevine concentrent les intérêts touristiques et économiques.

La Mayenne s'étend au nord des Pays de la Loire sur près de 5 175 km<sup>2</sup>, ce qui en fait le département le plus resserré. Son territoire est marqué par un relief doux ; prairies, haies et parcelles agricoles s'y succèdent – les trois quarts de la superficie sont consacrés à l'agriculture. Les 4 400 exploitations en activité décrivent une économie principalement orientée vers l'élevage et dessinent une carte constituée de communes de taille limitée.

Cette géographie connaît bien entendu des nuances. Ainsi, le sud, communément appelé « Haut-Anjou », affiche un paysage plus homogène, où les conséquences du remembrement d'après-guerre apparaissent plus prégnantes et les espaces agricoles plus ouverts, favorisant des cultures de plein champ. Vers le nord, le paysage bocager se fait plus dense et reflète une agriculture héritée de pratiques anciennes, volontiers centrées sur le lait. Emblématique d'une activité économique historique devenue progressivement un ressort industriel majeur, l'entreprise Lactalis conserve par exemple son siège à Laval. Multinationale de plusieurs dizaines de milliers de salariés, la société figure en tête des groupes agro-alimentaires du pays. Elle participe ainsi largement de la représentation d'un territoire associé aux activités liées à la production laitière, quand bien même

<sup>1</sup> Au Moyen Âge, la Mayenne, partie de la province du Maine, regarde au nord vers le puissant duché de Normandie, au sud vers le comté d'Anjou, à l'ouest vers le duché de Bretagne et à l'est vers un domaine royal en expansion progressive.

de nombreux autres modes de production, de logique moins industrielle, coexistent.

Autre élément cardinal, la rivière Mayenne découpe le département du nord au sud et traverse les trois pôles urbains principaux, Mayenne (13 000 habitants), Laval (50 000 hab.) et Château-Gontier-sur-Mayenne (16 500 hab.). C'est ainsi sur les bords du chemin de halage que se concentre une partie de l'activité touristique, marquée par les activités de plein air.

Une densité deux fois inférieure à la moyenne régionale ainsi qu'une faible urbanisation – 168 communes sur 240 comptent moins de 1 000 habitants – témoignent en creux de l'enjeu du maintien d'un cadre de vie et de développement équilibré entre activité humaine et préservation du cadre naturel. En termes sociodémographiques, le territoire présente une population tendanciellement vieillissante, le nord-est connaissant même une certaine déprise. Un taux de chômage flatteur<sup>2</sup> masque partiellement le phénomène plus préoccupant des jeunes diplômés quittant le territoire pour la conduite de leurs études supérieures. À ce titre, les acteurs publics se mobilisent pour que la Mayenne existe sur la carte des propositions post-bac. Un campus se développe dans l'agglomération principale et un objectif collectif est fixé qui souhaite porter le nombre d'étudiants à 10 000 en 2030 (contre environ 6 000 actuellement).

L'attractivité du département constitue un enjeu réaffirmé par les différents acteurs politiques locaux dans une forme de consensus transpartisan. Desservie par la ligne TGV qui relie la Bretagne à Paris et forte d'un réseau routier dense et entretenu, la Mayenne, si elle est résolument rurale, ne se vit pas comme un territoire enclavé. De tradition démocrate chrétienne et libérale, la communauté politique reste par ailleurs, dans sa majorité, attachée à des principes de négociation entre les parties prenantes. Une logique qui, de longue date, a facilité des coopérations intercommunales pragmatiques, solides et porteuses de compétences opérationnelles nombreuses, dont notamment les compétences culturelles.

## Des politiques culturelles fondées sur la contractualisation entre les acteurs

Dès le milieu des années 90, le territoire mayennais se distingue par l'attention que portent les pouvoirs publics locaux aux enjeux de développement culturel. Conscientes que la qualité des services ne peut passer que par une coopération effective entre les acteurs publics, les collectivités mayennaises s'engagent, sur l'impulsion du Département, dans une politique culturelle basée sur le contrat qui perdure aujourd'hui. Il

s'agit alors non seulement de faire naître des équipements, mais surtout de soutenir la mise en réseau des acteurs culturels et l'émergence de structures professionnelles permettant un véritable service pour l'ensemble de la population, éloignée ou non des centres-villes. Fait relativement inédit à l'époque, cette coopération s'appuie sur une intercommunalité forte, en mesure d'assumer des compétences plurielles et le pilotage de services culturels en régie. S'organisent progressivement des écoles de musique et d'enseignements artistiques d'échelle communautaire – le conservatoire à rayonnement départemental de Laval Agglomération accueille aujourd'hui plus de 4 000 élèves répartis sur 7 sites territoriaux – ainsi que des scènes culturelles de proximité, et enfin, des réseaux de lecture publique, en dialogue étroit avec la bibliothèque départementale.

Enseignements artistiques, diffusion culturelle et lecture publique constituent alors les trois piliers d'une politique départementale focalisée sur la structuration des réseaux culturels locaux. Si elle connaît des réussites diverses, cette structuration a permis à la Mayenne d'engager depuis 2016 un second cycle de développement. Fondée sur des projets culturels de territoire soutenus par un conventionnement avec le Département et l'État, la démarche se distingue par la réalisation de projets transversaux et d'opérations nombreuses d'éducation artistique et culturelle, mobilisant la plupart des secteurs en présence. C'est également cette habitude de coopération qui permet de penser des projets d'une nature nouvelle, parfois hybrides. C'est le cas du futur pôle culturel intercommunal de l'Ernée, dont l'ouverture prévue en 2029 ambitionne de faire dialoguer cinéma, bibliothèque et enseignements artistiques, au-delà d'une simple mutualisation des locaux. Le pari est d'offrir à la population un véritable parcours sensible, ouvert et pluriel, affranchi d'une partie des contraintes de gestion propres à chaque équipement envisagé séparément.

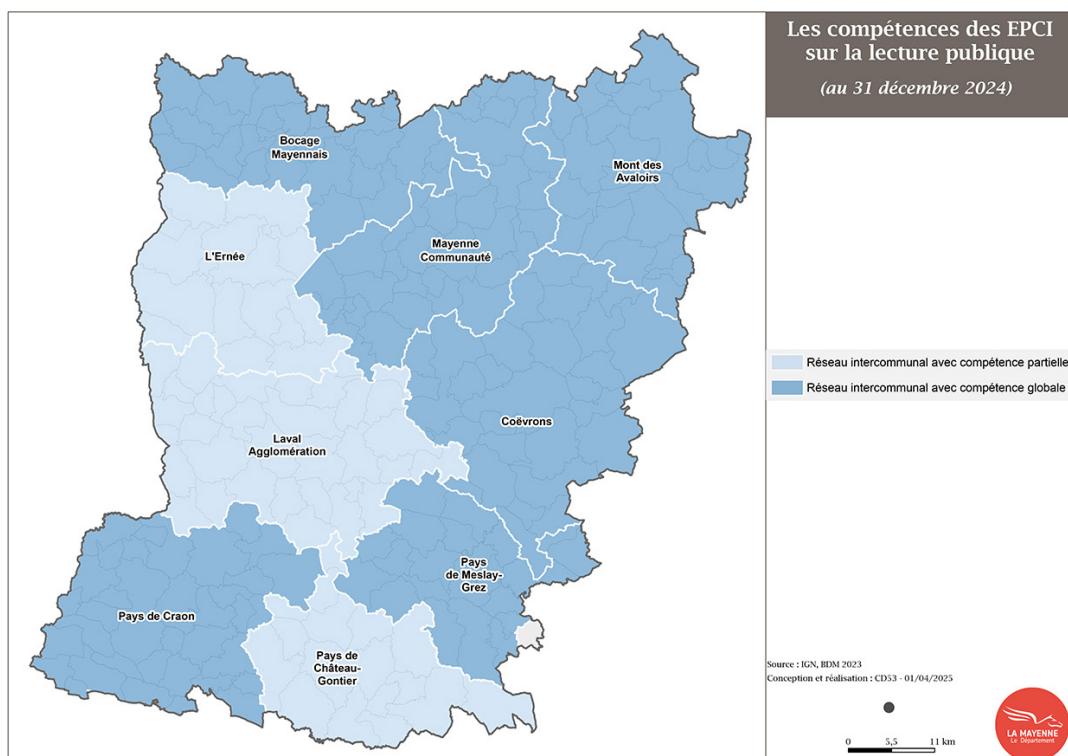
En 2023, le Département prend acte de ces évolutions et adopte un nouveau projet culturel qui poursuit le soutien aux stratégies intercommunales et invite à porter l'effort en direction des politiques naturellement partenaires de l'action culturelle, qu'il s'agisse des structures de l'action sociale, de l'enseignement ou des enjeux de transition écologique. Sortir d'une vision strictement disciplinaire et privilégier les partenariats avec les autres champs de l'action publique devient ainsi une priorité.

## Une mise en réseau des bibliothèques pragmatique et volontaire

Partie intégrante de la dynamique de développement culturel, les bibliothèques mayennaises ont été ainsi, longtemps avant l'affirmation de leurs missions dans la loi Robert de 2021, l'objet d'organisations en

<sup>2</sup> Le taux de chômage est inférieur à 5 % en 2024.

Figure 1. Les compétences des établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) sur la lecture publique



Source : IGN, BDM 2023

réseaux dont les formes de coopérations multiples ont été confiées aux intercommunalités. Une logique d'équipement des territoires a accompagné cette mise en réseau, visant à proposer des établissements ressources dans l'ensemble du département, en relative proximité de la population. Aux quelques médiathèques d'envergure et professionnalisées – dont l'emblématique Grand Nord de Mayenne, inauguré en 2010 – s'ajoutent des bibliothèques de proximité, souvent plutôt le fait d'initiatives communales et principalement animées par des équipes bénévoles.

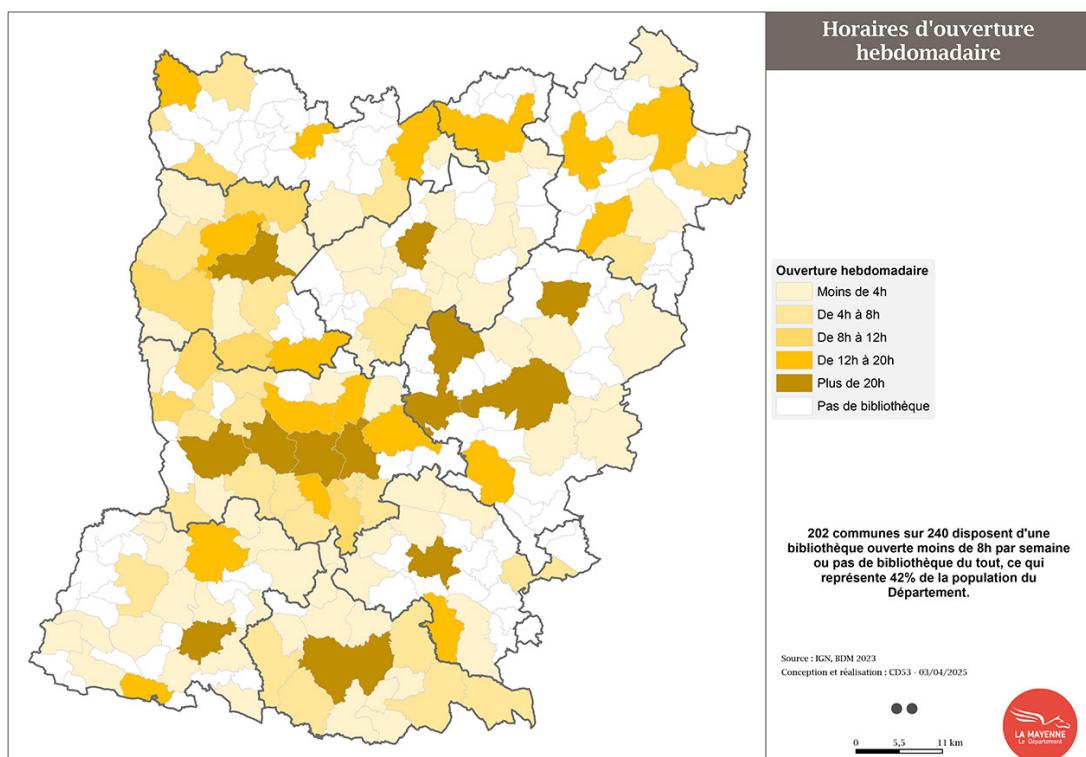
Cette articulation, appuyée par la bibliothèque départementale, avait pour but de combiner un accès immédiat aux bibliothèques et au livre ainsi qu'une réelle diversité de l'offre culturelle. Fondé sur une professionnalisation à l'échelle des réseaux, l'accompagnement du Département a permis, dans nombre de territoires, de disposer d'une véritable coordination intercommunale ainsi que de professionnels en charge de la circulation des collections. Les navettes documentaires, qui représentent souvent la face visible des coopérations entre bibliothèques, sont aujourd'hui présentes dans l'ensemble des réseaux de lecture et s'inscrivent dans un circuit auquel la bibliothèque départementale participe sur un rythme hebdomadaire. C'est aujourd'hui un projet de système informatique unique de gestion documentaire d'échelle départementale qui est en cours de déploiement, associant d'ores et déjà sept des neuf réseaux que compte la Mayenne.

Dans un territoire où la dispersion des bourgs-centres favorise peu la naissance de bibliothèques à l'échelle communale, la coopération territoriale et la mutualisation des moyens sont une réponse pragmatique au besoin de services de proximité. Exemple symptomatique, la communauté de communes du Bocage Mayennais, dont les deux communes les plus peuplées, Gorron et Ambrières-Les-Vallées, n'atteignent pas 2 500 habitants, assume la compétence complète d'un réseau de neuf bibliothèques, aux ressources plurielles et à l'inscription intégralement gratuite. Neuf professionnels y sont mobilisés. Pour autant, si coopérations et optimisations ont effectivement permis à la Mayenne d'approcher des taux d'inscription assez élevés – environ 15 % de la population disposent d'une carte de bibliothèque dès les années 2010 contre environ 5 % avant 1996 –, le développement de la lecture publique connaît aujourd'hui une forme de ralentissement.

## Une adaptation progressive aux transformations contemporaines des bibliothèques

Tout d'abord, le retour du fait communal et les contraintes de financements que traverse l'ensemble des collectivités, invitent peu à l'extension des compétences intercommunales ou au simple renforcement des services. Des tendances qui percutent la nécessité

Figure 2. Horaires d'ouverture hebdomadaire des bibliothèques



Source: IGN, BDM 2023

de réinventer les équipements de lecture publique déjà existants. Depuis le début des années 2000, ceux-ci ont inévitablement vieilli et incarnent plus difficilement les services et espaces de séjour attendus d'une bibliothèque contemporaine. Dans le même temps, peu de bibliothèques de taille intermédiaire ont émergé, suffisamment ouvertes et professionnalisées pour permettre une réactualisation régulière de l'offre de services et de leurs modalités de conception. En 2025, moins de quinze bibliothèques du territoire ouvrent plus de vingt heures par semaine, et si la densité du maillage d'équipements permet d'affirmer que 95 % des Mayennais habitent à moins de dix minutes d'une bibliothèque, plus de 80 % des usages se concentrent effectivement dans un quart d'entre elles. Au cours d'une décennie qui a connu une diversification importante des missions et des rôles des bibliothèques, les bibliothèques mayennaises de proximité ne sont pas toujours parvenues à s'inscrire dans les multiples transformations engagées. Services numériques, prêt d'objets, participation des habitants, espaces d'échanges, extension massive des périodes d'ouverture, développement de l'éducation artistique et culturelle, hybridation des espaces... Autant d'évolutions complexes à porter dans des environnements conçus à l'origine pour permettre le prêt de livres en proximité.

La place majeure du bénévolat dans les établissements illustre une réalité locale saisissante, commune aux régions du nord-ouest de la France. Le

rapport de l'Inspection générale de l'éducation, du sport et de la recherche (IGESR) paru en 2022 relève que les contributeurs volontaires se concentrent en nombre dans les Pays de la Loire ou en Bretagne<sup>3</sup>. Hérité de la prégnance des mouvements associatifs et d'éducation populaire, notamment chrétiens, que l'on retrouve dans des départements comme le Maine-et-Loire, la Vendée, l'Ille-et-Vilaine ou encore la Mayenne, le bénévolat en bibliothèque constitue une richesse incontestable pour un service culturel et un moyen concret de l'inscrire dans la vie de la collectivité. Toutefois, la transformation des services publics, et parmi eux, des services en bibliothèque, implique des moyens et des compétences professionnelles avérées. Dans ce contexte, le bénévolat, seul, représente une fragilité objective et parfois un frein.

## Au-delà de la géographie, une approche politique renouvelée

Faire exister un service de lecture publique qui cumule proximité des citoyens, attention portée aux transformations contemporaines et prise en compte de l'évolution continue des bibliothèques en cours constitue a priori une équation impossible... Et c'est

<sup>3</sup> Rapport *La place et le rôle des bénévoles dans les bibliothèques territoriales* : <https://www.education.gouv.fr/la-place-et-le-role-des-benevoles-dans-les-bibliotheques-territoriales-340829>

pourtant dans l'entretien de cette tension entre le souhait d'un accès facilité d'une part, et l'exigence éthique de services qualitatifs d'autre part, que se situe l'enjeu des politiques de lecture publique dans les départements ruraux en particulier. En Mayenne, le prochain schéma départemental verra le jour en 2026, articulé autour de priorités qui toutes connaissent une dimension territoriale forte.

En premier lieu, le nécessaire renforcement des coopérations entre des équipements aux services ressources. Les bibliothèques mayennaises ont certes très tôt s'organiser sous la forme de réseaux intégrés, favorisant la circulation des documents et offrant ainsi un service relativement équitable à l'ensemble de la population. Reste à identifier celles qui, au sein de ces réseaux, ont la capacité de développer des services et des projets de médiation culturelle ambitieux et d'accompagner leur transformation. Proposer des horaires d'ouverture larges, repenser les espaces d'accueil et les actions de médiation au regard des impératifs de la transition écologique, s'enrichir de l'hybridation avec d'autres services à la population et assurer la pérennité et l'hospitalité de ces organisations publiques sont autant de défis adressés au territoire, afin que les bibliothèques ne soient plus contenues dans des problématiques de gestion et se révèlent de véritables lieux de partage de nouveaux récits et d'imaginaires collectifs. Ces récits, relatifs à la transition écologique par exemple, méritent d'être incarnés, et, isolé·es, les bibliothécaires n'y feront pas grand-chose ou bien peu.

Une autre priorité du schéma consistera ainsi dans la mobilisation des parties prenantes pour faire des bibliothèques des actrices à la fois propices à la découverte et attentives aux acteurs locaux : structures scolaires et associations, bien entendu, mais également interlocuteurs du secteur social, et collectifs citoyens. Sans oublier les élus, que les professionnels de la lecture publique regrettent parfois de ne pas parvenir à mobiliser autant que désiré. (Re)faire des bibliothèques un objet de débat dans les collectivités constitue un enjeu à investir, en organisant des formations aux démarches de plaidoyer ou encore

en créant les conditions d'un dialogue politique sur le sujet, à la faveur du renouvellement d'un projet culturel ou d'une mise en réseau... Enfin, si l'accès aux infrastructures numériques s'est considérablement amélioré, s'inscrire, en tant que bibliothécaires, au sein de la communauté des médiateurs numériques reste, en Mayenne, un horizon à atteindre.

Face à l'ensemble de ces défis, que place-t-on alors derrière l'idée de bibliothèques de proximité ? Et quel est le sens de cette proximité ? Celle-ci ne peut assurément se réduire à un maillage dense d'équipements comme autant de points marqués sur une carte. Produits d'une vision aménagiste, ils sont certes nécessaires mais ne permettent pas seuls d'engager une réflexion de fond sur l'hospitalité des services. La géographie est têtue et le modèle idéal une fiction... La recherche d'une forme d'équité territoriale et d'une émancipation culturelle, dont les bibliothèques seraient des vecteurs, passe par un renforcement de la contractualisation et une forme de réinstitutionnalisation des organisations<sup>4</sup>. Les collectivités et acteurs partenaires ne peuvent s'en tenir à la reproduction à l'identique de modèles d'organisations et de services préalablement définis. Les parties prenantes sont invitées à se réapproprier les enjeux adressés aux bibliothèques de leur environnement propre.

Pour la bibliothèque départementale, cela revient d'abord à renforcer son ingénierie culturelle, pour accompagner les collectivités dans l'interrogation de leur modèle et l'affirmation de l'ambition attendue. Il ne s'agit plus seulement de faire le constat en trompe-l'œil que des bibliothèques existent partout sur le territoire mais d'évaluer leur capacité à rendre un véritable service, tant, par exemple, sur le plan de la qualité de l'information et des contenus proposés que dans le lien établi avec les acteurs sociaux et culturels du territoire. Des approches concertées et ouvertes de la conception de l'action publique que les institutions doivent pouvoir adopter, et qui vont sans aucun doute au-delà des institutions elles-mêmes. ☺

---

<sup>4</sup> Voir Raphaël Besson, *Pour une culture des transitions*, Éditions du LUCAS, 2024.

# « MONDES EN RÉDUCTION » : LES BIBLIOTHÈQUES DES ÎLES BRETONNES DU PONANT

Enora Oulc'hen

Conseillère pour le livre et la lecture, Direction régionale des affaires culturelles (DRAC) de Bretagne

*Depuis 1971, les îles de l'ouest de la France sont regroupées au sein de l'Association Les îles du Ponant (par opposition au Levant, à l'est). Cette structure fédère élus, professionnels et institutions autour des enjeux propres à la vie insulaire. La Bretagne regroupe 12 des 15 îles du Ponant. Au sein de cet ensemble, 10 îles comptent au moins une bibliothèque municipale.*

**P**our les géographes, l'île est un objet scientifique intéressant à plus d'un titre. L'île en tant que figure géographique – une terre entourée d'eau – se caractérise d'abord par sa discontinuité physique et constitue la seule entité géographique formant indéniablement un tout à elle seule. À ce titre, les îles fascinent. Elles ont longtemps été considérées comme des espaces à part, n'obéissant pas aux règles continentales : lieux de fixation de l'utopie et du mythe, « isolats » permettant une symbiose exceptionnelle entre l'espace et les hommes et offrant un terrain de laboratoire privilégié pour l'observation des faits de société. L'étude de l'île, considérée sous l'angle de sa singularité ou de ses similitudes de fonctionnement avec l'espace-monde, a donné naissance à la notion d'insularité, puis d'îléité, définie comme un « mode d'existence propre aux îles, ensemble de représentations et d'ffects concourant à une forme d'identité insulaire »<sup>1</sup>.

« Mondes en réduction », comme les appelle la géographe Françoise Péron<sup>2</sup>, les îles sont traditionnellement caractérisées par un aménagement miniature, complexe et extrêmement soigneux car il doit à la fois tenir compte des différenciations naturelles (sol, exposition, proximité de la mer) et faire en sorte que chaque habitant dispose des ressources et des services pouvant répondre à ses besoins élémentaires.

Sur le plan administratif, la spécificité insulaire est reconnue par la loi française depuis 2022, qui implique « qu'il soit tenu compte de leurs différences

*de situations dans la mise en œuvre des politiques publiques locales et nationales »<sup>3</sup>.*

Adaptation, différenciation sont autant de notions qui irriguent le projet politique, social, économique et culturel des îles et, par capillarité, celui des bibliothèques de lecture publique, dans leurs activités quotidiennes et dans leurs relations extraterritoriales.

Les bibliothèques insulaires doivent composer avec un certain nombre de contraintes géographiques : l'éloignement, l'isolement, l'enclavement, les aléas maritimes ou météorologiques, les ressources limitées. En quoi la topologie des îles influence-t-elle l'activité des bibliothèques ? Au-delà de cette singularité physique, existe-t-il une ou des manières spécifiques « d'habiter » la bibliothèque sur une île ? Autrement dit, les bibliothèques insulaires peuvent-elles être caractérisées par une forme « d'îléité » particulière ?

Nous fonderons cette étude de cas sur une approche d'un groupe d'îles géographiquement proches et administrativement reliées par leur appartenance à la région Bretagne : les îles bretonnes du Ponant.

## Portrait des îles bretonnes du Ponant

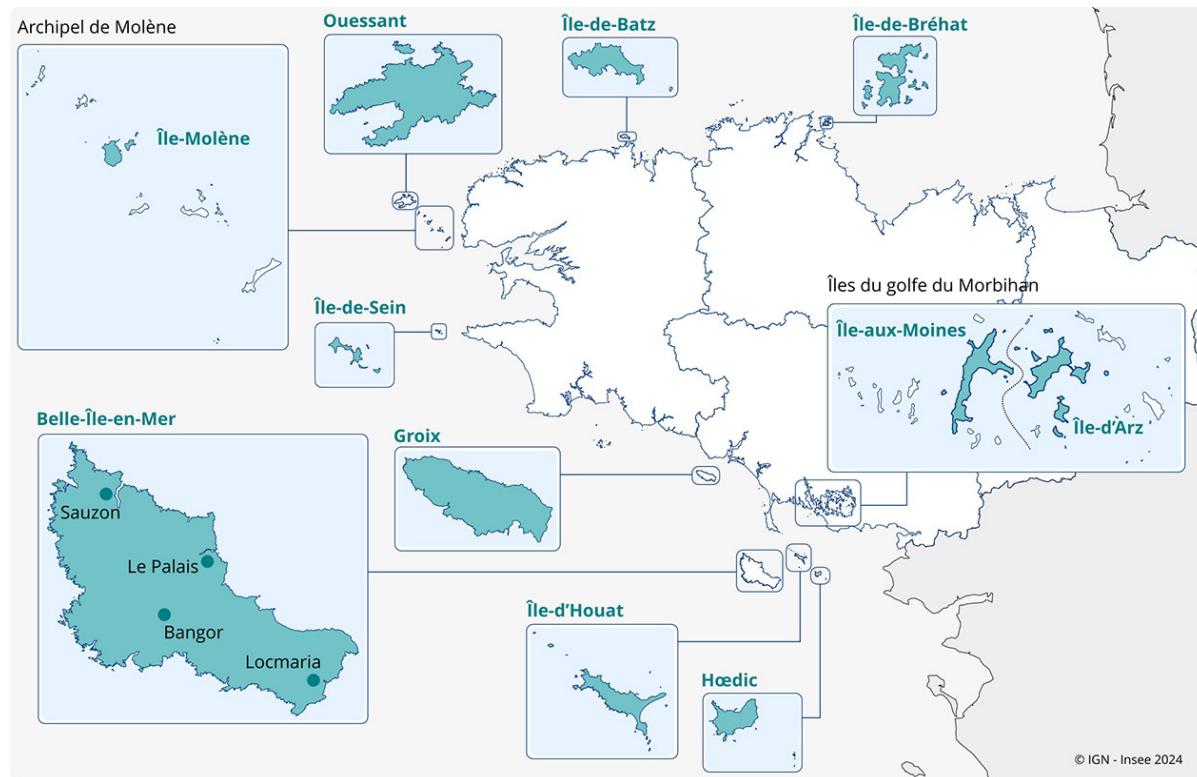
Plus de 750 îles et îlots sont comptabilisés le long du littoral breton. Au sein de cet ensemble, 11 îles sont habitées à l'année et forment des entités administratives indépendantes (figure 1) : Bréhat, Batz, Ouessant, Molène, Sein, Groix, Belle-Île-en-Mer, Houat, Hoëdic, Île-aux-Moines, Île d'Arz. Dix d'entre elles sont des communes à part entière et la onzième,

1 Roger Brunet, Robert Ferras et Hervé Théry, *Les Mots de la géographie, dictionnaire critique*, Montpellier, RECLUS ; Paris, La Documentation française, 1992 (coll. Dynamiques du territoire).

2 Françoise Péron, « Fonctions sociales et dimensions subjectives des espaces insulaires (à partir de l'exemple des îles du Ponant) », *Annales de géographie*, 2005, vol. 4, n° 644, p. 422-436. <https://doi.org/10.3917/ag.644.0422>

3 Loi n° 2022-217 du 21 février 2022 relative à la différenciation, la décentralisation, la déconcentration et portant diverses mesures de simplification de l'action publique locale, dite « loi 3DS ».

Figure 1. Les 11 îles bretonnes habitées



Source : Muriel Cazenave et Jean-Marc Lardoux, *Insee Analyses Bretagne*, n° 128, 2024. <https://www.insee.fr/fr/statistiques/8237644#figure1>

Belle-Île-en-Mer, est une intercommunalité constituée de quatre communes (Bangor, Sauzon, Le Palais et Locmaria). Ces 11 îles forment un ensemble très hétérogène en termes de superficie et de population. La taille d'une île varie de 8 563 hectares pour Belle-Île-en-Mer à 60 hectares pour l'île de Sein.

Les îles sont à des distances différentes du continent, de 0,5 km (Île-aux-Moines) à 25 km (Ouessant), ce qui correspond respectivement à des durées de traversée de 10 minutes à 3 heures. Les déplacements sont soumis à la fréquence des liaisons, variables d'une saison et d'une île à l'autre. À partir de critères de taille et d'éloignement du continent, Louis Brigand<sup>4</sup> propose une typologie entre les « petites îles éloignées » (Houat, Hœdic, Sein, Molène), les « grandes îles éloignées » (Belle-Île, Ouessant, Groix) et les « petites îles proches » (Arz, Île-aux-Moines, Batz et Bréhat). Les traversées sont soumises aux aléas météorologiques et climatiques, et les îliens se voient parfois obligés de décaler leurs déplacements lorsque celles-ci sont annulées ou reportées. L'accessibilité et la distance à parcourir pour rejoindre la première agglomération, une fois sur le continent, sont autant d'éléments conditionnant le degré d'isolement insulaire.

Si les îles du Ponant ont perdu beaucoup d'habitants dans la majeure partie du XX<sup>e</sup> siècle, leur population est aujourd'hui stabilisée autour de 11 200 habitants permanents (Insee, 2021). Les habitants des îles bretonnes sont plus âgés que dans l'ensemble de la région. Ainsi, 36 % des îliens ont 65 ans ou plus, contre 23 % de la population bretonne. À l'inverse, la part des îliens de moins de 18 ans est bien plus faible que dans l'ensemble de la Bretagne (14 % contre 21 %). L'âge moyen de la population îlienne est de 52 ans. Les statistiques démographiques doivent cependant être observées avec un certain recul. En effet, la distinction « îliens permanents » / « îliens occasionnels » est artificielle et ne reflète pas la réalité sociologique qui est bien plus complexe. Nombreux sont les habitants à être partagés entre leur île et le continent, notamment avec le développement du télétravail. Le phénomène des résidences secondaires et ses évolutions sont également importants à prendre en compte.

Ces îles accueillent une population estivale d'un poids inégal, en lien avec des capacités d'accueil très différentes. À titre d'exemple, le flux touristique annuel est de 15 000 personnes à Molène, alors qu'il peut atteindre 400 000 personnes à Belle-Île.

Bien que très diversifiés sur le plan topologique et sociologique, ces territoires sont confrontés à plusieurs enjeux communs et cruciaux liés à leur condition insulaire : fragilisation de leur équilibre

<sup>4</sup> Louis Brigand, *Les îles bretonnes : aspects géographiques de l'insularité*, thèse de 3<sup>e</sup> cycle en géographie, Brest, Université de Bretagne Occidentale, 1983.

démographique avec une montée en puissance de l'habitat secondaire qui, corrélée à la rareté du foncier, rend difficile l'accès au logement à l'année, nécessité impérative, sur ces territoires finis, de préserver les ressources et de soutenir les transitions écologique et énergétique, développement d'une économie et d'un tourisme durable tout en palliant les risques liés à l'insularité hydrique et énergétique. Autant de phénomènes qu'on retrouve ailleurs sur le littoral breton, mais qui s'expriment avec acuité dans des territoires souvent peu peuplés et économiquement fragiles. Le maintien des services de proximité – accès aux soins, petite enfance, jeunesse, culture, sports et éducation – revêt une importance capitale pour répondre aux besoins des habitants et maintenir une population permanente sur les îles.

## Les bibliothèques des îles bretonnes du Ponant: un service de proximité essentiel

Sur les 11 îles habitées de Bretagne, 10 îles comptent au moins une bibliothèque municipale (Belle-Île-en-Mer en compte trois, implantées dans les communes de Bangor, Le Palais et Sauzon). Ce maillage particulièrement dense est en soi assez intéressant puisque l'insularité, dans sa dimension finie, implique : 1/ que l'on doit trouver sur l'île les services de première nécessité, ceux auxquels les habitants doivent pouvoir accéder sans être contraints par les rotations de bateaux ; 2/ que, compte tenu des contraintes du

foncier et des ressources (humaines, budgétaires...), il est nécessaire de choisir les services prioritaires à offrir aux habitants. Le fait que les îles les plus éloignées disposent d'une bibliothèque dit déjà que ce service est considéré comme essentiel à la vie des habitants, au même titre que l'école ou l'épicerie. Les bibliothèques des îles sont souvent, pour les habitants permanents, le seul équipement culturel ouvert toute l'année. Elles concourent aussi à l'attractivité touristique de ces territoires – le tourisme représentant le premier secteur économique sur les îles.

Le parc immobilier des bibliothèques insulaires est hétérogène. De la construction à l'exploitation, les bâtiments sont soumis à des contraintes bien spécifiques. Du fait des contraintes climatiques (vent, humidité, salinité), les matériaux, la ventilation, l'étanchéité sont des préoccupations particulières. Sur les îles les plus exposées (Ouessant, Molène, Sein), les bâtiments publics doivent être résistants aux intempéries, avec des plans de secours pour les coupures d'électricité ou de communication.

Bien que généralement petits, les locaux des bibliothèques insulaires excèdent souvent les moyennes nationales (figure 2), de manière particulièrement marquée à Batz (40 m<sup>2</sup> pour 100 habitants) ou Hoëdic (103 m<sup>2</sup> pour 100 habitants !). Ces chiffres ont bien évidemment peu de sens si l'on ne considère que la population à l'année. En effet, la population des îles connaît de fortes variations saisonnières, qui obligent les collectivités à surdimensionner leurs infrastructures. Contrairement au continent, où les petites communes peuvent mutualiser leurs équipements, les îles doivent souvent investir individuellement.

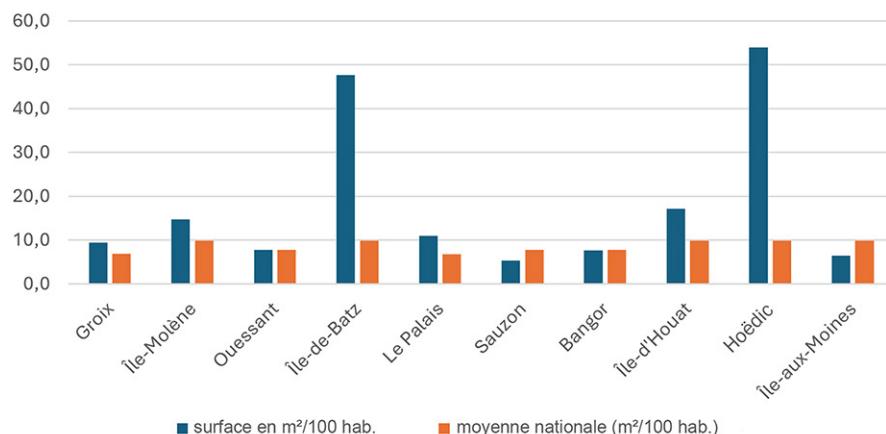
Pour faire évoluer les territoires insulaires dans leur qualité d'île, sans les transformer en conservatoire marin figé ou « banlieue bleue résidentielle », Françoise Péron (2005) propose un aménagement du territoire adapté à l'espace insulaire, caractérisé par l'exceptionnalité (ou la rareté) et la variété : un aménagement miniaturisé et pensé astucieusement pour ne pas gaspiller l'espace mais au contraire pour l'enrichir et le complexifier. Ainsi, les locaux des bibliothèques peuvent être partagés avec d'autres services de la collectivité : la poste pour Molène, la salle des associations pour Bréhat. À Ouessant, la bibliothèque partage le bâtiment de l'antenne locale du collège des îles du Ponant, fréquenté par une vingtaine d'élèves de la 6<sup>e</sup> à la 3<sup>e</sup>. De fait, la bibliothèque fait aussi office de centre de documentation et d'information (CDI). Yuna Rolland, bibliothécaire à Ouessant, témoigne : « La bibliothèque est accessible aux élèves sur les heures d'ouverture du collège. Les collégiens y viennent pour faire leurs devoirs, ou bien à la récréation lorsque le temps est mauvais. »

Deux projets bâtimentaires ont été menés sur des îles de Bretagne depuis le début des années 2020, signant une forme de renouveau pour les

### Focus • La scolarité sur les îles du Ponant

L'enseignement élémentaire est assuré sur l'ensemble des îles. De même pour le collège, excepté pour les îles les plus proches du continent (Arz, Bréhat et l'Île-aux-Moines), où les élèves utilisent les transports maritimes quotidiennement pour rejoindre le continent et suivre leur cursus. Les jeunes îliens étaient autrefois scolarisés sur le continent à l'issue du cycle élémentaire. Ils arrivaient ainsi à l'âge de 11 ans dans des collèges où ils étaient souvent les seuls internes. Un Noël, la tempête obligea les collégiens à passer leurs vacances sur le continent, ce qui a catalysé la demande d'un collège. Le collège des îles du Ponant est né en 1975. Il permet d'assurer le cycle secondaire sans que les élèves aient à se rendre sur le continent et ainsi d'enrayer l'exode des familles : ce sont les enseignants qui se déplacent d'île en île. L'administration du collège des îles du Ponant est située à Brest, les cours sont dispensés sur six sites: Batz, Ouessant, Molène, Sein, Groix, Houat-Hoëdic.

Figure 2. Surface des bibliothèques insulaire en m<sup>2</sup>/100 hab., comparée aux moyennes nationales



Source: Synthèse des données d'activité des bibliothèques municipales et intercommunales, Paris, Observatoire de la lecture publique, 2021.  
Réalisation : Enora Oulc'hén. NB : les données ne sont pas disponibles pour les bibliothèques de Sein et Bréhat.

bibliothèques insulaires : l'un à Belle-Île, plus grande île de Bretagne, l'autre à Hoëdic, l'une des plus petites.

À Belle-Île, dans la commune de Palais, la « Bibliothèque du Génie » a ouvert ses portes en 2023. Elle est le fruit d'un long travail de préparation reposant sur un équilibre complexe : choix d'un site dans un contexte foncier tendu, conception d'un projet architectural en accord avec l'identité de l'île, anticipation accrue de la gestion énergétique. Un chantier de cette envergure, sur une île, concentre et amplifie les aléas que l'on peut rencontrer dans tout projet de construction. D'abord, Belle-Île est couverte par de multiples protections et servitudes liées à la loi Littoral<sup>5</sup>, à la défense ou à la protection des paysages, des patrimoines et de la biodiversité. Ensuite, la rupture géographique des îles entraîne des délais supplémentaires et des surcoûts importants qui sont notamment liés à l'acheminement des matériaux, aux aléas climatiques, à la gestion de l'énergie, des déchets ou de l'eau<sup>6</sup>. Frappées de plein fouet par le dérèglement climatique et ses effets sur l'érosion de la biodiversité, sur le recul du trait de côte, sur l'épuisement des ressources, les îles du Ponant sont souvent considérées comme des « laboratoires vivants » sur ces questions, selon la formule d'Olivier Carre, président de l'Association Les Îles du Ponant : « *elles expérimentent, innovent et s'adaptent en permanence* », et sont conduites à avancer plus vite qu'ailleurs.

Sur la petite d'île d'Hoëdic, habitée par à peine 100 îliens permanents mais pouvant accueillir jusqu'à 3 000 personnes par jour en été, une bibliothèque exiguë existait depuis vingt ans, animée

bénévolement par une élue. En 2020, la commune a décidé de transférer la bibliothèque dans le sémaphore de l'île (figure 3), inutilisé et en cours de dégradation, avec un double objectif :

- **culturel**, afin d'offrir aux habitants permanents et saisonniers un lieu d'animation culturelle à la mesure des variations de population ;
- **patrimonial**, afin de restaurer le sémaphore abandonné, édifié sur un point culminant de l'île, et de lui redonner une partie de sa vocation d'origine de bâtiment repère offrant un large panorama sur l'île et son environnement maritime.

Figure 3. Le sémaphore d'Hoëdic rénové en médiathèque



Photos : Jean-Luc Chiffolleau, 2025

5 Loi n° 86-2 du 3 janvier 1986 relative à l'aménagement, la protection et la mise en valeur du littoral. <https://www.ecologie.gouv.fr/politiques-publiques/loi-relative-lamenagement-protection-mise-valeur-du-littoral>

6 Un surcoût moyen de 38 % par rapport au continent est observé, principalement dû aux frais de transport maritime pour les marchandises. Association des îles du Ponant, *Synthèse de l'étude des surcoûts insulaires*, 2015.

## Témoignage de Jean-Luc Chiffoleau, maire d'Hoëdic

*« Nous avions fait le constat que les loisirs et activités proposées sur l'île étaient exclusivement orientés vers les espaces naturels, la mer, la promenade ou le nautisme. L'hiver, il ne se passait rien et les habitants n'avaient pas de lieu où se retrouver. La bibliothèque était le seul pôle d'animation culturelle mais elle était trop petite pour permettre une réelle programmation. Nous souhaitions offrir à nos habitants, toute l'année, une offre culturelle que l'on peut trouver sur le continent. Le chantier a connu son lot de péripéties (Covid, hausse du coût des matériaux, défaillances d'entreprises), mais nous y sommes habitués. Sur une île, on a l'habitude de s'adapter. Lors des tempêtes, les bateaux sont parfois décalés. Le plus important, c'est de se donner le temps. Il est difficile de trouver des logements pour les ouvriers et artisans qui viennent travailler sur l'île le temps du chantier, c'est un équilibre fragile pour tous les secteurs. La vie sur l'île n'est pas toujours idyllique, nous savons faire preuve de bienveillance envers les entreprises qui viennent travailler sur l'île, qui sont éloignées de leur famille pendant toute la semaine et souffrent parfois de la solitude, du mauvais temps. »*

## Éloignées, mais pas isolées !

Avant les transports maritimes à vapeur, les récifs, courants marins, vents forts, rendaient les îles difficilement accessibles. Aujourd'hui, la multiplication des liaisons îles-continent et le développement des réseaux numériques obligent à reconstruire la notion d'isolement. La mutation des usages des espaces insulaires et les recompositions sociales qui y sont liées ont conduit à des modifications profondes des territoires, auxquelles n'échappent pas les bibliothèques. Celles-ci sont pleinement entraînées dans la mobilité généralisée des hommes, des marchandises, des idées, dans un mouvement permanent entre le local et le continent.

### Des bibliothèques en réseau

Le rythme d'acquisition ou de rotation des collections s'adapte aux délais de transport, aux coûts de logistique, aux saisons touristiques. La traversée maritime est le maillon central de l'acheminement des biens vers les îles, avec des aléas liés à la marée (Batz, Bréhat) et aux conditions nautiques et météorologiques. Les îles éloignées, comme Sein ou Ouessant (une rotation par jour en basse saison), supportent davantage d'aléas de navigations, engendrant décalages ou annulations de rotations. Comme dans toutes les chaînes logistiques maritimes, le temps d'acheminement est allongé par les ruptures de charge.

La bibliothèque d'Ouessant acquiert ses collections propres auprès de la librairie de l'île, à laquelle elle passe une commande tous les trois mois environ ; les bibliothèques de Groix et de Belle-Île s'approvisionnent également auprès de leurs librairies locales. Mais les bibliothèques des îles s'appuient aussi fortement sur les médiathèques départementales pour la fourniture périodique de dépôts de nouveautés, de revues, de films, ou l'accès à des ressources numériques.

La bibliothèque du Finistère a intégré les bibliothèques des îles dans ses navettes documentaires : ainsi, les bibliothécaires départementaux préparent, deux fois par an, des caisses de livres, CD et DVD à destination des bibliothèques d'Ouessant, Sein et Molène. Les documents sont livrés par bateau au départ des ports de Brest ou d'Audierne. Pour le choix des ouvrages, les bibliothécaires professionnels et bénévoles des îles font le plus souvent confiance à leur référent départemental qui leur propose « un peu de tout ». Dans le Morbihan, également, la navette départementale livre tous les quinze jours par bateau les documents réservés par les îliens.

Plus récemment, les bibliothèques insulaires s'intègrent également aux réseaux intercommunaux de lecture publique portés par les établissements publics de coopération intercommunale (EPCI). C'est le cas des bibliothèques d'Houat et Hoëdic, qui font partie du réseau des Médiathèques Terre Atlantique (communauté d'agglomération Auray Quiberon Terre Atlantique), et de celle de l'Île de Batz, qui a rejoint le réseau des médiathèques de Haut-Léon Communauté, dans le Finistère. Les bibliothèques d'Houat et Hoëdic sont intégrées aux circuits de navettes documentaires du réseau, qui les dessert tous les quinze jours par bateau. Elles bénéficient également des services proposés par l'intercommunalité en termes d'action culturelle, d'offre numérique, de formation.

À Batz, la programmation culturelle du réseau du Haut-Léon vient jusqu'à la bibliothèque, avec quelques aménagements liés à l'insularité : les horaires de traversée, par exemple, exigent de programmer les rencontres d'auteurs l'après-midi, et non en soirée. Patricia Louédec, coordinatrice du réseau, et Maryvonne Thépault, présidente de l'association qui gère la bibliothèque de l'île, soulignent la plus-value de leurs contributions mutuelles : le réseau apporte à la bibliothèque son professionnalisme et des propositions culturelles ambitieuses, tandis que les bénévoles de la bibliothèque concourent à ces propositions par leur connaissance très fine du territoire et de ses acteurs.

Sur les îles, le personnel stable est souvent limité. Pour des raisons de coûts, d'attractivité ou de taille de la collectivité, beaucoup de bibliothèques recourent à des agents à temps partiel ou à des bénévoles (tableau 1). Les équipes qui animent les bibliothèques insulaires sont actives, dynamiques et motivées.

**Tableau 1. Personnels salariés et bénévoles des bibliothèques insulaires de Bretagne**

Commune	Population	Salariés (équivalent temps plein)	Nombre de bénévoles
Groix	2 331	1,66	0
Île-Molène	170	0	1
Ouessant	853	0,29	8
Île-de-Batz	462	0	14
Île-de-Bréhat	412	0	
Le Palais	2 608	2,1	6
Sauzon	1 047	0	6
Bangor	1 039	0	5
Île-d'Houat	222	0	3
Hoëdic	102	0,2	2
Île-aux-Moines	646	0,26	10
Île-de-Sein	275	0	

Source : Données d'activité des bibliothèques des collectivités territoriales – Enquête statistique annuelle du ministère de la Culture, 2023

Parmi les bénévoles, certain·es ont suivi la formation initiale dispensée par la bibliothèque départementale. Solenn Riou, référente du secteur Iroise de la bibliothèque du Finistère, souligne : « *Les équipes des bibliothèques des îles participent à nos réunions de secteur. Le développement des outils de visioconférence, ces dernières années, a beaucoup aidé pour les intégrer à ces temps professionnels, car l'aller-retour en bateau sur le continent nécessitait auparavant pour les équipes de s'absenter à la journée. Les équipes des îles sont très autonomes ; elles apportent beaucoup à notre communauté.* »

### **Publics îliens, publics saisonniers : une cohabitation assumée**

Soumises à une forte saisonnalité, les bibliothèques insulaires affichent des taux de fréquentation relativement élevés (tableau 2).

Ces flux de fréquentation varient fortement selon les saisons. Les bibliothécaires et bénévoles interrogés font le même constat d'une fréquentation sensiblement plus élevée en période estivale. Yuna Rolland, responsable de la bibliothèque d'Ouessant, explique qu'en été, l'activité est amplifiée par la fréquentation des touristes et résidents secondaires, tandis qu'en période hivernale, les journées sont beaucoup plus calmes : sur les 850 habitants de l'île, seules 150 personnes fréquentent régulièrement la bibliothèque, essentiellement des enfants et des retraitées. À Batz, lors de l'installation du compteur d'entrée par la communauté de communes du Haut Léon, les bénévoles ont été « surprises » de découvrir les chiffres réels de

fréquentation estivale : jusqu'à 300 entrées par jour. La bibliothèque constitue en effet un lieu ressource pour les estivants qui arrivent sur l'île par bateau, non véhiculés et chargés de nombre de biens achetés sur le continent. Ils sont heureux de trouver sur place de quoi satisfaire leurs envies de loisirs culturels. À Groix, la bibliothèque propose un dispositif de « livres-bateau » : sur un espace dédié devant la banque de prêt, les usagers peuvent trouver des nouvelles, des histoires courtes, sélectionnées pour la traversée en bateau.

**Tableau 2. Fréquentation des bibliothèques insulaires de Bretagne**

Commune	Population	Nombre d'emprunteurs	Taux d'inscrits
Groix	2 331	318	13,6 %
Île-Molène	170	48	28,2 %
Ouessant	853	143	16,8 %
Île-de-Batz	462	223	48,2 %
Île-de-Bréhat	412		
Le Palais	2 608	1 503	57,6 %
Sauzon	1 047	198	18,9 %
Bangor	1 039	119	11,4 %
Île-d'Houat	222	94	42,3 %
Hoëdic	102	357	300,5 %
Île-aux-Moines	646	330	51,1 %
Île-de-Sein	275		

Source : Données d'activité des bibliothèques des collectivités territoriales – Enquête statistique annuelle du ministère de la Culture, 2023

Parallèlement, la question de la fidélisation des habitants permanents agite de plus en plus les bibliothèques insulaires : les nouveaux équipements s'orientent vers des modèles de type « troisième lieu », en élargissant leurs horaires d'ouverture, en proposant davantage d'espaces propices au séjourment, l'accès au wifi. À Palais (Belle-Île), la nouvelle bibliothèque dispose d'un espace de travail prisé des télétravailleurs qui passent de plus en plus de temps sur l'île (figure 4). Pour les élus comme pour les bibliothécaires, l'offre d'une programmation culturelle à l'année, et notamment dans la saison hivernale, est prégnante pour maintenir l'habitat permanent. Certaines bibliothèques proposent également des jeux de société, soit en fonds propres (Ouessant, Groix), soit en partenariat avec une association locale (Le Palais, avec l'association Jeu, Tu, île).

Les îles bretonnes accueillent un creuset de populations (population autochtone et populations d'origine extérieure à présence plus ou moins temporaire) qui ne se font pas nécessairement concurrence

Figure 4. À la Bibliothèque du Génie (Le Palais, Belle-Île), l'espace détente et l'espace de travail



Photos: Enora Oulc'hen, 2024

dans l'appropriation de l'espace et qui, chacune à leur niveau, contribuent au maintien de services de proximité de qualité. L'époque où certaines bibliothèques insulaires affichaient sur leur porte d'entrée un écriteau « Accès réservé aux îliens » est révolue. Les sociétés insulaires sont largement recomposées, ce qu'ont bien compris les bibliothèques au travers des services et collections qu'elles proposent. En effet, la nature des nouveaux attachements aux îles repose sur un idéal social et géographique qui transcende largement les clivages insulaires – continentaux.

## Habiter la bibliothèque sur une île

Les recherches insulaires des trois dernières décennies se sont beaucoup intéressées aux relations entre la topographie des îles et la manière dont elles sont perçues, vécues par leurs habitants. Françoise Péron propose que ce qui constitue une île, c'est « *quand chaque individu qui y vit a conscience d'habiter un territoire clos par la mer* » (1993). Ce sentiment d'appartenance et d'identification des îliens à leur île, nommé « îléité », participe à « *l'univers de la représentation et de la métaphore* »<sup>7</sup>. Cette notion d'îléité, ou d'identité insulaire, irrigue la politique culturelle des îles, mais aussi la manière dont les bibliothèques habitent leur territoire.

En matière de politique documentaire, les bibliothèques insulaires tendent à développer des fonds qui prennent en compte leur identité locale (nature,

patrimoine maritime, langue, mémoire insulaire). Par exemple, la Bibliothèque du Génie, à Belle-Île, met à disposition des usagers un fonds « Belle-Île et Bretagne » qui valorise le patrimoine régional et les auteurs locaux. Ces fonds spécifiques répondent à un double besoin : préserver la mémoire insulaire et offrir aux habitants des références culturelles qui leur ressemblent.

Les animations proposées par les bibliothèques reflètent également cette volonté de valoriser leur identité insulaire : à Ouessant, Yuna Rolland propose des ateliers en breton, mène un travail de mémoire avec les anciens en partenariat avec l'EHPAD, participe au festival itinérant Les Insulaires. À Hoëdic, le projet culturel, scientifique et éducatif de la bibliothèque porte une volonté forte de valoriser le patrimoine de l'île (et en premier lieu, son phare), et de proposer des activités qui correspondent à la vie sur l'île : ateliers sur la mer, réalisation de noeuds marins, création d'un aquarium de flore marine...

Cette revendication d'une identité insulaire a parfois pour corollaire un caractère quelque peu farouche vis-à-vis des propositions du continent : ainsi, l'intégration de la bibliothèque de l'île de Batz au réseau intercommunal du Haut-Léon ne s'est pas faite de très bon gré de prime abord. Les îles d'Ouessant, Bréhat et Sein sont trois des quatre communes de France qui ne sont pas membres d'un EPCI à fiscalité propre, en vertu de la dérogation législative accordée aux îles mono-communales. L'île est un espace libertaire, la différence est nécessaire à sa survie.

Mais les spécificités de la vie sur l'île conduisent aussi les équipes des bibliothèques à une grande autonomie et à une grande débrouillardise : « faire

<sup>7</sup> Joël Bonnemaison, « Vivre dans l'île : une approche de l'îléité océanienne », *L'Espace géographique*, 1990, tome 19-20, n° 2, p. 119-125.

avec les moyens du bord » constitue un leitmotiv du pragmatisme insulaire qui n'est pas exempt d'une certaine inventivité. Fait saillant, les bibliothèques sont nombreuses à proposer des ateliers d'écriture créative. Coupés du monde, les îliens sont en effet enclins à réinventer leur monde, à être particulièrement créatifs. Confinés dans un espace miniature, ils doivent animer chaque lieu d'un surcroît de sens et donner à leur espace une dimension culturelle particulièrement forte.

Certaines associations culturelles des îles font de l'insularité le cœur de leur projet culturel : par exemple, l'association Inizi réalise une saison culturelle itinérante dans les îles du Ponant. Le festival du film insulaire de Groix est dédié à la mise en valeur des cultures insulaires au travers de la production cinématographique et audiovisuelle des îles du monde. À Ouessant, l'association Culture, arts et lettres des îles (CALI) organise chaque année un « salon du livre insulaire », dédié aux littératures écrites dans les îles du monde entier. Elle accueille également en résidence plusieurs auteurs par an, dans le sémaphore d'Ouessant, avec la contrainte pour l'auteur d'être originaire d'une île et/ou d'avoir un projet d'écriture en lien avec la thématique insulaire. L'appel à participation à ce programme de résidence met en garde les auteurs qui seraient trop hâtivement séduits par la perspective romantique d'une retraite créative sur une île : les conditions de vie à Ouessant sont rudes, particulièrement en hiver : la solitude est aliénante, le sémaphore est battu par les tempêtes qui viennent de l'Atlantique et les vagues scélérates emportent encore trop souvent les promeneurs imprudents qui s'aventurent sur les sentiers côtiers.

Ces différentes initiatives qui créent des interfaces entre les îles du monde sont caractéristiques d'une vision réticulaire de l'espace, typique des îles océaniennes selon Joël Bonnemaison (1990). Dans cet espace en réseau, la structure est le maillage, la mer n'est pas une clôture mais une route. Ce système souple permet à la fois de satisfaire le goût de l'autonomie et le besoin de circulation, d'intensifier les liens internes et de multiplier les relations avec l'extérieur, afin de dépasser le confinement de l'espace.

Ce fonctionnement en réseau s'est structuré politiquement à partir de 1971, avec la création de l'Association Les Îles du Ponant, qui défend leurs intérêts sur le plan administratif, économique, écologique. Cependant, sur le plan culturel, les initiatives sont encore majoritairement informelles, fondées sur une culture de l'entraide, de la collaboration, mais encore peu de la coopération. De fait, en matière de lecture publique, il existe très peu de liens entre bibliothèques des différentes îles (le manque de personnel n'y aide pas). Dans une étude sur la structuration de la vie associative des îles du Ponant<sup>8</sup>, les auteur·rices plaident ainsi pour une meilleure coopération territoriale, au sein des multiples initiatives citoyennes existantes, afin d'enclencher une dynamique de recherche collective de solutions sur les enjeux partagés de ces territoires – sans toutefois étouffer les valeurs de liberté, de solidarité et de convivialité qui fondent la culture du vivre-ensemble dans ces îles. Les bibliothèques, en tant qu'espaces d'information, de convivialité et de débat public, pourraient être des lieux ressources dans cette dynamique de réflexion et d'action collectives, à l'échelon local ou inter-îles.

\*

L'île, terre entourée de tous côtés par les eaux, dépasse la mesure de sa singularité physique. Terra incognita propice au rêve et au récit d'aventures, elle émerge en littérature en même temps que nos mythes fondateurs. Aujourd'hui encore, les îles déconcertent par leur diversité et résistent à certaines formes de banalisation. Il n'est pas anodin que le livre et la bibliothèque s'y retrouvent au sein de sémaphores (Hoëdic, Ouessant) : contre vents et marées, les bibliothèques tiennent sur ces territoires, par leur présence discrète mais immuable, un rôle de repère et de refuge. Elles sont, à bien des égards, des reflets de la culture de la diversité qui caractérisent les îles. ☺

---

<sup>8</sup> Audrey Bégué, Louis Brigand et Marie Babinot, « Réflexions sur le vivre-ensemble dans les îles du Ponant à travers le prisme de la vie associative », *Annales de géographie*, 2022, n° 745, p. 68-92. <https://doi.org/10.3917/ag.745.0068>

# EN DIRECT DU JAPON: LES IMPACTS DES CATASTROPHES NATURELLES SUR LES BIBLIOTHÈQUES

**Brigitte Renouf**

Conservatrice générale des bibliothèques  
Chercheuse associée au Centre Gabriel Naudé depuis 2019  
Auteure du blog Les bibliothèques au Japon : <https://bibliotheques-au-japon.com/>

*Les catastrophes naturelles font partie de la vie et de l'histoire du Japon. En charge du patrimoine et de sa conservation, les bibliothèques ont appris à s'organiser pour limiter l'impact humain et matériel de ces évènements. En parallèle, elles contribuent à la résilience des populations en assurant la continuité de leurs services en contexte de crise.*

**S**itué sur la ceinture de feu du Pacifique, l'archipel du Japon qui se déploie sur une distance de 3 000 kilomètres du nord au sud est le théâtre régulier de catastrophes naturelles liées à sa géographie et à son climat : typhons, pluies torrentielles, éruptions volcaniques, tremblements de terre, tsunamis se succèdent. L'activité sismique, particulièrement intense, est suivie de près par l'Agence météorologique japonaise, et l'on peut affirmer sans se tromper que la terre tremble tous les jours. Des études évaluent les risques de tremblement de terre à hauteur de 70 % en termes de probabilité dans certaines zones du pays. On redoute le « Big One », ce gigantesque tremblement de terre à venir qui pourrait, dans les trente prochaines années, détruire la mégapole de Tokyo.

Sur les trente dernières années, plusieurs grandes catastrophes naturelles ont dévasté le territoire japonais. On citera, sans être exhaustif, le grand tremblement de terre d'Hanshin-Awaji, dans la région de Kobe, en janvier 1995 ; le grand tremblement de terre de la région du Tōhoku, au nord-est du pays, en mars 2011, qui a cumulé tremblement de terre, tsunami et accident nucléaire ; sur l'île de Kyushu, le tremblement de terre de Kumamoto en 2016 et ses pluies torrentielles en 2020 ; le typhon Hagibis dans la région du Kantō en 2019 ; et le tremblement de terre de la péninsule de Noto, du côté de la mer du Japon, en janvier 2024. Sur l'échelle de Richter, la magnitude de tous ces tremblements de terre a été égale ou supérieure à 7. À ce niveau, un humain ne peut plus se maintenir debout.

À chaque fois, ces catastrophes naturelles, par l'ampleur des destructions, ont des impacts divers : sociaux, environnementaux, économiques et financiers sans oublier les conséquences sur la vie des populations, physiquement et psychologiquement

éprouvées à l'échelle d'un village, d'une ville, d'une préfecture, voire d'une ou de plusieurs régions. Dans ce contexte de désolation, les bibliothèques payent aussi leur tribut. Selon le degré de gravité des catastrophes, les bâtiments, les collections et les services sont affectés et perturbés. Ce court article se propose de faire un rapide tout d'horizon sur ces trois sujets.

## La préservation des bâtiments

Les tremblements de terre atteignent en profondeur les constructions et leurs structures. Au Japon, la sécurité des bâtiments est un enjeu majeur. C'est une préoccupation ancienne qui se traduit par des politiques de prévention et des choix techniques spécifiques pour éviter les destructions.

En 1981, les normes de résistance antisismiques ont été révisées afin que les bâtiments soient en mesure de résister à de fortes secousses de magnitude 6 ou 7. Ces normes ont mis du temps à être appliquées comme l'a montré le tremblement de terre de Kobe de 1995 où la majorité des victimes sont mortes sous les décombres de leurs habitations. La même année, le gouvernement japonais a d'ailleurs promulgué une loi pour la promotion de la modernisation parasismique des bâtiments avec un objectif de couverture de 95 % du bâti.

De fait, s'il reste encore du rétrospectif à rattraper, tous les nouveaux bâtiments, et a fortiori les constructions qui accueillent du public comme les bibliothèques, sont dotés de structures d'isolation sismique qui absorbent, au niveau des fondations, l'énergie vibratoire des secousses. Ces nouveaux dispositifs, qui atténuent les secousses dans la partie supérieure des bâtiments et réduisent le balancement des charpentes, ont montré leur efficacité. En mars 2011, la

grande Médiathèque de Sendai, dans la préfecture de Miyagi, construite en 1998 selon les normes en vigueur, n'a pas connu de dommages importants, la structure ayant très bien résisté. Ouverte en 2022, la grande, et magnifique, bibliothèque de la préfecture d'Ishikawa à Kanazawa, située à une centaine de kilomètres de l'épicentre du tremblement de terre de la péninsule de Noto, n'a pas souffert non plus.

Si les bâtiments anciens restent plus exposés, des travaux de renforcement contribuent à leur sécurité. Ainsi, la Bibliothèque nationale de la Diète (National Diet Library, NDL) a réalisé sur plusieurs années un programme de renforcement de ses bâtiments historiques. La bibliothèque internationale de la littérature pour enfants, installée dans un bâtiment en briques rouges de 1906, a fait réaliser des travaux d'isolation sismique au niveau de ses fondations. En ce qui concerne le bâtiment principal en béton, datant des années 60, les fenêtres ont été renforcées par la pose de structures en acier. Dans la région du Tōhoku, la grande bibliothèque universitaire de Sendai a fort heureusement effectué des travaux de renforcement de ses murs, ce qui lui a permis de limiter fortement les dégâts en mars 2011.

A contrario, lorsque des bâtiments sont trop endommagés et ne peuvent être réparés, ils sont reconstruits. Parmi les bibliothèques qui ont fait l'objet d'une reconstruction après mars 2011, on citera la bibliothèque municipale de Kensennuma (préfecture

de Miyagi), ébranlée par le tremblement de terre, et les bibliothèques municipales de Rikuzentakata (préfecture d'Iwate) et de Minamisanriku (préfecture de Miyagi), détruites et emportées par le tsunami.

Si des mesures de prévention existent pour limiter au niveau des bâtiments eux-mêmes les effets des tremblements de terre, les mesures de prévention et de protection vis-à-vis des tsunamis reposent essentiellement sur la construction de barrières et de digues côtières pour stopper ou réduire l'impact des vagues. L'énorme tsunami de 2011 a montré les limites de ces dispositifs.

## La protection des collections

Les deux principaux ennemis des collections sont les chocs, avec les tremblements de terre, et l'eau, avec les inondations provoquées par les typhons, les pluies torrentielles et autres tsunamis.

Les chutes de documents sont un réel fléau. Si des bâtiments construits selon les normes antisismiques protègent davantage les collections d'éventuelles chutes, il n'en reste pas moins que les chutes des mobiliers et des documents sont le résultat immédiat des tremblements de terre. En quelques minutes, les rayonnages peuvent s'effondrer. Dans les magasins de stockage, les compactus finissent par basculer tels des dominos. Dans tous les cas, on assiste à des chutes

Figure 1. La nouvelle bibliothèque de la ville de Minamisanriku



Photo: Brigitte Renouf

de documents et, dans certains cas, à des détériorations plus ou moins sévères (pages ou couvertures arrachées, dos cassés, etc.).

En mars 2011, toutes les bibliothèques ont dû faire face à ce problème. Limitrophe de la région du Tōhoku, le Kantō, région métropolitaine de Tokyo, a également été très touché. À la seule Bibliothèque nationale de la Diète, 1,8 million d'ouvrages stockés dans les magasins du bâtiment principal ont chuté. À la bibliothèque universitaire de Sendai, plus de 800 000 volumes se sont retrouvés par terre. S'il n'y a peu eu chiffrage global, impossible à réaliser, les volumes se comptent par centaines de milliers, voire par millions.

**Figure 2. Bibliothèque nationale de la Diète (DNL), Tokyo, bâtiment principal, 17<sup>e</sup> étage**

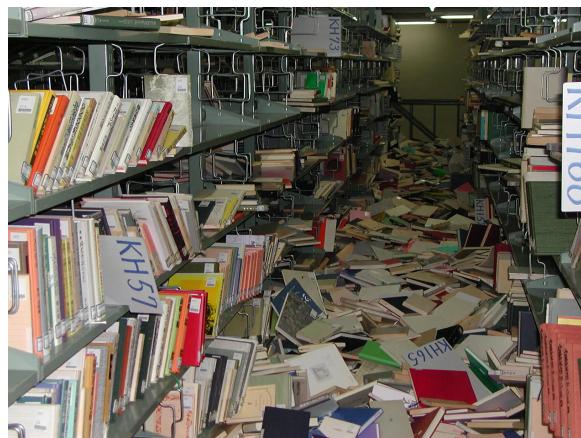


Photo: DNL

**Figure 3. La bibliothèque universitaire du Tōhoku, à Sendai. Signalétique sur les rayonnages**



Photo: Brigitte Renouf

**Figure 4. La bibliothèque universitaire du Tōhoku, à Sendai.**

À gauche : rayonnages en libre accès avec fixations murales et avec structure renforcée (au fond, croisillons).  
À droite : rayonnages en magasin, structures renforcées



Photos: Brigitte Renouf

Si l'on n'accordait, avant mars 2011, qu'une attention limitée à ce problème de chutes d'ouvrages, les points de vue ont changé. La chute d'ouvrages était perçue comme un moindre mal car elle contribuait à alléger les structures des rayonnages. La mesure principale de prévention était de fixer les étagères pour éviter qu'elles ne bougent, une mesure plus ou moins efficace selon les cas.

L'approche relative à la prévention des chutes de rayonnages et de documents a évolué. L'objectif est désormais de les réduire le plus possible. En effet, les chutes de livres sont problématiques car elles posent des problèmes de sécurité. S'ils sont placés en hauteur, les ouvrages volumineux et lourds peuvent blesser des usagers et le personnel, notamment lorsque les séismes ont lieu pendant les horaires d'ouverture. D'autre part, l'encombrement de livres dans les espaces de circulation constitue un réel obstacle et rend difficiles les évacuations. Enfin, le temps de travail de rangement et de remise en rayon avec le nécessaire tri pour mettre de côté les documents à réparer ou à éliminer est considérable, surtout pour les grandes bibliothèques qui se retrouvent avec des montagnes, au propre comme au figuré, de documents à reclasser. Travail d'autant plus décourageant que le risque que la situation se reproduise n'est pas égal à zéro. Le cauchemar du bibliothécaire, en somme. Au vu de ces arguments, la prévention prend donc tout son sens.

Comme on l'a évoqué, la première réponse est la fixation des rayonnages au bâtiment, au sol et au plafond, et à divers points des murs. Il est indispensable de connaître préalablement la nature des matériaux de surface et en profondeur. En effet, l'expérience a montré en mars 2011 que des rayonnages fixés sur des surfaces fragiles n'avaient pas tenu. L'examen des plans de la bibliothèque est aussi incontournable.

Des moyens pour maintenir les documents sur les tablettes existent. À la bibliothèque préfectorale de Miyagi, le système D a prévalu, faute de moyens suffisants probablement. La fixation de bandes de papier renforcées sur les étagères pour entraver le mouvement des documents s'est avérée plutôt efficace en 2011. Cependant, des dispositifs plus élaborés existent. Ainsi, les constructeurs japonais de rayonnage conçoivent des meubles, prévoyant en cas de secousse, le déclenchement de barres métalliques, tombant sur les tablettes afin que les ouvrages restent en place.

Pour ce qui concerne des grandes bibliothèques, la construction de magasins de stockage souterrains est préconisée car ils garantissent, grâce à leur conception, de bonnes conditions de conservation. Si l'on compare avec les magasins hors sol, les secousses dans les magasins en sous-sol sont moins fortes et les collections, en conséquence, mieux protégées des chutes et des chocs.

### **L'eau et les livres**

Dans un pays touché régulièrement par les pluies torrentielles, les inondations et les tsunamis, le deuxième risque principal est l'eau: disparition pure et simple des ouvrages, emportés par les courants, dégradation par l'eau des documents, mouillés, salis par la boue, attaqués par l'eau de mer et le sel, ou bien moisis faute d'une prise en charge rapide.

En 2011, les dégâts ont été considérables et tout aussi impossibles à chiffrer. Une vague géante, d'une hauteur de 10 mètres, jusqu'à 40 mètres à certains endroits, qui a envahi les terres sur une dizaine de kilomètres et a tout emporté sur son passage, a causé des dommages à un niveau sans précédent. Un rapport publié par la NDL en mars 2012 présente un état des lieux détaillé des nombreuses opérations de sauvegarde de fonds d'archives et de documents patrimoniaux. Ces opérations ont nécessité la mobilisation de nombreux acteurs institutionnels (musées, bibliothèques, universités, etc.) dans une situation d'urgence. Parmi ces experts, la NDL, en tant que bibliothèque nationale, a joué un acteur important.

Après le séisme de 2011, des équipes du département de la Conservation de la NDL se sont déplacées dans les préfectures d'Iwate, de Miyagi et de Fukushima pour évaluer les dommages subis par les bibliothèques le plus affectées, pour dispenser des conseils afin de délivrer les premiers traitements d'urgence et de former du personnel travaillant sur place. Cette première mission a été suivie par des missions à Kumamoto en 2016 et dans le Kantô lors du typhon Hagibis en 2019.

Outre ses missions d'aide et de conseil, la NDL a ainsi pris en charge la restauration de documents patrimoniaux comme les 106 volumes du Yoshida-ke Monjo (archives de la famille Yoshida, périodes Edo-Meiji) appartenant à la bibliothèque de Rikuzentakata

et des documents patrimoniaux liés au folklore et à l'histoire de la région d'Iwate, stockés dans la bibliothèque du village de Noda.

Forte de son expérience et de son expertise sur ces sujets, la Bibliothèque nationale du Japon est depuis 1989 l'un des Centres régionaux IFLA/PAC (Preservation and Conservation) pour l'Asie, dont le but est de promouvoir la conservation des documents dans la région. Elle organise des formations, participe à des conférences, fournit une assistance technique aux organismes demandeurs et publie des manuels. Une partie du site de la NDL, dont un segment est accessible en anglais, est consacrée aux thématiques de restauration et aux traitements à prodiguer. Elle est, bien évidemment, spécialisée dans la restauration des fameux papiers « washi ».

### **Assurer la continuité des services dans un contexte de crise**

Lors des catastrophes naturelles, les activités normales sont mises à l'arrêt pendant quelques jours, pendant quelques semaines, voire des années. Selon l'état de la situation et en fonction du temps nécessaire à la remise en service des infrastructures, les activités reprennent progressivement: réouverture partielle ou complète des bâtiments, reprise des services « dégradés », limités ou complets, recherche de solutions de substitution en cas de dégradations, de pertes ou de destructions. Après le passage et le déchaînement des éléments, une phase transitoire commence, avec deux questions à régler : l'accès aux bâtiments et l'accès aux collections.

Exception faite des bibliothèques totalement détruites, l'accès aux bibliothèques elles-mêmes et aux salles de lecture se pose. Le cas de figure de la bibliothèque municipale de Kesennuma dont le bâtiment a été affecté par le tremblement de terre du 11 mars 2011 est intéressant. La reprise des services a été rapide dans un contexte de crise aiguë, dans une ville portuaire très touchée par le tsunami. Une semaine seulement après la catastrophe, la mairie choisit de rouvrir dès que possible la bibliothèque. L'argument avancé était qu'il fallait mettre rapidement à disposition des citoyens, profondément éprouvés, un espace où ils puissent trouver du réconfort et retrouver du lien. Suite à cette décision, le personnel s'est mis à pied d'œuvre dès le 23 mars, le temps d'évaluer le bâtiment au niveau sécurité. Une bibliothèque temporaire pour les enfants a été aménagée dans un des bibliobus qui avait été remorqué par les équipes de sauvetage. Le premier étage de la bibliothèque, qui avait subi des dégradations, a été condamné. Le rez-de-chaussée a été remis en état, les collections rangées, un coin « information » près de l'entrée a été aménagé. Des toilettes ont été installées sur le parking. Le 30 mars, la bibliothèque a rouvert.

Une semaine plus tard, une réplique entraînant des coupures d'électricité a provoqué l'interruption du service, mais la bibliothèque a pu ouvrir quinze jours plus tard. Jusqu'à l'ouverture de la nouvelle bibliothèque, en mars 2018, le service a été maintenu dans des locaux provisoires.

Dans bien des lieux sinistrés, la question de l'accès aux livres a été résolue par la création de dessertes provisoires dans les centres d'évacuation avec des bibliothèques en carton recyclable, par la création de bibliothèques mobiles (projet E-hon) et par l'utilisation de bibliobus, la solution la plus souple et la plus pertinente, pour sillonna les zones sinistrées et desservir les populations réfugiées et dispersées. L'Association des bibliothèques japonaises, des bibliothèques hors des régions sinistrées, diverses municipalités, des sociétés privées se sont mobilisées pour prêter ou donner des bibliobus aux bibliothèques qui avaient perdu les leurs. D'un point de vue général, la reconstitution des réseaux de bibliothèques de la région du Tōhoku a demandé une mobilisation sans précédent et a demandé plus de dix années d'effort.

Afin de reconstituer des fonds de bibliothèques, de nombreux dons ont été prodigués par les acteurs publics et privés. Bibliothèques, fondations, associations professionnelles de bibliothécaires, d'éditeurs, sociétés privées, particuliers ont participé à cet élan de générosité. D'une manière générale, les pouvoirs publics ont considéré que l'apport de livres était important pour le réconfort des populations, et des efforts particuliers ont été faits, notamment en direction des enfants avec des campagnes de collectes et de dons de livres scolaires et de livres d'images.

Les actions visant à assurer la continuité du service ont été très nombreuses et diversifiées. À noter l'exemple particulier, en matière de continuité de service, de la NDL dont une partie des fonds d'ouvrages étaient immobilisés et qui a pu maintenir son service de fourniture de copie à distance grâce la mobilisation de 12 bibliothèques préfectorales. Situées à l'ouest de la région du Kansai, elles ont accepté de traiter les demandes de copies à distance provenant de tout le pays.

En mars 2026, le Japon commémorera le 15<sup>e</sup> anniversaire du « Grand tremblement de terre de l'Est », comme l'a dénommé le gouvernement japonais. Les catastrophes naturelles font partie de la vie et de l'histoire du Japon. À chaque date anniversaire, le pays se souvient et se recueille. En charge du patrimoine et de sa conservation, les bibliothèques sont des lieux de mémoire et transmission. Dans la région du Tōhoku, toutes les bibliothèques ont constitué des fonds documentaires sur la catastrophe. Au niveau national, la NDL, mandatée par le gouvernement japonais de l'époque, a ouvert en 2013 la National Diet Library Great East Japan Earthquake Archive (HANIGIKU) regroupant des documents, sites, bases de données, métadonnées. Le but ? Transmettre aux générations futures les enseignements tirés du grand séisme de l'est du Japon et utiliser notamment ces enseignements dans le cadre de projets de reconstruction et de revitalisation des zones sinistrées. À chaque commémoration d'une catastrophe, les bibliothèques organisent des évènements et des expositions. Au cœur des missions des bibliothèques, toutes ces initiatives entretiennent la mémoire d'un pays meurtri mais qui sait faire preuve de courage et de résilience. ☺

## Pour aller plus loin

- Site de la Bibliothèque nationale de la Diète – Version en anglais : <https://www.ndl.go.jp/en/> et <https://www.ndl.go.jp/en/preservation/manual/index.html>
- National Diet Library Great East Japan Earthquake Archive (HANIGIKU) – Version en anglais : <https://kn.ndl.go.jp/en/#/> et <https://dl.ndl.go.jp/pid/11481288/1/1>
- Rapport publié par la NDL – The Great East Japan Earthquake and Libraries – 2012 : <https://current.ndl.go.jp/report/no13>

# UNE BIBLIOTHÈQUE SUR UN ARCHIPEL : LE SCD DE L'UNIVERSITÉ DE LA POLYNÉSIE FRANÇAISE

**Vayana Chand**

Directrice adjointe, bibliothèque universitaire, Université de la Polynésie française

**Samuel Lesperts**

Directeur, bibliothèque universitaire, Université de la Polynésie française

*La bibliothèque de l'Université de la Polynésie française est nichée à l'extrême nord-ouest de Tahiti. Riche d'un fonds remarquable couvrant l'ensemble du « triangle polynésien », d'une bibliothèque numérique (Ana'ite) et d'une toute nouvelle extension, elle assure ses missions académiques, tout comme de lecture publique, en s'adaptant à de fortes contraintes géographiques.*

**C**omment parler d'une bibliothèque à Tahiti sans verser immédiatement dans les clichés associés aux îles tropicales ? C'est une tentation à laquelle il est difficile de ne pas céder.

Certes, le campus de l'Université de la Polynésie française, implanté à l'extrême nord-ouest de l'île de Tahiti, en périphérie de Papeete, est largement arboré d'essences luxuriantes aux parfums aussi envoûtants que leurs noms (ylang-ylang, tiaré, tipanié, miri). Certes, la bibliothèque offre des vues magnifiques sur la nature, le lagon et l'île de Moorea. Certes, l'accueil polynésien, les sourires chaleureux, les musiques tour à tour touchantes et entraînantes se rencontrent quotidiennement aux détours d'une salle de cours, à la cafétéria, ou à la banque d'accueil. Mais pour commencer à parler de la bibliothèque universitaire de Tahiti, le mieux est sans doute de décrire les quelque 6 000 volumes du fonds polynésien, un fonds patrimonial créé au début des années 2000, lorsque l'université du Pacifique s'est scindée en deux : l'Université de Nouvelle-Calédonie et l'Université de la Polynésie française. Ce fonds remarquable a vocation à collecter et rassembler tous les ouvrages et documents paraissant localement et dans le « triangle polynésien »<sup>1</sup>. Et la première constatation est la proportion très importante des ouvrages, anciens et moins anciens, consacrés au puissant pouvoir de fascination qu'exerce Tahiti sur les écrivains. Héritiers de Bougainville, pourtant resté moins de dix jours sur

cette île, lointains émules des Lumières qui crurent reconnaître dans la nouvelle Cythère les échos du mythe du bon sauvage, de nombreux auteurs alimentent la machine à rêves de la Polynésie. Et l'on égrène au fil des rayonnages les titres évocateurs : *Nouvelles du ciel et des atolls*, *Une enfant de l'île aux fleurs*, *The Heritage of the Bounty*, *Island of Eden*, *An Ocean in Mind*, *Le Grand Océan*, *Legends of the South Sea*<sup>2</sup>...

Quelques-uns de ces ouvrages ont fait l'objet d'une numérisation et d'une diffusion sur la bibliothèque numérique scientifique de l'université, *Ana'ite*<sup>3</sup>. Cette bibliothèque numérique a été créée en 2017, sous l'impulsion d'enseignants-chercheurs en linguistique qui réclamaient pour leurs travaux un accès au plus large corpus possible en langue tahitienne. Écrits relativement rares dans la mesure où l'écriture s'est implantée à Tahiti avec l'arrivée de la London Missionary Society, et du pasteur Henry Nott, qui a mis au point le système de notation alphabétique permettant le passage à l'écrit à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle. Les documents mis en ligne sur *Ana'ite* sont issus de numérisations de fonds de la bibliothèque, mais aussi de fichiers récupérés par conventions auprès du Service du patrimoine et des archives audiovisuelles, d'associations culturelles – parutions du mouvement *Ia mana te nuna*, bulletins de la Société des études océaniennes, la plus ancienne société savante locale – ou même cultuelles, avec les parutions de l'Église protestante maohie. Car aujourd'hui comme hier,

1 Les archéologues s'accordent aujourd'hui à penser que les migrations se sont faites par vagues successives depuis l'actuelle Taïwan jusqu'à une installation dans l'actuelle Polynésie française autour du IX<sup>e</sup> siècle après J-C, puis de là vers *Rapa* (île de Pâques), vers Hawaï au XIII<sup>e</sup> siècle et vers *Aotearoa* (Nouvelle-Zélande) au XIV<sup>e</sup> siècle. Ces trois extrémités forment le triangle polynésien.

2 Voir notamment sur ce sujet Patrick Deville, *Fenua*, Paris, Seuil, 2021.

3 *Ana'ite* – « grotte du savoir » – fait référence aux pratiques ancestrales de conservation des trésors et dépoileurs dans des grottes : <https://anaite.upf.pf/>

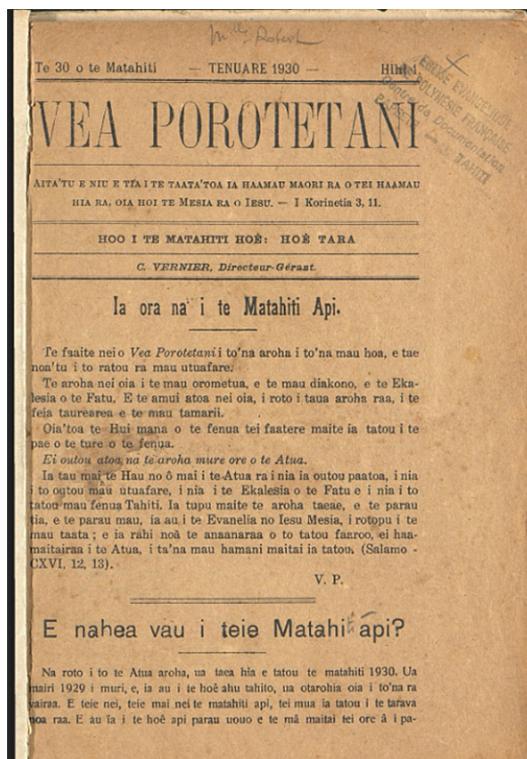
Figure 1. Vue de l'extension de la bibliothèque universitaire en phase finale des travaux, avec en fond l'île de Moorea



Photo : Samuel Lespots

c'est dans les rangs de cette Église que se comptent les meilleurs locuteurs du tahitien et des langues autochtones de chaque archipel (*Reo mangareva* – Gambier, *paumotu* – Tuamotu, *reo Enata* et *Enana* – Marquises nord et sud, *reo Tuhaa pae* – Australes).

Figure 2. Capture d'écran du *Vea Porotetani*, journal de l'Église protestante maohie, janvier 1930, disponible sur Ana'ite

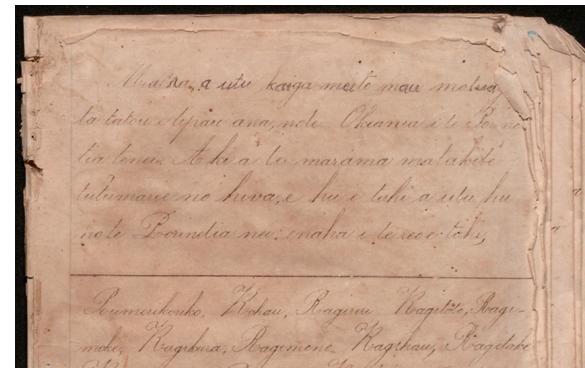


E nahea vau i teie Matahitapi?

Na roto i to Atua aroha, un iaea hia e tatou te matahiti 1930. Ua mairi 1929 i muri, e, ia au i te hoē ahu talito, ua otarohia oia i to'na ra varira. E teie nei, teie mai neite matahitapi, tei mua la tatou i te tarava raa. E au fa i te hoē aroha parau uouo e te mā maitai tei ore à i pa-

On y trouve aussi quelques manuscrits conservés à la bibliothèque, comme ce *Puke tupuna*<sup>4</sup> en langue mangarévienne, cahier de notes familiales entamé au XIX<sup>e</sup> siècle, ponctué de commentaires de la Bible et de récits autochtones de première main, et sur lequel un doctorant fait sa thèse. Ce dernier document a fait l'objet d'une longue restauration pour permettre sa numérisation avant que le temps ne se charge de le réduire en miettes.

Figure 3. Capture d'écran de l'incipit du MS *E ta'i 'a puke tupuna*, XIX<sup>e</sup> siècle, conservé à la BUPF et disponible sur Ana'ite



C'est donc une bibliothèque numérique fortement utilisée par les enseignants-chercheurs dont dispose l'université. Elle peine cependant à trouver une audience large auprès du grand public, mais une récente bascule sur Omeka S et une refonte de l'accès-sibilité devraient permettre de davantage médiatiser les contenus proposés, dans l'esprit de ce que propose par exemple la bibliothèque numérique Manioc

<sup>4</sup> Collectif, *E ta'i 'a puke tupuna*, MS conservé à la bibliothèque universitaire de l'Université de Polynésie française (BUPF) : <https://anaite.upf.s/anaite/item/52728>

de l'Université des Antilles. Depuis 2019, le projet Concordances connecte le dictionnaire de l'Académie du tahitien à notre bibliothèque numérique, permettant de rebondir depuis la définition des mots tahitiens vers des occurrences tirées des textes de Ana'ite.

Parlons maintenant de l'université elle-même et commençons par rappeler, pour la situer, que la Polynésie française compte environ 280 000 habitants répartis sur cinq archipels composés de 118 îles, sur une surface équivalente à celle de l'Europe. Elle constitue depuis le premier statut d'autonomie de 1984 un « *territoire d'outre-mer doté de l'autonomie interne dans le cadre de la République* », plusieurs fois renforcé depuis, notamment avec la loi organique de 2004. À ce titre, elle est dotée d'un gouvernement (président et ministres), d'une assemblée territoriale et d'un conseil économique, social, environnemental et culturel. L'État français y est représenté par un haut-commissaire de la République chargé des intérêts nationaux, du respect des lois et de l'ordre public. C'est l'État qui est compétent en matière d'enseignement supérieur et de recherche, même si le pays peut organiser ses propres filières de formation et ses propres services de recherche.

L'université accueille environ 3 000 étudiants, chiffre en baisse régulière en raison de la démographie mais aussi du nombre de bacheliers qui choisissent de poursuivre leurs études en France ou dans les pays proches dans le Pacifique, en particulier Hawaï et Nouvelle-Zélande qui font partie du triangle polynésien<sup>5</sup> et partagent une même culture et des langues proches. Un autre élément de contexte indispensable pour la compréhension de la situation particulière du service commun de la documentation (SCD) est la situation de la lecture en Polynésie française qui, selon le rapport sur la situation de la lecture publique dans les Outre-mer<sup>6</sup> fin 2024, « *en 2023 reste identique, à peu de chose près, à celle qui prévalait en 2004, date de la dernière mission sur place de l'inspection générale, qui constatait que rien ou presque n'avait changé depuis 1986 et le déplacement sur place du responsable des bibliothèques publiques du ministère de la culture, et l'engagement consécutif d'un plan de développement resté largement inachevé* ».

Si la lecture publique est peu développée, le SCD compte deux bibliothèques implantées sur le campus d'Outumaoro : la petite bibliothèque de l'INSPÉ<sup>7</sup> de la Polynésie française, intégré à l'université en 2011 (environ 15 000 titres, 20 000 exemplaires), et la bibliothèque universitaire (environ 66 000 titres, 80 000 exemplaires). Le livre est rare et cher en Polynésie, en raison des coûts d'acheminement dus au contexte d'isolement géographique, des taxes

douanières largement appliquées, de l'absence de loi sur le prix unique du livre, et enfin de la rareté des points de vente. C'est sans doute l'ensemble de ces facteurs qui expliquent une appétence particulière pour l'imprimé, se traduisant par un nombre d'emprunts particulièrement élevé par rapport aux bibliothèques universitaires (BU) de métropole. Le taux de rotation est de 0,5 en moyenne, 0,48 pour la BU et 0,57 pour la BUINSPÉ, qui compte un nombre important de documents jeunesse très appréciés des familles. Environ 500 lecteurs extérieurs s'inscrivent chaque année à la BU. La bibliothèque est très fréquentée (170 000 entrées par an) et la salle de lecture régulièrement saturée.

C'est dans ce contexte qu'une importante extension ouvre ses portes début décembre 2025. Alors que l'actuelle bibliothèque est une salle de lecture d'un seul volume, fort lumineuse et agréable au demeurant, d'environ 1 200 m<sup>2</sup>, l'extension portera la surface utile à 2 750 m<sup>2</sup> avec une zone dédiée aux collections détente et jeunesse, au niveau de l'accueil, 13 salles de travail en groupe vitrées, pouvant accueillir de 4 à 10 personnes, une grande salle de cours et de conférences, connectée avec un grand espace de travail collaboratif permettant aussi d'accueillir des expositions, une salle informatisée pour les formations documentaires (accessible le reste du temps au public) et une salle de consultation du fonds polynésien. Cette extension sur deux niveaux est connectée à la salle de lecture actuelle, qui restera dédiée aux collections académiques et au travail en silence. Le tout étant organisé autour d'un patio apportant de la lumière dans l'ensemble du bâtiment. Du point de vue documentaire, outre le mouvement des collections jeunesse de la BUINSPÉ vers la zone d'accueil de l'extension, ce déménagement est l'occasion de regrouper les collections de pédagogie et de manuels à la BUINSPÉ. L'ensemble des collections académiques de la salle de lecture va être réorganisé pour offrir un accès plus lisible selon la classification Dewey (et remis dans le bon sens puisqu'on entrera dans cette salle à l'opposé de l'entrée actuelle). Le

Figure 4. Vue intérieure de l'extension de la BUPF, le patio autour duquel s'articulent la salle de lecture actuelle et l'extension



Photo : Samuel Lesperts

5 Voir note 1.

6 <https://www.education.gouv.fr/la-situation-de-la-lecture-publique-dans-les-outre-mer-414087>

7 Institut national supérieur du professorat et de l'éducation.

fonds polynésien va être déplacé dans un nouveau magasin construit à l'arrière de la future banque d'accueil et en connexion avec la salle de consultation dédiée à ce fonds. Une solution de cartographie des collections pour en faciliter l'accès est en cours de paramétrage. Autant de services repensés pour améliorer l'accueil et la réponse aux besoins des usagers.

Ce tour d'horizon serait incomplet sans évoquer la petite équipe de 12 agents extrêmement polyvalents, auxquels s'ajoutent 10 moniteurs étudiants pleins d'enthousiasme, qui permettent au service d'assurer ses missions d'appui à la formation et à la recherche avec une amplitude horaire honorable (65,5 heures

hebdomadaires, du lundi au samedi). Des missions en développement qui ont permis de faire voter en commission de la recherche, début 2024, une feuille de route Science ouverte, et de mettre en place un pôle éditorial en 2025. De la préservation de la mémoire des peuples et langues de Polynésie, à la diffusion des connaissances, en passant par une participation active à la vie scientifique et culturelle locale, le SCD de Polynésie française propose une offre digne des grands établissements français, tout en se forgeant, à travers ses choix documentaires, ses services et son ouverture à la culture océanienne, une identité singulière. ☺

# DES BIBLIOTHÈQUES PREMIÈRES DE CORDÉE : ACCOMPAGNER LE CHANGEMENT CLIMATIQUE DANS LES ALPES DU NORD

**Hélène Manillier**

Médiateuse culturelle et numérique à Savoie et Haute-Savoie Biblio,  
autrice du mémoire *Lecture publique en zone de montagne : au-delà des contraintes et des contrastes, les bibliothèques alpines au service de la recomposition des territoires*

**Isabelle Vidal**

Directrice adjointe de Savoie et Haute-Savoie Biblio,  
chargée de la politique documentaire et de la coordination des territoires

*Une étude menée en 2021 a permis de mettre en évidence combien les zones de montagne cumulent contrastes et contraintes de tous ordres (géographique, économique, démographique...). Depuis, on constate également une accélération de la vulnérabilité climatique des terrains montagnards. Quel rôle peuvent jouer les bibliothèques dans ce contexte ?*

**E**xiste-t-il une spécificité propre aux bibliothèques situées en montagne ? Telle était la question à laquelle nous tentions de répondre dans un mémoire de fin d'études soutenu à l'Enssib [École nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques] en 2021<sup>1</sup>, et dont a découlé une journée d'étude proposée par Savoie et Haute-Savoie Biblio en 2023<sup>2</sup>. Au terme de celle-ci, Olivier Cogne, directeur du Musée dauphinois et directeur éditorial de la revue *L'Alpe*, nous mettait sur la piste en observant que « *la montagne est un formidable et terrible observatoire des conséquences du changement du climat avec un impact plus visible et plus fort qu'ailleurs* ». Car oui, si les bibliothèques de montagne peuvent partager nombre de leurs caractéristiques avec des lieux de lecture situés dans des contextes géographiques différents, leur emplacement sur des territoires interagissant sans cesse avec un environnement fortement exposé au réchauffement du climat interroge sur l'évolution de nos offres

de services, de nos compétences, ou encore sur ce qui contribue à l'attractivité durable d'un territoire.

## Des bibliothèques en zone de montagne: quelles particularités?

Alors que les territoires montagnards n'avaient pas encore fait l'objet de travaux au titre de la lecture publique, l'étude menée en 2021 a permis de mettre en évidence combien les zones de montagne cumulent contrastes et contraintes de tous ordres (géographique, économique, démographique...). Du village rural isolé à la ville structurante, en passant par les bassins industriels et les stations touristiques, les zones de montagne ont cela de particulier qu'elles concentrent sur des espaces étendus mais contraints la diversité des réalités de la lecture publique nationale, intensifiées au contact permanent et indissociable de l'environnement. La responsable de la bibliothèque de Val-d'Isère soulignait d'ailleurs très justement dans l'étude qu'il est impossible d'oublier la montagne : contrairement à la mer, on ne peut pas lui tourner le dos, même quelques minutes, pour oublier sa présence !

En montagne, comme ailleurs, la bibliothèque occupe le rôle de principal service culturel accessible en proximité pour les habitants, mais aussi celui d'un lieu favorisant le lien social et un sentiment de communauté à l'échelle d'un espace souvent réduit. Au vu de l'actualité qui touche ces territoires depuis

<sup>1</sup> Hélène Manillier, *Lecture publique en zone de montagne : au-delà des contrastes et des contraintes, les bibliothèques alpines au service de la recomposition des territoires*, mémoire d'études sous la direction d'Isabelle Vidal, Villeurbanne, Enssib, 2021. En ligne : <https://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/notices/70167-lecture-publique-en-zone-de-montagne-au-delà-des-contrastes-et-des-contraintes-les-bibliotheques-alpines-au-service-de-la-recomposition-des-territoires>

<sup>2</sup> Journée d'étude « Lecture publique en zone de montagne », replay du jeudi 16 novembre 2023 : [https://www.biblio7374.fr/ressources-professionnelles.aspx?\\_lg=fr-FR](https://www.biblio7374.fr/ressources-professionnelles.aspx?_lg=fr-FR)

plusieurs années, il est apparu que les bibliothèques pouvaient aussi avoir, et peut-être davantage ici qu'ailleurs, un rôle à jouer dans l'accompagnement des populations au changement de leur écosystème. En effet, qu'elle soit encore en réflexion ou déjà à l'œuvre, la nécessaire transformation des territoires montagnards s'impose, poussée par une vulnérabilité précoce et accrue face au changement climatique – alors que les différents modèles économiques des vallées reposent encore largement sur leurs atouts géographiques, qu'il s'agisse de la neige et de l'eau, des pentes, du bois ou des terres agricoles.

## Le réchauffement climatique, on en parle ?

Bien que la nécessité de cette transformation se fasse sentir depuis de nombreuses années, l'un des points d'étonnement du mémoire résidait en ce qu'aucun des professionnels interrogés n'avait abordé spontanément, dans les entretiens libres, le sujet des mutations à venir en montagne. En 2025, il nous semble que les choses seraient peut-être différentes.

En effet, en seulement quatre ans, on constate une accélération de la vulnérabilité climatique des terrains montagnards, où les incidents se font de plus en plus proches des habitats et impactent durablement le quotidien des populations locales et touristiques. Ce fut le cas avec les récents éboulements d'une falaise en Maurienne (2023), interrompant pendant un an et demi les lignes ferroviaires reliant la France à l'Italie, ou en Tarentaise (2025), coupant une route nationale extrêmement fréquentée au cœur de la saison touristique hivernale. Deux événements, à première vue anecdotiques, qui s'expliquent par l'accélération des mutations géologiques sous l'effet du réchauffement, et qui révèlent la fragilité des espaces de montagne tout en questionnant leur habitabilité future.

On note en parallèle l'élargissement d'un consensus chez le grand public quant à la fragilité des territoires montagnards, qui rejoint davantage aujourd'hui qu'il y a quatre ans les alertes de la société civile militante. L'adhésion à des projets présentant des risques pour l'environnement apparaît désormais plus difficilement acquise, comme l'ont montré les accueils mitigés, voire défavorables à de récents projets de retenues collinaires<sup>3</sup> mais aussi à

l'organisation des Jeux olympiques d'hiver en 2030 dans les Alpes<sup>4</sup>.

L'inflexion se fait aussi sentir dans les discours officiels : si les acteurs locaux ne remettent pas encore pleinement en question les modèles actuels (peu ont passé ce cap, et parmi eux, surtout dans des territoires de basse à moyenne montagne), ils intègrent davantage dans leurs stratégies et objectifs l'adaptation à un contexte de réchauffement. En témoigne l'organisation en 2025 du festival « Agir pour les glacières » par la ville de Bourg-Saint-Maurice, première édition d'un événement de sensibilisation sur la fonte des glaces dans une commune par ailleurs très liée au dynamisme de la toute proche station touristique des Arcs. De même, les JO 2030 se donnent pour objectif de contenir leurs effets négatifs sur l'environnement afin de proposer des Jeux « *responsables et durables* ». Que le défi soit relevé ou non, ces discours nouveaux en disent long sur la place qu'occupe désormais la préservation de l'environnement et de la montagne dans les préoccupations du grand public, dans les Alpes et au-delà.

## Penser la montagne de demain avec les bibliothèques

Dans ce contexte, il est légitime de s'interroger sur la place qu'occupent – ou occuperont – les bibliothèques dans les réflexions et dynamiques en cours : les pouvoirs publics intègrent-ils la lecture publique dans l'évolution de leurs modèles ?

Depuis quatre ans, et du point de vue d'une bibliothèque départementale accompagnant communes et groupements de communes dans le développement de leur offre de lecture publique, il semble que les élus de terrain reconnaissent de plus en plus les bibliothèques comme des outils à leur portée pour valoriser leur territoire. On peut observer ici une meilleure prise en compte du fait que la bibliothèque constitue, au même titre que bien d'autres, un véritable service public d'intérêt local. Cela s'inscrit dans un contexte sans doute favorable, celui de la loi de 2021<sup>5</sup> qui garantit désormais le rôle des bibliothèques et leur donne une assise non discutable. L'adoption de cette loi a été l'occasion de renouveler les actions de plaidoyer quant à la vocation des bibliothèques auprès de leurs tutelles, et ce partout en France. Ce discours a une portée d'autant plus marquée en zone

<sup>3</sup> Exemple du projet de retenue collinaire à La Clusaz (Haute-Savoie) qui a suscité la mobilisation des habitants : <https://www.lemessager.fr/649315457/article/2024-04-10/morzine-avoriaz-mobilisation-contre-un-projet-de-retenue-collinaire-de-92000-m3> ; et a finalement été suspendu par la justice : <https://reporterre.net/La-retenue-collinaire-de-La-Clusaz-interdite-par-le-tribunal>

<sup>4</sup> Exemple des recours auprès de l'ONU et de la Justice administrative menés par des collectifs citoyens contre les JO 2030 : [https://www.lemonde.fr/planete/article/2025/05/23/jo-2030-double-recours-des-opposants-aux-jeux-d-hiver-dans-les-alpes-pour-obtenir-un-debat-public\\_6608000\\_3244.html](https://www.lemonde.fr/planete/article/2025/05/23/jo-2030-double-recours-des-opposants-aux-jeux-d-hiver-dans-les-alpes-pour-obtenir-un-debat-public_6608000_3244.html)

<sup>5</sup> La loi du 21 décembre 2021 relative aux bibliothèques et au développement de la lecture publique a fait l'objet de nombreux articles, y compris à l'attention des élus locaux : <https://www.maire-info.com/lecture-publique/la-loi-determinant-les-missions-des-bibliotheques-territoriales-promulguee-article-25957>

rurale et de montagne, où la lecture publique est de longue date largement prise en charge par des bénévoles, bénéficiant d'une attention parfois limitée des élus locaux. Désormais, nul ne peut ignorer la loi et le statut de service public des bibliothèques, même les plus modestes d'entre elles.

Il serait intéressant de poursuivre les actions de plaidoyer aujourd'hui encore pour faire valoir le rôle des bibliothèques, non seulement en faveur de l'accès à la culture et du développement du lien social mais aussi dans l'accompagnement de l'évolution des territoires de montagne. Notre rôle, en tant que professionnels de la lecture publique, est aussi de donner à voir aux tutelles l'évolution des missions des bibliothèques, en lien avec celle des besoins et contextes locaux. C'est l'occasion de montrer aux élus et décideurs que les bibliothèques peuvent constituer des lieux ressources pour parler transition économique, touristique et écologique. Il est possible de s'appuyer pour cela sur l'ancrage de ces lieux dans leur communauté, sur leurs collections documentaires, sur la

richesse des expertises individuelles des équipes et des habitants, et sur leur plus grand atout – l'accès libre et gratuit pour toutes et tous – afin de créer des espaces d'échanges autour de l'évolution nécessaire de la façon de vivre en montagne. Des dispositifs dédiés peuvent également y être mobilisés, comme le dispositif transfrontalier « Évasion scientifique pour construire un avenir plus écologique » (ESCAPE) présenté en focus.

Au final, les enjeux liés au contexte climatique actuel peuvent représenter une opportunité, l'occasion pour les élus de montagne de mobiliser les services publics entre leurs mains, tels que les bibliothèques, pour agir dès aujourd'hui et garantir de bonnes conditions d'habitabilité pour demain. Et, ainsi, faire évoluer les modèles existants, en faisant reposer l'attractivité de leur territoire autant sur l'action publique que sur les acteurs privés (industries, tourisme...). Avec des bibliothèques aux avant-postes ? En montagne, on dirait « premières de cordée » ! ☺

## Focus. Par-delà les frontières, des bibliothèques « actrices de la transition écologique » en montagne

À l'image de la campagne lancée en 2024 par l'Association des bibliothécaires de France (ABF) pour souligner tous les aspects de l'engagement des bibliothèques dans la transition écologique<sup>1</sup>, en particulier leur mission d'information, les bibliothèques en montagne jouent un rôle important auprès des habitants et des visiteurs de passage dans l'éducation et l'apprentissage sensible de la nature. Peut-être même davantage qu'ailleurs au vu de l'omniprésence de l'environnement et du réchauffement climatique accéléré sur place. Des initiatives en ce sens étaient déjà exposées dans le mémoire en 2021.

Pour autant, le réchauffement climatique ne connaît pas les frontières, et le mémoire soulignait la rareté, voire l'absence de coopération transfrontalière bibliothéconomique dans l'arc alpin. Là aussi, les prises de conscience font avancer les choses et l'on peut se réjouir du nouveau dispositif ESCAPE<sup>2</sup> qui va se déployer prochainement en France et en Italie. ESCAPE a été lancé à l'initiative du programme ALCOTRA (Alpes Latines coopération transfrontalière), programme de coopération transfrontalière européen qui couvre le territoire alpin entre la France et l'Italie, avec le soutien financier du FEDER (Fonds européens de développement régional). Les porteurs du projet sont pluriels tant géographiquement que par leurs domaines spécifiques d'intervention: il s'agit de la métropole de Turin, la province du Piémont, la ville de Chambéry et le Conseil Savoie Mont Blanc pour les départements de la Savoie et de

la Haute-Savoie. ESCAPE générera des projets locaux et mettra en lien et en action les habitants et acteurs sur le terrain, parmi lesquels les bibliothèques pourront jouer un rôle significatif.

De quoi s'agit-il précisément? ESCAPE est l'acronyme pour « Évasion scientifique pour construire un avenir plus écologique », ce qui annonce l'objectif de ce dispositif: sensibiliser les jeunes générations pour préparer l'adaptation de la montagne aux enjeux de demain. ESCAPE est aussi un mot qui évoque les escape games, ce qui annonce la forme: ESCAPE est composé d'une exposition interactive, d'Escape Room et d'Escape Box, autant de dispositifs itinérants, ludiques et interactifs, où les publics sont acteurs de la réflexion et de la recherche de solutions.

Les thématiques déclinées sont les suivantes:

- Pratiquer la montagne: l'hiver ou l'été?
- Consommer moins ou autrement?
- S'adapter ou déménager?
- Déchets ou ressources?
- Neige ou pas neige?
- Comment vit-on la montagne?
- Une catastrophe évitable?

Il s'agit de proposer une expérience immersive et pédagogique visant à sensibiliser aux transitions en montagne. Ce dispositif s'adresse à tous les publics avec une attention toute particulière aux jeunes de 11 à 15 ans, c'est-à-dire les citoyens et décideurs de demain, des deux côtés de la frontière.

En France, ce sont plus précisément la Galerie Eurêka (centre de culture scientifique, technique et industrielle – CCSTI, à Chambéry) et Savoie et Haute-Savoie Biblio qui assurent ensemble la mise en œuvre de ce nouveau dispositif. À ce titre, Savoie et Haute-Savoie Biblio organisent la formation des personnels des structures qui accueilleront ces dispositifs (bibliothèques, musées, établissements de vulgarisation scientifique, collèges, etc.). La formation porte à la fois sur l'utilisation et l'animation des outils et sur la médiation scientifique et l'approche systémique du développement durable, des compétences relativement nouvelles à acquérir pour les bibliothécaires en particulier.

De plus, Savoie et Haute-Savoie Biblio assure la diffusion du dispositif auprès des bibliothèques du territoire savoyard et haut-savoyard, en particulier

les Escape Box, module le plus léger et donc le plus adaptable. Il est en effet nécessaire de pouvoir proposer cette action dans toutes tailles de bibliothèques et dans des territoires éloignés, afin de toucher en proximité les populations concernées. Ainsi, pour une bibliothèque bidépartementale de montagne, pouvoir « embarquer » les bibliothèques du territoire dans ce type d'action est essentiel et permet à toutes les structures de participer à cette initiative significative pour elles et les populations qu'elles desservent en proximité.

1. <https://abf.asso.fr/4/210/1092/ABF/-plaidoyer-bibliotheques-actrices-de-la-transition-ecologique>
2. <https://www.biblio7374.fr/escape-mission-transition.aspx>

# ÉCRIRE LES TERRITOIRES EN TRANSITIONS: DES ATELIERS DE « SCIENCE SLAMÉE » À LA BIBLIOTHÈQUE

**Raphaëlle Bats**

Urfist de Bordeaux-Nouvelle Aquitaine, Centre Émile Durkheim, Université Bordeaux Montaigne

**Béatrice Caule-Maillard**

Directrice des médiathèques, Ville de Floirac (33)

**Mathilde Garnier**

Urfist de Bordeaux-Nouvelle Aquitaine, laboratoire de recherche MICA,  
Université Bordeaux Montaigne

**Diane Sasso-Launay**

Directrice des affaires culturelles, Ville d'Arès (33)

*Comment accompagner les politiques d'adaptation sur des territoires transformés par le changement climatique ? À Floirac et Arès, en Gironde, les bibliothèques ont fait le pari de la poésie et ont invité leurs usagers à slamer des données scientifiques sur les forêts. Retour sur une expérience de médiation scientifique et sensible : les ateliers « De l'arbre à la feuille ».*

Les aléas climatiques, intensification des crues, déplacement du littoral, incendies de forêts, refaçonnent le paysage géographique et inscrivent sur les territoires en transition de nouvelles vulnérabilités qui se jouent sur plusieurs niveaux : la reconfiguration des espaces, la modification des manières de vivre sur ces territoires, et enfin l'évolution des regards identitaires sur cet espace partagé. Chacune de ces transformations géographiques engendre des vulnérabilités qui sont autant de freins à l'adaptation possible des habitants dans des environnements en changement croissant et accéléré. L'adaptation fait l'objet de nombreuses politiques publiques locales comme nationales. Par exemple, le programme « Territoire engagé, transition écologique »<sup>1</sup>, soutenu par l'État et l'Ademe [Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie], propose ainsi d'aider les collectivités à « rendre [leur] territoire attractif et durable, viser la sobriété énergétique et environnementale, améliorer le cadre de vie et la santé de [leur] population, assurer et préserver [leurs] approvisionnements en ressources et en énergie, renforcer la résilience face aux changements climatiques ».

Dans cet ensemble d'axes d'adaptation, la notion d'information et le rôle des bibliothèques semblent peiner à trouver leur place, alors même que la notion de vulnérabilité documentaire est identifiée comme un des facteurs aggravant la mal-adaptation (Ministère de la Transition écologique, 2023 ; Union européenne, 1998) des territoires en transition, et que les bibliothèques sont identifiées par l'État comme des actrices de la mobilisation des citoyens autour des enjeux écologiques (Agenda 2030 en France, 2025). Et si ces transformations géographiques, qui sont autant spatiales et sociales que symboliques, appelaient les bibliothèques à faire des pas de côté et renouveler les formes d'accès à l'information, de création de lien social et de mémoire collective ?

Dans le cadre du projet ECODOC<sup>2</sup> de l'Université de Bordeaux, les bibliothèques de Floirac et d'Arès, en Gironde (33), ont participé à une expérimentation d'une médiation scientifique et sensible autour des recherches menées sur les arbres et les forêts au lendemain des incendies qui ont ravagé la Gironde en 2022. En partenariat avec l'association Street Def Records<sup>3</sup>, des ateliers de slam de données

1 <https://www.territoiresentransitions.fr/>

2 <https://ecodoc.u-bordeaux.fr/>

3 [https://www.instagram.com/street\\_def\\_records](https://www.instagram.com/street_def_records)

scientifiques ont été l'occasion d'aborder la question des territoires en transition du point de vue des habitants et par le double média de la science et de la poésie.

Le présent article est un retour sur cette expérience, qui a réuni des participants de 11 à 83 ans et produit plus de 150 textes de science slamée. Nous montrerons comment l'atelier a été construit de manière à répondre aux vulnérabilités créées par les transformations géographiques et comment il légitime les savoirs expérientiels autant qu'experts, favorise l'expression des préoccupations et l'empathie, et enfin suscite sens du collectif et engagement. Ces ateliers participent de l'encapacitation des citoyens sur des territoires en transition et de la reconnaissance du rôle des bibliothèques comme actrices publiques incontournables pour construire des politiques d'adaptation attentives.

## Transformations spatiales et appréhension des informations scientifiques

Un territoire en transition est d'abord un territoire subissant des transformations géographiques. La Gironde fait face à de multiples risques : incendies sur les forêts, crues et inondations autour des fleuves et rivières, affaissement du littoral, etc. Les territoires en transition présentent ainsi de nouveaux espaces, paysages et géographies. S'y adapter rend nécessaire de comprendre ces paysages en transformation et par conséquent d'avoir accès à des informations de qualité certaine et de natures diverses : données publiques et/ou scientifiques, réglementations nationales et locales, rapports techniques, etc. Face au manque d'information et à la vulnérabilité documentaire, les bibliothèques sont par principe des actrices essentielles. À la médiathèque de Floirac, ce travail, à la fois quotidien et ancré dans les pratiques, prend la forme de bibliographies thématiques mises en avant en fonction de l'actualité écologique (sommets internationaux, événements nationaux ou locaux). La bibliothèque propose également des actions à destination des publics scolaires et périscolaires, comme des temps de lecture liés au dispositif « L'Arbre en fête – Plantons un million d'arbres » sur Bordeaux Métropole. À Arès, la médiathèque contribue à la sensibilisation autour du changement climatique avec la « Fête de l'Arbre et des Plantes », avec des lectures pour enfants et la valorisation d'un fonds autour de la biodiversité et de la botanique.

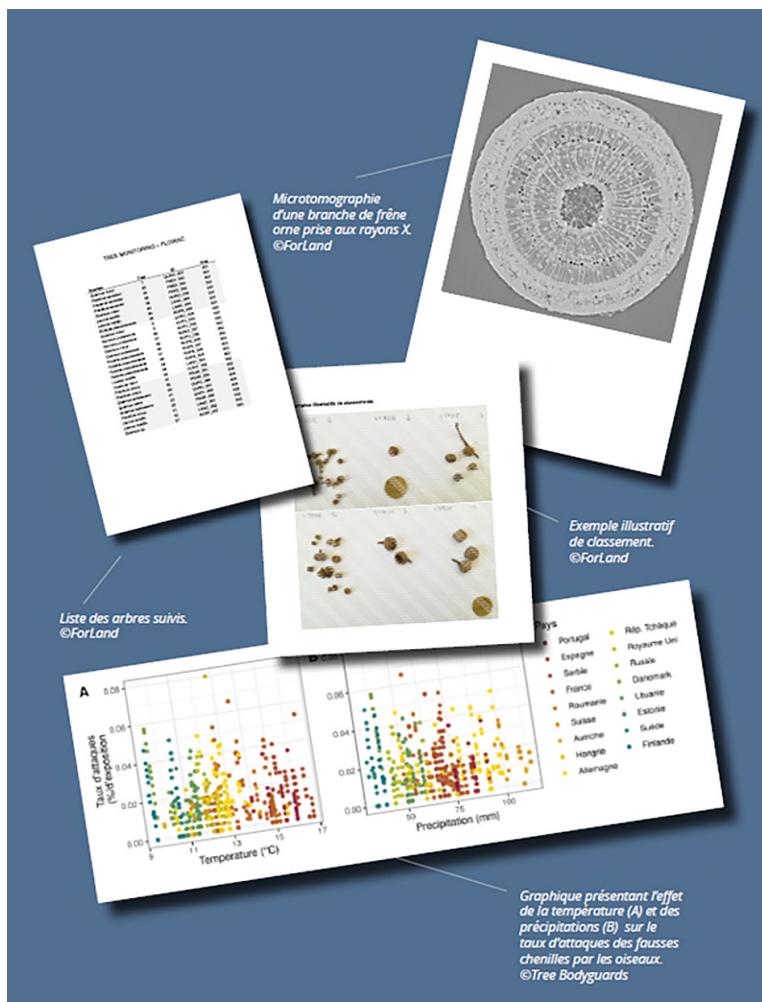
Pour autant, la lutte contre la vulnérabilité documentaire rencontre un écueil d'importance en matière d'information scientifique. Celle-ci reste largement inaccessible dans son contenu comme dans ses formes. Le vocabulaire utilisé est très spécifique et technique, le texte est souvent en anglais, les données

– y compris sous forme de graphiques avec des légendes – demandent un accompagnement important pour être comprises, et la structure des articles scientifiques répond à des règles académiques qui ne sont pas parfaitement lisibles par les non-spécialistes. Par ailleurs, articles et données scientifiques sont principalement diffusés dans le milieu académique et ne passent pas par des circuits d'édition identifiés par les bibliothèques territoriales comme des sources pour leurs collections. À Floirac et Arès, les médiathèques ont répondu à ces problématiques par deux types de médiations. La première, documentaire, comme à Floirac, qui propose aujourd'hui un fonds dédié aux BD documentaires, qui allient qualité graphique et rigueur scientifique et permettent un accès plus simple aux informations scientifiques. La seconde est de l'ordre de l'animation. À Floirac, la bibliothèque accueille des ateliers animés par des associations partenaires telles que Côté Sciences ou Tous Chercheurs. À Arès, la médiathèque a conduit un partenariat avec le Labo enchanté, pour la Fête de la science ou pour des ateliers au cours de l'année, de sorte à faire découvrir la démarche scientifique sur des sujets variés. Le partenariat avec l'équipe du projet ECODOC se pose en continuité de ces actions, à la fois dans sa dimension documentaire et dans sa dimension d'animation.

En effet, les ateliers « De l'arbre à la feuille » sont un moyen de faire découvrir la science, à partir des documents produits par les scientifiques, tout en restant dans une dynamique d'appropriation qui soit active (figure 1). Ces ateliers invitent les participant·es à écrire des textes de slam à partir de documents scientifiques relatifs à des projets en écologie forestière menés à l'Université de Bordeaux ou à INRAE<sup>4</sup> Bordeaux. Chaque projet se présente comme un ensemble de documents de natures variées : graphiques, cartes, images, scans, texte, photos, BD, etc. Ces documents ont été donnés aux participant·es avec une présentation minimale (titre, résumé, nom du chercheur ou de la chercheuse) et une unique consigne : écrire un texte de slam. Le passage à l'écriture est accompagné par la présence des slameurs de Street Def Records et par la mise à disposition d'un outil d'aide à l'écriture : le slamalauréat (Street Def Records, 2025). L'appropriation des documents scientifiques n'a pas été un frein pour les 146 participant·es qui ont réussi à se nourrir de ces documents pour écrire des textes sur les arbres et les forêts. Ils et elles ont puisé dans tous les types de documents donnés, y compris dans les légendes des graphiques, pour raconter le projet lui-même ou ce que le projet leur évoque (figure 2).

<sup>4</sup> Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement.

**Figure 1. Extrait de *Lectures sensibles de la science : guide de médiation de la recherche* (Bats et Garnier, 2025).**  
Cette page montre quelques exemples de données transmises en atelier.



**Figure 2. Photographie d'un atelier « De l'arbre à la feuille » organisé en décembre 2023 à Floirac**



Photo ECODOC

Car l'enjeu de l'atelier n'était pas de restituer parfaitement le projet scientifique, mais bien de s'autoriser à en donner une lecture personnelle. En ce sens, ces ateliers de science slamée font écho au label AEIOU de Burns (2003), qui rappelle que la médiation de la science ne vise pas que la compréhension (*Understanding*), mais tout autant la sensibilisation à la science (*Awareness*), le plaisir (*Enjoyment*), l'intérêt (*Interest*) et la formulation d'opinion (*Opinions*). En jouant avec les mots de la science, les participant·es la désacralisent, en font une lecture active, et renforcent ainsi leur capacité et leur légitimité à accéder à des informations scientifiques relatives aux transformations de leurs territoires. La bibliothèque joue alors pleinement son rôle émancipatoire par un accès à l'information médiatisé, renouvelé, ludique.

## Transformations socio-économiques et expression des préoccupations

La géographie est l'organisation d'un lieu, son paysage autant que les activités humaines qui en découlent. Un territoire en transition connaît donc aussi des

transformations sociales et économiques : les incendies de forêt ont un impact sur les habitants des zones touchées, sur les métiers de la foresterie, sur l'économie touristique du secteur, etc. L'adaptation nécessite une capacité à reconnaître et entendre ce que ces transformations provoquent pour soi et pour ses concitoyens. En littératie environnementale (Capra, 1999 ; Kurbanoğlu, 2024), la notion d'empathie sert de levier pour prendre conscience des vulnérabilités multiples des habitants de sorte à construire une responsabilisation individuelle autant que collective. Les bibliothèques jouent déjà un rôle dans le développement de l'empathie : les nouvelles collections d'histoires vécues et l'attention aux droits culturels sont deux signes d'un intérêt de plus en plus fort de leur part pour les questions d'empathie. À Floirac, par exemple, cette attention se manifeste par un travail sur la convivialité des espaces, la participation des habitants à la programmation d'actions culturelles, l'évolution des collections, adaptées aux besoins et attentes des publics. À Arès, la bibliothèque organise des ateliers participatifs réguliers (comité de lecteur, atelier d'écriture, arts plastiques, club de lecture ados...), qui encouragent non seulement la pratique artistique mais aussi le dialogue entre générations et cultures. Elle expérimente également de nouvelles formes de lien social via des cafés-rencontres avec le Centre communal d'action sociale (CCAS) autour d'un groupe d'aidants.

Ce travail sur le lien social et l'empathie ne se fait cependant pas sans affronter un certain nombre de difficultés, notamment en matière d'expression des vulnérabilités rencontrées par les habitants, soit parce que les participants sont souvent les mêmes, soit parce que les modes d'expression des préoccupations sont incités à passer par le filtre de la bien-séance, des codes de bonne société, etc. (Charles, 2012 ; Berger, 2012 ; Bats, 2020). Or, le récit de la vulnérabilité relève de l'intime et peut difficilement se passer d'un recours à l'émotion sans filtre. Pour passer ces barrières d'expression, le projet ECODOC a fait le pari de la poésie, considérant que les chemins de savoir sont d'abord des chemins du sensible et du sens (Berger et Bois, 2011). La poésie fait un « récit de l'indicible » (Nouss, 1998) ; elle donne corps et rend audible, sonore, ce qui sinon est inexprimable. Par ailleurs, la poésie ne cherche pas à rendre l'indicible compréhensible, mais à le faire ressentir. L'usage du slam, poésie performée, nous a paru offrir des opportunités d'expression que d'autres modes de poésie ou de fiction n'auraient pas pu permettre sur un temps d'atelier, avec des personnes non familières de l'écriture, du slam, des arbres ou de la science. Le slam est de plus une poésie égalitaire, qui refuse l'élitisme, et qui de ce fait joue beaucoup sur le rire, la célébration, la joie, tout en rendant possible l'expression de la colère, de la tristesse, de la déception.

De fait, les 152 textes produits pendant les ateliers sont autant de témoignages parfois très explicites, parfois plus difficiles à décrypter, mais toujours très chargés en émotion, de ce que le changement climatique provoque dans leurs vies singulières : éco-anxiété, désir de solidarité, inquiétude face à l'ignorance, peur de la mort, peur pour ses enfants, colère contre les humains, etc. (figure 3).

Figure 3. Texte écrit lors d'un atelier « De l'arbre à la feuille » organisé en décembre 2023 à Floirac. Mise en page du texte (Marie Gaffet, graphiste) pour *De l'arbre à la feuille : recueil de textes de science slamée* (Bats et Garnier, 2025)

“ Bientôt plus le time  
J'pourrais pas aller à Monaco  
Modeler la vie c'était plus dur que prévu  
J'crois être enfin peinarde  
Mais personne m'avait dit  
Qu'il fallait se battre comme à Stalingrad  
J'étais sûr d'être un prédateur  
Il aurait pt're fallut m'prévenir  
Qu'on était tous des proies  
J'pensais avoir atteint la fin  
Mais ça ne s'arrêtera pas tant que le geai moqueur chantera  
Réussir c'était qu'une idée zombie  
La complexité des interactions en société  
Ne fait que nourrir mon anxiété  
Un chemin linéaire c'était c'que j'espérais  
Mais j'erre entre mes choix  
La théorie c'était easy  
Mais la pratique ça fait chier  
Seul au monde comme Chuck Noland  
J'trouve pas ma place  
J'grandis, mes feuilles s'épanouissent  
Mais j'me fais bouffer par les chenilles  
En définitive j'vis comme un fou dans un monde flou  
Débordé par la haine et les changements  
Je chante ma peine dans mes textes ”

Phylia

En cela, ces ateliers auront permis de développer expression et attention à ses propres émotions et préoccupations provoquées par la lecture de documents scientifiques sur les forêts, un an après les incendies. De leur côté, les chercheurs en écologie forestière, à la lecture de ces textes, ont pris conscience de ces préoccupations citoyennes qui jusque-là leur étaient inaccessibles. En ce sens, les ateliers permettent de faire de la science un espace démocratique où s'opèrent des dialogues autour de la définition d'un problème d'autant plus collectif qu'il aura fait l'objet de saisies individuelles (Callon, Lascoume et Barthe, 2014). L'atelier permet ainsi de ne pas « *occulter les points de vue existants* » de sorte de pouvoir réduire le « *flux asymétrique de pouvoir et de savoir entre les personnes* » (Owen *et al.*, 2023). Mener ce type d'atelier en bibliothèque participe donc de la construction de passerelles entre les habitants eux-mêmes, entre les experts scientifiques et les habitants que la transformation des territoires transforme également. La médiathèque conforte alors son rôle de lieu de vie et de rencontre citoyenne, propice au dialogue et aux

échanges d'idées, et joue pleinement un rôle de pilier démocratique sur des territoires en transition.

## Transformations mémorielles et construction d'un collectif

Enfin, un territoire en transition, ce sont aussi des transformations symboliques et identitaires. Une forêt qui brûle, c'est une petite chapelle où on a célébré des mariages qui disparaît ; un littoral qui s'effondre et ce sont des repères d'enfance (du blockhaus aux maisons des ostréiculteurs) qui disparaissent. S'y adapter rend nécessaire de se réapproprier ces géographies transformées pour y articuler des attachements sur lesquels construire une communauté engagée. Un territoire est d'autant plus vulnérable qu'il n'a pas les moyens de produire une mémoire collective, de faire émerger les récits des manières d'habiter le territoire hier et aujourd'hui (Haraway, 2020 ; Martin, 2020). Les bibliothèques jouent un rôle mémoriel, notamment de par leur fonction patrimoniale, leurs fonds régionaux et leurs attentions aux récits des habitants. À Floirac, la médiathèque a travaillé pendant deux saisons avec la Compagnie du Tout Vivant pour faire entendre la parole des habitants à travers des rencontres, des temps d'écoute, d'écriture et de mise en voix. Cette collaboration a donné naissance à deux spectacles – *Lettres à plus tard* et *Les gens d'ici (Légendes d'ici)* –, mettant en lumière les enjeux et questionnements des habitants sur leur environnement. À Arès, dans le cadre

des Journées européennes du patrimoine, la médiathèque organise des conférences sur l'histoire de la ville, mais aussi des temps de rencontre avec les anciens, où les habitants viennent transmettre leurs histoires, leurs anecdotes, parfois autour d'archives photo, en présence de leurs familles et des jeunes du territoire, valorisant ainsi la mémoire du territoire et favorisant la transmission intergénérationnelle.

La patrimonialisation de ces récits reste cependant complexe tant les transitions et les transformations s'accélèrent. La patrimonialisation ne peut plus se permettre de prendre le temps de voir les années confirmer ou pas la valeur historique d'un récit contemporain. La mémoire collective doit donc se penser par des systèmes de reconnaissance des vécus dans l'instant, en acceptant que le temps long ne consolidera peut-être pas la conservation du vécu exprimé, et que l'expression d'une mémoire individuelle et singulière – parce qu'elle fait écho avec d'autres mémoires singulières – peut être motrice d'une mémoire collective aujourd'hui plutôt que demain. Pour faciliter cela, les ateliers « De l'arbre à la feuille » font le pari que la dimension collective naît du partage, comme les communs, en préalable à la patrimonialisation.

Aussi l'atelier n'est pas que production de texte, mais aussi performance du texte face au reste du groupe : l'expression se fait pour soi et pour les autres. L'exercice n'est pas évident ; il s'agit de slamer, souvent pour la première fois, une part plus ou moins explicite de son intimité habituellement inexprimée ou inexprimable. Et pourtant aucun participant n'a

Figure 4. Couverture du recueil de textes de science slamée, écrits entre octobre 2023 et octobre 2024 dans les ateliers « De l'arbre à la feuille »



refusé de lire (et dans un cas de faire lire) son texte. Le partage de ces intimités et la confiance dans une écoute bienveillante ont été identifiés par les participant·es comme des moments clés de l'atelier. L'émotion de partager et d'entendre les autres s'exprimer a été un moteur pour créer de l'attachement au sein du groupe lui-même. En cela, ces ateliers auront permis de développer un sentiment de parenté (Haraway, 2020) entre des personnes non liées, si ce n'est par un souci commun vis-à-vis de leur territoire, et c'est sur cet attachement commun reconnu que peut se construire une attention collective à préserver des territoires éprouvés. Ces slams ont été aussi performés lors d'un événement à l'Université de Bordeaux, en janvier 2024, et lors d'une soirée de restitution dans une maison des écritures, la Villa Valmont, à Lormont, ville voisine de Floirac. Enfin, les textes ont été réunis sous la forme d'un recueil de textes, qui a rejoint les collections des bibliothèques de Floirac et d'Arès (figure 4). Collecter, conserver et mettre à disposition ces récits slamés manifeste le rôle de la bibliothèque dans la construction d'une communauté affective autour d'un territoire en transformation.

## Conclusion

Un territoire en transition subit de nombreuses transformations : spatiales, socio-économiques mais aussi symboliques. Pour pouvoir s'y adapter, les habitants ont besoin de faire face à leurs vulnérabilités informationnelles, sociales et communautaires. Si la bibliothèque semble bien placée pour répondre à ces enjeux, elle se confronte à des complexités variées de l'ordre de la nature des documents scientifiques, des freins à l'expression des préoccupations ou encore des difficultés à passer de l'expérience singulière à l'expérience collective. Les ateliers « De l'arbre à la feuille », organisés dans les médiathèques de Floirac et d'Arès en Gironde, ont su répondre à ces enjeux en proposant des temps d'écriture et de performance poétique par le slam sur des données scientifiques. Ces ateliers ont montré la capacité des participant·es à s'approprier des informations scientifiques complexes pour exprimer leurs préoccupations intimes et se penser collectivement comme habitants d'un territoire émotionnellement partagé. À Floirac, territoire marqué par de forts contrastes, mêlant des quartiers densément urbanisés à de vastes espaces forestiers (le Fil vert, la Burthe, la forêt expérimentale de l'Observatoire) parfois peu visibles ou peu vécus par les habitants des quartiers de la politique de la ville (QPV), les ateliers de science slamée ont sans doute contribué à une prise de conscience de cette double réalité, tout en mettant en lumière la présence des chercheurs sur le territoire. À Arès, ville directement confrontée aux transformations environnementales

évoquées – montée des eaux, recul du trait de côte, fragilisation des forêts littorales... –, les ateliers « De l'arbre à la feuille » ont offert aux usagers un cadre où la médiation scientifique n'était pas seulement un transfert de savoir, mais bien une mise en relation sensible entre données objectives et vécu personnel. Les ateliers d'écriture slam ont permis d'ouvrir un espace d'appropriation : chacun·e a pu donner voix à ses préoccupations, ses espoirs, son regard sur le monde naturel. Cet exemple de médiation scientifique et sensible confirme le rôle clé des bibliothèques pour des stratégies d'adaptation informées, empathiques et collectives. ☺

## Références bibliographiques

- Agenda 2030 en France (2025, 22 juillet), « Bibliothèques et développement durable : un engagement concret dans les territoires ». <https://www.agenda-2030.fr/a-la-une/mobiliser-pour-le-developpement-durable/article/bibliotheques-et-developpement-durable-un-engagement-concret-dans-les>
- Bats R. et Garnier M. (dir.) (2025), *De l'arbre à la feuille : recueil de science slamée*, Université de Bordeaux. <https://hal.science/hal-05135721v1>
- Bats R. et Garnier M. (dir.) (2025), *Lectures sensibles de la science : un guide de médiation de la recherche*, ECODOC, Université de Bordeaux. <https://hal.science/hal-05135709v1>
- Bats R. (2023), « Vers une écologie documentaire : focus sur le projet de recherche ECODOC, dans R. Bürki (dir.), *Engager les bibliothèques dans la transition écologique*, Villeurbanne, Presses de l'Enssib (coll. La Boîte à outils, n° 52), p. 168-170.
- Bats R. (2020), « Exposer / s'exposer : les bibliothèques narratrices des voix inaudibles », *Documentation et bibliothèques*, vol. 66, n° 1, p. 19-29. <https://doi.org/10.7202/1068825ar>
- Berger E. et Bois D. (2011, 5 juillet), « Du Sensible au sens : un chemin d'autonomisation du sujet connaissant », dans M. Lani-Bayle et B. Bergier (dir.), *Quelle reconnaissance du sujet sensible en éducation ? Chemin de formation*, n° 16, CERAP, p. 117-124. <https://www.cerap.org/fr/paradigme-du-sensible/du-sensible-au-sens-un-chemin-d%280%99autonomisation-du-sujet-connaissant>
- Berger M. (2012), « La démocratie urbaine au prisme de la communauté : effervescence, emphase et répétition dans la vie civique à Los Angeles », *Participations : revue de sciences sociales sur la démocratie et la citoyenneté*, vol. 3, n° 4, p. 49-77.
- Burns T. W., O'Connor D. J. et Stocklmayer S. M. (2003), « Science communication : A contemporary definition », *Public Understanding of Science*, vol. 12, n° 2, p. 183-202. <https://doi.org/10.1177/09636625030122004>

- Callon M., Lascoumes P. et Barthe Y. (2014), *Agir dans un monde incertain : essai sur la démocratie technique*, Paris, Points (coll. Points Essais).
- Capra F. (1999), « Ecoliteracy: The Challenge for Education in the Next Century », Liverpool Schumacher Lectures, 20 mars 1999. Traduction française de Lilian Ricaud disponible sur le site Innovation pédagogique: <https://www.innovation-pedagogique.fr/article11791.html>
- Charles J. (2012), « Comment la cartographie méconnaît les habitants: le formatage de la participation dans une commune belge », *Participations*, vol. 4, n° 3, p. 155-178. <https://doi.org/10.3917/parti.004.0155>
- Convention sur l'accès à l'information, la participation du public au processus décisionnel et l'accès à la justice en matière d'environnement – Déclarations, *Journal officiel* n° L 124 du 17 mai 2005, p. 4-20 (ES, CS, DA, DE, ET, EL, EN, FR, IT, LV, LT, HU, NL, PL, PT, SK, SL, FI, SV). <http://data.europa.eu/eli/convention/2005/370/oj/fra>
- Haraway D. J. (2020), *Vivre avec le trouble*, Vaulx-en-Velin, Les Éditions des mondes à faire.
- Kurbanoğlu S. et Boustany J. (2014), « From Green Libraries to Green Information Literacy », dans S. Kurbanoğlu *et al.* (dir.), *Information Literacy: Lifelong Learning and Digital Citizenship in the 21st Century* [Second European Conference, ECIL 2014, Conference proceedings], Springer, p. 47-58. [https://doi.org/10.1007/978-3-319-14136-7\\_6](https://doi.org/10.1007/978-3-319-14136-7_6)
- Martin N. (2020, 7 août), « Nastassja Martin : “Nous vivons une crise du récit” » [entretien, propos recueillis par N. Truong], *Le Monde.fr*. [https://www.lemonde.fr/series-d-ete/article/2020/08/07/nastassja-martin-nous-vivons-une-crise-du-recit\\_6048421\\_3451060.html](https://www.lemonde.fr/series-d-ete/article/2020/08/07/nastassja-martin-nous-vivons-une-crise-du-recit_6048421_3451060.html)
- Ministère de la Transition écologique (2023, 7 août), « Aléas, risques, mal-adaptation... de quoi parle-t-on exactement ? ». <https://www.adaptation-changement-climatique.gouv.fr/comprendre/decryptage/eclairages/aleas-risques-mal-adaptation-quoi-parle-t-exactement>
- Nouss A. (1998), « Les récits de l'indicible », dans F. Laplantine *et al.* (dir.), *Récit et connaissance*, Presses universitaires de Lyon, p. 199-214. <https://doi.org/10.4000/books.pul.11346>
- Owen A. *et al.* (2023), « Extracting us : co-curating creative responses to extractivism through a feminist political ecology praxis : the extracting us curatorial collective », dans W. Harcourt *et al.* (dir.), *Contours of Feminist Political Ecology*, Palgrave Macmillan – Springer Nature Switzerland, p. 51-73. [https://doi.org/10.1007/978-3-031-20928-4\\_3](https://doi.org/10.1007/978-3-031-20928-4_3)
- Street Def Records (2025), « Le slamalauréat », dans R. Bats et M. Garnier (dir.), *Lectures sensibles de la science : un guide de médiation de la recherche*, ECODOC, Université de Bordeaux, p. 43. <https://hal.science/hal-05135709v1>

# FAIRE FACE AUX ALÉAS GÉOGRAPHIQUES ET CLIMATIQUES DANS LA CONCEPTION D'ESPACES DE CONSERVATION

**Bérengère Giaux**

Architecte conseil DPLG au Service interministériel des Archives de France

*À l'ère du changement climatique et d'épisodes naturels de plus en plus violents, quelles adaptations pour les espaces de conservation des archives ?*

Les archives sont intimement liées au territoire, elles conservent son histoire, ses histoires, collectives et intimes. Crées à la Révolution française, les Archives départementales entretiennent un lien particulièrement étroit avec le territoire, et leurs sites d'implantation sont souvent stratégiques, aussi bien sur le plan géographique que social ou culturel.

L'implantation d'un bâtiment d'archives n'est jamais anodine et est pensée en fonction d'un certain nombre de critères, qu'ils soient techniques ou politiques, environnementaux ou sociologiques.

Les archives ont longtemps été conservées dans des édifices religieux, eux-mêmes très inscrits dans un territoire et souvent dans une géographie. Elles bénéficient depuis de leurs propres bâtiments, dont l'architecture a beaucoup évolué, passant de bâtiments administratifs impressionnantes et parfois intimidants, à des bâtiments ouverts sur la ville et intégrés à des dynamiques culturelles (centres de mémoire, pôles culturels, centres de recherche, etc.). Cette logique de pôle est particulièrement adaptée aux archives dont les domaines touchent plusieurs champs de l'histoire ancienne et contemporaine, de la mémoire et de la justice, de l'identité et de la culture. Ainsi, le rapprochement presque naturel entre bibliothèques et archives est sensiblement fécond et efficace pour la création de centres de recherche et de documentation, notamment à proximité des universités<sup>1</sup>.

En amont du site d'implantation à proprement parler, chaque territoire réfléchit à sa politique d'aménagement et définit le lieu le plus approprié à la communication de ses archives, en fonction des opportunités, des contraintes géographiques et des attentes locales. Les stratégies et possibilités sont nombreuses tant les archives offrent de champs d'études. Implanter un bâtiment d'archives peut

permettre de créer du lien social (généalogie, histoire locale, état civil, etc.), de développer l'offre culturelle (expositions, conférences, événements, etc.) ou de recherche (histoire, politique, sociologie, etc.).

## Le choix du site d'implantation – l'impact géographique sur les archives

### Accessibilité et opportunités

Communiquer les archives publiques est une obligation, et le sens même de pourquoi on les conserve. L'accessibilité est donc naturellement l'un des premiers critères d'appréciation du site. Avant d'être retenu, un site sera analysé au regard de son positionnement dans le réseau de transports et de mobilité.

On regardera ensuite son environnement et ses opportunités. Quels sont les autres services culturels à proximité ? Y a-t-il des universités, des bibliothèques, des musées, des services archéologiques ou autres avec lesquels les archives pourraient dialoguer et compléter une offre culturelle ? La collectivité pourra également étudier les occasions de redynamiser un quartier, réutiliser un bâtiment, ou encore de créer du lien social au sein de quartiers prioritaires.

Cette ouverture et l'accueil de tous les publics ont fait l'objet de multiples initiatives des services d'archives qui portent aujourd'hui leurs fruits. Des expositions aux ateliers pédagogiques, de l'animation de réseau de passionnés à l'accueil des scolaires et des associations, les Archives s'ancrent dans le territoire aussi en créant du lien avec le public, et en réduisant la distance involontaire qui a pu souvent être créée par le fantasme de lieux secrets réservés à une élite de chercheurs et d'historiens.

Pour ces raisons, le choix se portera rarement sur un site isolé, ou enclavé, contraire à la vocation de communication des Archives publiques et de leur mise à disposition des citoyens. On cherchera au contraire des sites capables de s'ouvrir au plus grand nombre.

<sup>1</sup> Voir sur FranceArchives, portail national des Archives, le rapport *Qui sont les usagers en ligne communs entre les Archives et la BnF ?* (2022) : <https://francearchives.gouv.fr/fr/article/677845362>

## Sécurité / sûreté

Mais ce critère d'ouverture est à mesurer, que ce soit en centre-ville, en quartier prioritaire, ou au sein de campus, à l'aune de la sécurité. Parce que les archives définitives sont des documents uniques, d'une grande valeur patrimoniale, parfois sensibles sur le plan stratégique ou politique, considérées par la loi comme trésors nationaux, leur sécurité est une préoccupation majeure. Il faut concilier accessibilité et consultation par le grand public avec sécurité des documents contre le risque humain. Celui-ci peut être urbain, collectif, comme tout bâtiment public, lors d'émeutes urbaines, intentionnel (intrusion, dégradations, vol, vandalisme, etc.) aux motivations diverses, ou involontaire (dégradations involontaires lors de la consultation)<sup>2</sup>.

L'accessibilité des services de police et de secours est donc également prise en compte dans le choix du site, tout comme la sécurité des accès et les dispositifs anti-intrusion.

## Risques technologiques

Dans cette même logique de mise en sécurité des documents uniques, on étudiera les risques technologiques comme la proximité d'usines, de transports de matières dangereuses, etc.

Le risque d'incendie est pris en compte dans cette étude des risques technologiques mais également dans la conception des bâtiments. On veillera à limiter la surface par magasin, à prévoir des structures coupe-feu, et tous dispositifs contre le risque d'incendie. À la sécurité des personnes contre le risque d'incendie s'ajoute la sécurité des biens patrimoniaux contre ce même risque, et toute conception d'un bâtiment d'archives se fera en étroite collaboration avec les Services départementaux d'incendie et de secours (SDIS). Dans ce contexte, on peut s'interroger sur l'utilisation de panneaux photovoltaïques. Particulièrement propices pour les régions ensoleillées, les panneaux photovoltaïques représentent néanmoins un risque électrique et de possibles départs de feu. Sans les proscrire d'emblée, on étudiera leur implantation au cas par cas, en privilégiant un emploi sur toitures terrasses parfaitement coupe-feu et en évitant généralement un emploi sur toitures légères ou sur des monuments historiques.

## Risques naturels: l'eau, la géotechnique, les catastrophes naturelles

Enfin, dans cette étude des risques, les risques naturels occupent une place déterminante.

La nature du sol en premier lieu. Les archives ont un poids considérable, et il est incontournable

de s'assurer que le sol est en capacité de les porter, avec quel type de fondations, et sous quelles conditions de mise en œuvre. Cela impacte la faisabilité de l'implantation mais également son coût. La conservation d'archives en sous-sol est proscrite la plupart du temps en raison des risques sur les structures et surtout du risque d'infiltration d'eau. On évitera bien sûr les sols présentant des risques d'argiles gonflantes, les carrières, et tous les sols inadaptés. Dans des régions présentant un fort risque d'inondation, le sujet est particulièrement sensible et il s'agit dès lors de trouver la meilleure solution, en recourant parfois à des moyens particuliers.

Le risque d'inondation est le plus problématique pour les archives. En effet, l'humidité et l'eau sont les pires ennemis du papier, composante majeure si l'en est des archives. On veillera ainsi à étudier finement la géographie du site pour ne pas s'implanter sur des terrains présentant un risque de glissement, on identifiera la présence de nappes phréatiques et l'éventuel risque de remontée. La parfaite étanchéité à l'eau des magasins est une exigence absolue. Dans les régions particulièrement pluvieuses, le traitement des toitures et leur étanchéité feront l'objet d'une attention redoublée.

Enfin, dans cette prise en compte de l'environnement du bâtiment, on veillera également au risque biologique et animal, toute entrée de pollens ou d'insectes étant dangereuse pour les documents d'archives.

## La prise en compte du climat

La part d'espaces dédiés à la conservation et non accessibles au public est très largement majoritaire dans un bâtiment d'archives, et la prise en compte du climat y est un enjeu majeur. Très sensibles aux variations d'humidité et de température, les archives ont besoin d'être conservées dans un environnement climatique stable. Afin d'atteindre cet objectif, la stratégie de contrôle climatique d'un bâtiment d'archives sera de fait rapportée au climat dans lequel il s'implante. Les recommandations du Service interministériel des Archives de France (SIAF) ne seront donc pas les mêmes en climat tropical qu'en milieu tempéré. Les *Règles de base pour la construction et l'aménagement d'un bâtiment d'archives* sont disponibles en ligne sur le portail FranceArchives<sup>3</sup>.

L'objectif recherché pour les espaces de conservation est la meilleure inertie thermique possible, avec une grande exigence en termes de perméabilité à l'air, et un traitement de l'air efficace. Plus le magasin est étanche avec une bonne inertie thermique, moins

<sup>2</sup> Voir : Yann Brun et coll., *La sûreté du patrimoine archivistique*, 2<sup>e</sup> édition, publication du ministère de la Culture, Direction générale des Patrimoines, Service interministériel des Archives de France, 2018, disponible en ligne sur FranceArchives : <https://francearchives.gouv.fr/file/1742309-db927b74dd57fdafea670fa9f1c568842/MCC-Vademecum2018-v4.pdf>

<sup>3</sup> Disponible sur FranceArchives : <https://francearchives.gouv.fr/file/cb09901c82b56f6d50a562a15bf36854e4b08526/%C3%A8gles%20de%20base%20pour%20la%20construction%20des%20bâtiments%20d-archives-5e%20revision-2023.pdf>

les systèmes de traitement d'air, indispensables dans la plupart les cas, seront consommateurs. C'est pour cette raison que les magasins d'archives sont le plus souvent aveugles, afin de limiter l'apport de chaleur ou la déperdition, le rayonnement solaire étant par ailleurs problématique pour la conservation du papier et des encres.

Pour atteindre l'efficacité et la stabilité climatique, certains bâtiments ont été conçus sur le modèle dit « thermos » avec un système de double peau comme à Grenoble pour le bâtiment des Archives départementales de l'Isère<sup>4</sup> où le volume d'air pris entre les deux peaux du bâtiment et formant une galerie est particulièrement efficace. Ce système de double peau a été également utilisé pour les nouvelles Archives départementales du Vaucluse ou encore pour la réhabilitation des Archives départementales des Pyrénées-Orientales, ce qui a permis par ailleurs de ne pas modifier les façades du bâtiment labellisé « Architecture contemporaine remarquable » (ACR).

En région tropicale, par exemple en Guyane, en plus de la double peau, l'usage de vêture ajourée en bois entourant les façades permet de profiter des vents dominants pour ventiler la façade tout en servant de brise-soleil.

Pour les régions bénéficiant d'un bon ensoleillement, l'utilisation de panneaux photovoltaïques, quand elle est possible, est une bonne solution comme on l'a vu plus haut. Les toitures peuvent également être végétalisées sous certaines conditions, en premier lieu la parfaite étanchéité à l'eau. C'est le cas aux Archives départementales du Nord, à Lille, où la toiture est à la fois végétalisée et munie de panneaux photovoltaïques. Enfin, en vue de minimiser la surchauffe de toitures et des façades, l'usage de teintes claires et de dispositifs à effet albédo (pouvoir réfléchissant d'une surface) élevé est recommandé.

Prendre en compte le climat, c'est également prendre en compte le risque de catastrophes naturelles, comme à Mayotte pour le risque cyclone, ou à Grenoble pour le risque sismique. L'usage du béton reste aujourd'hui la solution la plus adaptée pour répondre aux exigences particulières à la fois de résistance mécanique et de résistance au feu que demande un magasin d'archives. Il est toutefois possible d'expérimenter d'autres systèmes constructifs et d'autres matériaux, notamment dans les parties du bâtiment d'archives que sont les zones de travail et les zones ERP (établissements recevant du public). Dans le futur bâtiment des Archives de Mayotte, les architectes ont ainsi prévu des murs en briques de terre crue pour les zones de bureaux, tandis que les enduits chaux-chanvre sont également de plus en

plus utilisés en métropole, tout comme le bois pour les parties ERP, souvent décorrélées des magasins et sur un seul niveau.

L'usage de la pierre et d'autres matériaux denses à forte inertie thermique sont des champs d'exploration pour les zones de conservation.

## L'impact des bâtiments d'archives sur leur environnement

L'interaction d'un bâtiment d'archives avec son site est multiple, en premier lieu physique dans un rapport de contenant à contenu. Par la proportion des volumes de conservation qu'il déploie, un bâtiment d'archives départementales a un impact très fort sur le paysage et nécessite souvent de grands terrains avec, de plus, la nécessité de prévoir des réserves foncières pour des extensions futures en vue de l'accroissement constant des archives, en dépit de la place croissante du numérique.

Planter un bâtiment d'archives est donc très impactant sur le paysage, et les architectes doivent gérer cette échelle pour insérer au mieux les volumes de conservation dans l'environnement.

Tout comme les bibliothèques, l'architecture des bâtiments d'archives a beaucoup varié. Certains bâtiments sont devenus des marqueurs forts du paysage urbain : c'est le cas à Rouen, d'autres ont été labellisés « Architecture contemporaine remarquable », comme le bâtiment des Archives départementales de la Mayenne par exemple, d'autres encore intimident toujours.

La tour des Archives de Rouen, qui abrite les Archives départementales de la Seine-Maritime, marque incontestablement le paysage urbain, tout comme l'extension à venir des Archives nationales sur le site de Pierrefitte, déjà très habilement insérées dans la trame urbaine malgré des volumes de conservation exceptionnellement grands.

D'autres bâtiments d'archives sont connus du grand public pour leur signature architecturale, les rendant facilement identifiables. On peut penser aux Archives de l'Hérault de Zaha Hadid, à celles de la Mayenne de Dominique Perrault, ou encore à celles de Dunkerque avec l'intervention de Pierre-Louis Faloci. Il y a ainsi une forte interaction en termes d'images et de paysage urbain.

L'interaction est également sociale. Tout un chacun est susceptible d'être concerné et de venir aux archives pour des recherches professionnelles mais également pour des recherches plus intimes.

L'interaction peut enfin être de l'ordre de l'identité collective et du sensible. Le fait que les Archives de Vaucluse aient été si longtemps conservées au Palais des papes d'Avignon leur confère un statut particulier dans l'imaginaire collectif, et leur déménagement dans le nouveau Pôle des patrimoines de

<sup>4</sup> Voir : France Saïe-Belaïsch, Aurélien Conraux et Coline Silvestre (dir.), *Architectures d'archives en France : 2013-2020*, 5<sup>e</sup> édition, Paris, Ministère de la Culture, Service interministériel des Archives de France, 2021.

Vaucluse, Memento, n'est pas sans susciter une certaine émotion. Implanter les Archives ou basculer la mémoire d'un endroit à un autre n'est jamais un acte anodin. Il y a ainsi une forte charge symbolique, les vidéos de la destruction (planifiée) du bâtiment des Archives de Géorgie, à Atlanta (États-Unis), ont quelque chose d'immédiatement émouvant, même s'il ne s'agit que du bâtiment vide. L'effondrement dramatique des Archives de Cologne, cette fois-ci accidentel, et emportant avec lui des documents parmi les plus importants de la mémoire allemande, avait provoqué beaucoup d'émotion. Tout comme les tours d'habitation abritent les souvenirs de vie, les bâtiments d'archives abritent la mémoire collective et les preuves de notre identité.

Pour marquer ce lien d'identification du contenu au contenu, des archives au territoire, et vice versa, certains font le choix de se référer directement à l'architecture vernaculaire, aux matériaux locaux ou à l'histoire territoriale. Combinée à une approche vertueuse sur le plan écologique, cette approche contemporaine permet d'ancrer un peu plus les bâtiments à leur site d'implantation comme les Archives de Guyane<sup>5</sup>, les futures Archives de Mayotte, ou encore celles, futures, de Wallis. À l'échelle communale, les municipalités peuvent saisir des occasions de redynamiser un bâtiment ou un quartier, comme l'illustrent les exemples particulièrement réussis de Dunkerque ou de Bordeaux. C'est le cas également à Montbéliard avec le projet de réhabilitation du château de Wurtemberg, ou à Épinal sur l'ancienne friche Bragard.

## Les enjeux de demain

La crise climatique nous amène à repenser nos façons de construire. Comprendre la géographie et le climat est fondamental pour penser les bâtiments de conservation. Tout comme le confort d'été prend une part toujours plus importante et est au cœur des réglementations environnementales, le bilan carbone et l'analyse du cycle de vie des bâtiments sont des préoccupations auxquelles il faut répondre pour

<sup>5</sup> *Architectures d'archives en France : 2013-2020, op. cit.*

minimiser l'impact du bâtiment sur son climat et son environnement tout en maximisant le recours aux ressources locales et renouvelables.

Dans certaines régions, les épisodes violents deviennent de plus en plus fréquents, et des événements comme le cyclone Chido nous rappellent à quel point il est nécessaire de nous doter de constructions résistantes, voire résilientes.

Entre résistance, résilience et culture du risque, les constructions doivent être pensées dès leur conception pour résister mais il est également indispensable de les penser en termes de maintenance et d'adaptations. Tout comme Paris anticipe une grande crue, chaque territoire évalue ses risques et met en place un Plan de sauvegarde des biens culturels (PSBC) afin de se préparer à ce qui pourrait advenir d'inévitable. Bien sûr, dans ce contexte, les bâtiments anciens sont au cœur des préoccupations, et les plans d'urgence sont d'autant plus importants pour ceux qui ne sont pas adaptés aux conditions actuelles. Les Grands Dépôts des Archives nationales de Paris n'échappent ainsi pas à la règle.

Les lieux et paysages de mémoire, auxquels la revue *Monumental* dédiait un numéro entier en 2024<sup>6</sup>, nous sont indispensables pour vivre le présent et imaginer notre avenir. À l'ère du numérique, notre rapport à la mémoire et au temps est profondément bouleversé, mais la géographie et le climat nous ramènent à la réalité chaque fois que nous serions tentés de vouloir les contourner. Conserver la mémoire du territoire est un enjeu aujourd'hui pour pouvoir la communiquer demain aux générations futures, et cela ne peut se faire en contradiction avec les composantes mêmes de ce territoire – son climat, sa géographie, sa population. Le numérique peut nous aider à réduire l'impact physique, en réduisant peut-être à terme les volumes à conserver, mais également à nous fournir des outils à la fois de modélisation du climat, de prévention des risques, et surtout de dimensionnement des installations pour consommer moins et mieux. ☺

<sup>6</sup> *Monumental* 2024-1, « Lieux et paysages de mémoire », Éditions du patrimoine – Centre des monuments nationaux. <https://www.monuments-nationaux.fr/editions-du-patrimoine/les-ouvrages/monumental-2024-1.-lieux-et-paysages-de-memoire#les-atouts-du-livre>

# LA BIBLIOTHÈQUE, UN TERRITOIRE INCERTAIN

**Yves Alix**

Conservateur général des bibliothèques honoraire

**André-Pierre Syren**

Conservateur général des bibliothèques honoraire

*Dans le paysage culturel français, les bibliothèques semblent assignées à une place stable au sein d'un territoire donné. Les évolutions récentes nuancent un tel constat. Alors qu'il devient de plus en plus difficile de définir un « périmètre constant » dans des espaces, physiques et intellectuels, sans cesse redéfinis, on observe une diversification des imaginaires des tiers au lieu.*

**D**e quel territoire la bibliothèque<sup>1</sup> est-elle un lieu ? La définition semble évidente tant on s'est attaché, depuis l'époque contemporaine, à qualifier les établissements par l'administration qui en a la charge, comme au Moyen Âge d'après les noms des abbayes. Nous connaissons donc désormais, sans égrener le détail de leur création, des bibliothèques municipales, intercommunales, départementales, nationales. Celles-là marquées par la conservation et la recherche, celles-ci davantage tournées vers la desserte d'une population donnée, les bibliothèques universitaires naviguant, en quelque sorte, entre les deux pôles. Les interactions entre institutions évoluent et les placent parfois jusque dans une logique de concurrence, entre elles ou au regard du monde numérique.

Quel lieu la bibliothèque veut-elle constituer en territoire ? Comment est-elle perçue ? Temple important, ruche bourdonnante, cocon protecteur, agora sociale ? De tout cela un peu, certes, et différemment dosé selon les établissements. L'évolution s'est faite en une génération ; la multiplication des intitulés, voire la recherche d'appellations nouvelles (grainothèque ou *learning center*...), illustre cette évolution accélérée. Mais dans quelle direction ? Celle d'un meilleur accompagnement des usagers, ou d'une professionnalisation de l'action publique ?

## Évolutions administratives

Toute définition du territoire n'est possible que pour une époque donnée ; comme en physique des particules, il est difficile de mesurer simultanément la

position et le mouvement. Dans la gradation des établissements évoquée ci-dessus, manque l'échelon régional, que l'on retrouve pourtant dans une appellation récente, celle des Bibliothèques municipales à vocation régionale (BMVR), programme d'investissement dont ont bénéficié douze bibliothèques municipales classées pour leur équipement central entre 1994 et 2006.

Dans les années 1980 et suivantes, il s'est agi de transformer des services aux collections de livres souvent peu diversifiées en médiathèques plus ouvertes et multimédias. La transformation fut également envisagée au niveau territorial : les « sectoristes », comme on a appelé le groupe de bibliothécaires animé par Michel Bouvy<sup>2</sup> et Albert Ronsin, partisans d'un maillage raisonné du territoire national en « médiathèques de secteur » qui sembla mis en échec par le fort mouvement de constructions favorisé par la création du concours particulier du ministère de la Culture au profit des bibliothèques. La vision d'un maillage organisé est désormais considérée comme moderniste<sup>3</sup> et, mieux, elle revient par la fenêtre des préoccupations professionnelles : la fiche pratique<sup>4</sup> n° 8 de l'Association des bibliothécaires de France (ABF), intitulée « Un maillage territorial à la mesure

2 Association pour la médiathèque publique, *Médiathèques publiques : lecture et bibliothèques* (Michel Bouvy, dir. de publication), 1977-1988.

3 Gaëtan Barbier, *Albert Ronsin et la bibliothèque de secteur : une vision moderniste de la lecture publique, 1950-1990*, mémoire de master en sciences de l'information et des bibliothèques, sous la dir. de Dominique Varry, Villeurbanne, Enssib, 2017. <https://www.enssib.fr/bibliothèque-numérique/documents/68703-albert-ronsin-et-la-bibliothèque-de-secteur-une-vision-moderniste-de-la-lecture-publique-1950-1990.pdf>

4 Association des bibliothécaires de France, Boîte à outils sur les bibliothèques publiques en réseau. Fiche n° 8, « Un maillage territorial à la mesure de la population », juin 2018 – dernière mise à jour en avril 2024. <https://www.bibenreseau.abf.asso.fr/wp-content/uploads/2024/05/ABF-Bibenreseau-08-maillage.pdf>

1 Dans ce texte, on utilisera indifféremment le mot « bibliothèque » pour désigner tout type de bibliothèque, médiathèque et autre...

de la population », avance l'idée qu'il « *est essentiel d'estimer ce maillage non en distance kilométrique mais en temps d'accès* ».

À l'évidence pourtant, des inégalités subsistent dans la desserte territoriale, ce fut le thème du 63<sup>e</sup> Congrès<sup>5</sup> de l'ABF tenu en 2017, avec parution à l'appui d'un numéro double de la revue *Bibliothèque(s)*<sup>6</sup>. La mission publique de lecture, éducative et universitaire y compris, pour être communément jugée transversale, n'en ressortit pas moins de périmètres administratifs, et donc cadastraux. La Fédération nationale des collectivités pour la culture (FNCC) se réjouissait en octobre 2021 de l'adoption de la loi n° 2021-1717 relative aux bibliothèques et au développement de la lecture publique, connue sous le nom de « loi Robert », en ces termes : « *[Elle] fait entrer dans le droit le caractère fondamental des missions remplies par les bibliothèques territoriales et, ce faisant, officialise la reconnaissance du rôle des collectivités qui en ont assumé la charge dans le silage de la décentralisation culturelle.* »<sup>7</sup> Cela marque un déplacement entre la traditionnelle « mission des bibliothèques » et leur inscription dans des politiques publiques, celles-là étant plus rapidement susceptibles d'évolutions. Dans un article institutionnel publié par le BBF<sup>8</sup>, également en 2017, l'Institut national des études territoriales (INET) définit ainsi la formation des conservateurs territoriaux : « *Au cœur des transitions, les conservateurs territoriaux de bibliothèques participent à la gouvernance de la lecture publique sur le territoire, ils pilotent des établissements au service d'un projet porté par les élus, à la croisée avec les politiques de la Ville, le social, l'insertion, l'éducation ou encore le développement local...* »

Le territoire détermine la collectivité qui elle-même pilote la bibliothèque, comme l'indique un intitroïde du même article : « Une formation ancrée sur la réalité des territoires ». Il en résulte que la définition *ex abrupto* d'un réseau de lecture publique devient de plus en plus difficile. Certaines communes, ou leurs élus, préservent farouchement la gestion de leur bibliothèque, surtout quand c'est le seul équipement culturel dont ils aient ou conservent la gestion. À l'inverse, d'autres choisissent l'intercommunalité, sous des statuts divers : établissement public territorial (par exemple Plaine Commune), établissement public de coopération intercommunale à fiscalité

5 Programme du congrès sur : [https://www.abf.asso.fr/fichiers\\_site/fichiers/ABF/congres/2017/programme\\_congres2017.pdf](https://www.abf.asso.fr/fichiers_site/fichiers/ABF/congres/2017/programme_congres2017.pdf)

6 Numéro 88/89 de *Bibliothèque(s)* consultable à l'adresse : [https://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/index-des-revues?id\\_numero=68195&type\\_numero=PDF](https://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/index-des-revues?id_numero=68195&type_numero=PDF)

7 FNCC, « *Lois bibliothèques et librairies, adoptions à l'unanimité* » : <https://www.fncc.fr/blog/lois-bibliotheques-et-librairies-adoptions-a-lunanimite/>

8 Institut national des études territoriales, « *La formation des conservateurs territoriaux : les usagers, la lecture publique, les métiers en mouvement !* », *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)*, 2017, n° 13, p. 108-111. <https://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2017-13-0108-014>

propre<sup>9</sup> (Rennes, Toulouse...), collectivité à statut particulier (pour Paris, Lyon et Marseille). Le mot territoire recouvre des espaces à forte composante rurale ou, à l'inverse, très urbanisés, ainsi de deux *réseaux* qui se sont soudainement accrus de structures fort diverses : Épinal et Lyon, illustrant la logique privilégiée en France de modernisation de l'action territoriale par l'organisation métropolitaine.

## Du trait de côte au point de côté

Quand on mesure le territoire, on sait que le trait de côte se démultiplie à des échelles progressivement réduites, de même les politiques de lecture, depuis des années soucieuses des publics en marge de leur fréquentation : empêchés, éloignés, volatils, en difficulté... Si *l'accueil* a longtemps été le mantra de la profession, il s'agit aussi d'aller au-devant des publics. Lancés en 2010, les « Contrats territoire-lecture » visent à élargir les publics, notamment en promouvant l'action culturelle comme correctif des inégalités<sup>10</sup> : territoires ruraux, périurbains, quartiers de la politique de la ville (QPV) sont souvent ciblés. La publication aux Presses de l'Enssib, en septembre 2025, de *Réinventer la bibliothèque hors les murs : accessibilité, droits culturels*<sup>11</sup> actualise une bibliographie entamée par Claudie Tabet en 1996.

Il n'est pas facile de changer l'organisation au fur et à mesure des reconfigurations territoriales. Beaucoup d'encadrants l'expérimentent : plus important est l'équipement et/ou vaste le réseau, plus la pyramide des responsabilités doit être structurée et plus la logique de la structure impose, consciemment ou non, une forme de centralité, de verticalité. Sur le plan professionnel, le collège « Bibliothèques, documentation, livre et lecture publique » de l'Inspection générale du sport, de l'éducation et de la recherche (IGÉSR, dans laquelle a été fondue l'ancienne Inspection générale des bibliothèques en 2019) a adopté la répartition des inspecteurs par grandes régions « académiques », pour traiter aussi bien les questions touchant l'enseignement supérieur que la lecture publique. Les conseillers livre et lecture des directions régionales des affaires culturelles (DRAC) se sont parfois répartis de même les circonscriptions en gardant l'ensemble des missions liées au livre,

9 Modèle généralisé par la loi MAPTAM (modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles) du 27 janvier 2014.

10 Voir Claire Moniot, *Le contrat territoire-lecture : construction, impact et perception d'un dispositif de contractualisation avec l'Etat*, mémoire d'étude de conservateur des bibliothèques, sous la direction de David-Georges Picard, Villeurbanne, Enssib, 2017. L'autrice mentionnait que « *le dispositif fonctionne bien, malgré la lourdeur des processus de mise en œuvre* », <https://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/67473-le-contrat-territoire-lecture-construction-impact-et-perception-d-un-dispositif-de-contractualisation.pdf>

11 Jean-Rémi François et Eleonora Le Bohec Lettieri (dir.), *Réinventer la bibliothèque hors les murs : accessibilité, droits culturels*, Villeurbanne, Presses de l'Enssib, 2025 (coll. La Boîte à outils, 56).

ou à l'inverse, chaque conseiller prenant en charge une mission sur l'ensemble du territoire élargi. Les agences de coopération et/ou centres régionaux du livre ont été fusionnés<sup>12</sup>, tant sur le plan de l'interprofession du livre que sur celui de la nouvelle organisation territoriale mise en place le 1<sup>er</sup> janvier 2016. Quelquefois, le nom originel a été conservé, tel Interbibly étendu de Champagne-Ardenne à Grand Est ; la plupart du temps, une nouvelle appellation a été trouvée correspondant au périmètre de la grande région, mais les implantations des anciennes structures régionales fusionnées ont été conservées, ainsi, par exemple, en Bourgogne-France-Comté, en Normandie, en Nouvelle Aquitaine... L'ABF a simplement conservé la structuration régionale élaborée dans les années 1970.

Les professionnels se retrouvent en tension entre la nécessité d'agir au plus près de leurs publics potentiels et celle de coopérer à des niveaux plus élevés. Depuis les années 2000, les bibliothèques départementales abandonnent le prêt direct au profit de l'organisation de réseaux reposant sur des bibliothèques d'appui. Le rapport de l'inspecteur général Jean-Luc Gautier-Gentès de 2013<sup>13</sup> souligne cette évolution et l'émergence de profils nouveaux : les référents de territoire. Deux élèves conservatrices de l'INET ont montré en 2020 que la logique des organigrammes départementaux et des découpages opérationnels des territoires influe sur les relations interservices<sup>14</sup>. Par ailleurs, les référents d'un territoire peuvent se trouver également responsables de missions transversales pour l'ensemble de la bibliothèque départementale. De tels montages ne finissent-ils pas par épuiser les énergies ?

## Évolution culturelle

Les bibliothèques n'ont pas toujours été vertueuses dans le domaine de la diversité culturelle, tant s'en faut. Au contraire, elles traduisaient les archétypes du savoir officiel et souvent les stéréotypes sociaux ; les livres jadis mis « à l'enfer » sont désormais des sujets très instagrammables... Leurs collections attiraient

les publics indépendamment de l'origine géographique des lecteurs et lectrices ; quand d'immenses contenus sont partout disponibles, faut-il s'étonner qu'elles s'intéressent davantage à leur potentiel public de proximité ?

Les fonds de conservation, dits patrimoniaux, n'ont pas été impactés par les réformes territoriales successives ; des études seraient bienvenues sur ce sujet (par exemple, la carte du dépôt légal imprimeur n'a pas changé). Les montages intercollectivités concernent pour l'essentiel le domaine de la lecture publique, laissant de côté les questions patrimoniales. Même si la définition de ces fonds s'élargit régulièrement<sup>15</sup>, la gestion de ceux-ci se focalise sur la conservation<sup>16</sup>, la numérisation et la médiation<sup>17</sup>.

Lors des journées Bibliopat de 2018, Guy Saez, ancien directeur de l'Observatoire des politiques culturelles de Grenoble, invitait<sup>18</sup> les bibliothécaires patrimoniaux à « *s'intégrer dans [les] stratégies de politique culturelle, différentes dans les métropoles urbaines* ». Les élus sont-ils sur la même longueur d'onde ? Le site de la FNCC aborde conservation et médiation dans la thématique « patrimoines » ; suit la « lecture publique », service essentiel car « *la bibliothèque constitue le premier outil culturel des collectivités, celui au plus proche des habitants mais aussi celui qui porte au travers de la langue les conditions de l'approfondissement de notre démocratie* »<sup>19</sup>. Si le patrimoine et la lecture publique se croisent dans les bibliothèques, celui-ci n'est pas mobilisé pour l'avenir des territoires, ni pour l'éducation aux médias, nécessaire à la démocratie<sup>20</sup>.

Dans le domaine livresque, le stock des collections est souvent considéré comme l'horizon patrimonial de la collectivité, surtout concernant les pièces exceptionnelles ou remarquables, plutôt que comme le reliquat d'une histoire intellectuelle locale dont les artefacts peuvent être largement dispersés. La Lorraine a choisi la création d'une bibliothèque numérique partagée, Limédia<sup>21</sup>, qui autorise l'exploitation éditoriale

15 Fabienne Henryot (dir.), *La fabrique du patrimoine écrit : objets, acteurs, usages sociaux*, Villeurbanne, Presses de l'Enssib, 2020 (coll. Papiers).

16 Voir à ce sujet le dossier du BBF 2023-2 : « Sauvegarder et valoriser les collections patrimoniales » : <https://bbf.enssib.fr/sommaire/2023/2>

17 Caroline Poulain (dir.), *Renouveler les médiations du patrimoine en bibliothèque*, Villeurbanne, Presses de l'Enssib, 2024 (coll. La Boîte à outils, 53).

18 Journées Bibliopat 2018, « Conférence introductory : Guy Saez », compte rendu : [https://www.bibliopat.fr/sites/default/files/cr\\_conference\\_introductory\\_journees\\_bibliopat\\_2018.pdf](https://www.bibliopat.fr/sites/default/files/cr_conference_introductory_journees_bibliopat_2018.pdf)

19 Lecture publique - FNCC | Fédération Nationale des Collectivités territoriales pour la Culture

20 La médiation est parfois jugée tournée vers la « documentarisation » au détriment des publics non connaisseurs : Mylène Costes, « La valorisation du patrimoine ancien sur les sites de bibliothèques : réflexion sur les tendances en cours », *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)*, 2017, n° 12, p. 90-103. <https://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2017-12-0090-002>

21 <https://galeries.liimedia.fr/>

par tous des ressources numériques collectivement rassemblées, à rebours de la diaspora documentaire. Le partage des informations peut également s'effectuer au niveau des choix de collections : la Bourgogne avait mis en place, au-delà d'une bibliographie régionale collective, une grille concernant les acquisitions documentaires relatives aux auteurs dits locaux<sup>22</sup>, concept toujours discuté et parfois disputé. Chaque individu participe, on le sait depuis Norbert Elias, de différents cercles correspondant à des territoires mentaux, intellectuels, identitaires variés. L'enjeu des bibliothèques pourrait être l'articulation des collections à différentes échelles et aux différents modes de représentation, il devrait privilégier le feuilleté culturel au mille-feuille administratif.

## La bibliothèque comme territoire

Au début de ce siècle encore, les réflexions professionnelles étaient centrées sur la politique documentaire et les meilleurs moyens de faire se rencontrer les publics et les collections. L'architecture, sans conteste, s'est imposée comme l'un de ces premiers moyens : davantage ouverte, décloisonnée, aux espaces intérieurs éventuellement modulables, à l'architecture intérieure soignée et volontiers colorée, aux mobiliers moins imposants et même mobiles. Mais le concept originel n'avait pas varié : une collection constituée, organisée et mise à disposition. L'accroissement du volume de ressources documentaires fut permis par celui, considérable, des surfaces de planchers qui permit aussi de rendre les collections mieux accessibles, notamment aux personnes manifestant un handicap, physique ou sensoriel. La médiathèque suivait une cure d'ergonomie mais restait principalement un lieu de culture, comme en témoigne le livre d'Élise Ledoux paru en 2006 : *La bibliothèque, un lieu de travail*<sup>23</sup>. Le mémoire<sup>24</sup> de Mathilde Servet en 2009 marque une date importante en France. Elle contribue à diffuser la notion de « troisième lieu », intermédiaire entre espace public et espace privé. Progressivement, de façon plus ou moins affirmée, le concept gagne les nouveaux projets, à l'université comme dans les collectivités locales. La bibliothèque n'est plus seulement localisée dans le territoire, elle en devient un des outils de sociabilité, de sociabilisation même. En passant

<sup>22</sup> André-Pierre Syren, « Cartographie des hommes illustres : vers une liste d'autorité des 'personalia' », *Bulletin des bibliothèques de France (BBF)*, 2000, n° 2, p. 87-91. <https://bbf.enssib.fr/consulter/13-syren.pdf>

<sup>23</sup> *La bibliothèque, un lieu de travail : guide pratique en ergonomie pour concevoir les espaces*, préface de Lise Bissonnette, Montréal, ASTED, 2006.

<sup>24</sup> *Les bibliothèques troisième lieu*, mémoire d'étude de conservateur des bibliothèques, sous la direction d'Yves Desrichard, Villeurbanne, Enssib, 2009. <https://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/21206-les-bibliotheques-troisieme-lieu.pdf>

de cocon studieux à agora ouverte, elle forme elle-même territoire ; des consultations citoyennes sont organisées pour l'aménager. La notion de tiers lieu, au singulier, paraît désuète pour désigner les bibliothèques, le mot ayant été repris et transformé dans une acception start-uppeuse<sup>25</sup>, mais la chose subsiste. Les projets qui se succèdent déclinent toutes sortes de variantes, dont témoigne le palmarès du « Grand prix des bibliothèques » organisé depuis quinze ans par *Livres Hebdo*. Peu à peu, la bibliothèque délaisse son identité de lieu d'ouverture à la culture pour devenir un lieu de consommation culturelle, voire de simple sociabilité.

Le numérique accentue le phénomène. Il y a quarante ans encore, l'accès à la Bibliothèque nationale supposait de justifier d'une licence et d'une recommandation du directeur de recherche. La gradation des différents établissements était parallèle à celle du cursus scolaire : apprentissage, lecture, étude, recherche. Désormais, tout un chacun peut fréquenter la Bibliothèque nationale de France et s'abonner à ses ressources numériques sous droits aussi facilement qu'à celles de sa circonscription territoriale – quand elles existent. Les bibliothèques ne sont plus des lieux de ressources, mais simplement des fournisseurs d'accès aux ordinateurs (qu'elles prêtent aussi parfois). Leur fonction documentaire primitive s'en trouve délocalisée ; l'évolution a été significativement marquée et rapide pour les bibliothèques universitaires, confrontées à l'accroissement continual des coûts d'abonnements numériques, souvent au détriment des acquisitions papier. Les récents et spectaculaires développements de l'intelligence artificielle générative ne risquent pas d'inverser le processus. On peut à ce sujet s'interroger sur la multiplication des bibliothèques numériques par territoire quand des opérateurs mondialisés excellent à brasser des ressources dispersées dans l'espace et dans le temps. La captation par les écrans du temps d'attention disponible renforce néanmoins, et de façon non intuitive, la fonction des bibliothèques comme lieu essentiel pour la vie collective réelle, du campus ou du quartier.

## Figures de l'appropriation

### Le public

Les bibliothèques publiques ne sont fréquentées que par une part minoritaire de la population, même si celle-ci a, en un demi-siècle, très fortement augmenté. Pour autant, l'appropriation du lieu par ses utilisateurs semble dans bien des cas excéder le niveau du simple usage et, de plus en plus, se décorreler de

<sup>25</sup> La bibliothèque de l'Enssib propose deux références bibliographiques consacrées au troisième lieu, contre *neuf* aux tiers lieux.

ce qui reste considéré, dans l'esprit des professionnels, comme son objet propre, la mise à disposition de ressources. Ce phénomène peut se constater indépendamment de l'évolution statistique de la fréquentation, en termes d'inscriptions, de visites, d'emprunts, et son analyse appelle des enquêtes plus qualitatives que quantitatives. Le premier exemple qui vient à l'esprit est évidemment celui de la Bibliothèque publique d'information. Lieu d'éminente centralité dans Paris, la bibliothèque, contrainte par les travaux de rénovation du Centre Georges-Pompidou à s'exiler pour cinq ans dans l'excentré quartier du nouveau Bercy, ne devrait y perdre d'usagers qu'à la marge, tant l'appropriation du lieu par son public est forte. Depuis l'ouverture de l'établissement, les travaux du service Études et recherches<sup>26</sup> permettent de suivre les évolutions de ce singulier rapport entre une bibliothèque à la fois emblématique et atypique et un public francilien qui en a fait, bon gré mal gré<sup>27</sup>, LA bibliothèque centrale « tous publics » de Paris et de la région parisienne. La plus récente de ces enquêtes régulières<sup>28</sup> conforte une fois encore ce constat<sup>29</sup>.

Ce lien du public au territoire et à son appropriation, les architectes chargés de la rénovation du centre<sup>30</sup> l'ont si bien compris qu'ils fondent sur lui deux lignes directrices de leur projet : « porosités physiques et visuelles », « fluidité des parcours ». Et les professionnels des bibliothèques, habitués, au fil des rénovations, fermetures et travaux entrepris depuis l'ouverture en 1977, à ce que la Bpi, pourtant l'espace le plus fréquenté du Centre, apparaisse à peine dans l'énoncé des projets, apprécieront que, pour une fois, la bibliothèque soit pleinement intégrée à la réflexion, comme l'indique la note d'intention : « *L'approche architecturale ludique de la bibliothèque cherche à inspirer une appropriation joyeuse et contemporaine des espaces pour des usagers aux profils multiples.* »<sup>31</sup>

Dans les bibliothèques universitaires, un phénomène analogue est à l'œuvre. La population étudiante s'approprie naturellement les espaces du campus,

26 Voir notamment : Christophe Evans, « Enquêtes de public à la Bpi 2003-2015 : grandes tendances », Enssib-Bpi, 8 mars 2016 : [fichier audio] <https://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/écouter/66422-enquetes-de-public-a-la-bpi-2003-2015-grandes-tendances>

27 C'est-à-dire : que la bibliothèque, ses responsables et sa tutelle l'ait voulu ou non...

28 « Baromètre de la Bpi 2024 : enquête sur les publics de la bibliothèque réalisée du 18 au 24 mars 2024 », Bibliothèque publique d'information - Centre Pompidou (professionnels) : <https://pro.bpi.fr/dossier/publics-bpi-barometre-2024/>

29 Appropriation (95 % des personnes interrogées s'y sentent en confiance, 35 % ne fréquentent que cette bibliothèque) et décoration de la fréquentation et de l'usage des ressources de l'établissement (cf. le graphique – p. 22 du document – représentant, de 2000 à 2024, la baisse de la consultation des livres de la collection, de 61 à 22 %, et la hausse du travail sur les documents personnels, de 34 à 74 %).

30 Agence Moreau Kusunoki, associé à Frida Escobedo Studio, designer.

31 <https://www.centrepompidou.fr/fr/le-centre-pompidou-se-metamorphose/le-projet-de-renovation-centre-pompidou-2030>

au premier rang desquels figure presque partout la bibliothèque, espace de travail privilégié. Si la crise sanitaire de 2020-2021 a sensiblement affecté la fréquentation, celle-ci est repartie à la hausse depuis. L'enquête statistique annuelle menée par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche titre ainsi, pour les données 2023 : « Espaces et services des structures documentaires de l'enseignement supérieur : un plébiscite qui se confirme »<sup>32</sup>. L'emploi de ce terme fort n'est pas inapproprié : le constat peut être fait tous les jours que les étudiantes et étudiants plébiscitent les salles de lecture où ils peuvent travailler individuellement ou en groupes, dans des espaces communs et non dans leur sphère familiale ou personnelle, pas nécessairement propice au travail. À titre d'exemple, on peut citer le KAP Learning Center de Clermont-Ferrand, inauguré en 2025 : « *Les 3 500 entrées par jour envisagées ont été atteintes dès le mois de septembre, et l'affluence dépasse régulièrement 4 000 entrées par jour au niveau des portiques de la BU.* »<sup>33</sup>

Poussons plus loin : ce territoire, ne peut-il être vu au sens *animal*, comme forme (ou conséquence) du réflexe d'appropriation ? Les occurrences récurrentes, dans les enquêtes, de la notion de bibliothèque comme lieu à soi, comme cocon, en témoignent. Pour filer la métaphore animale, toutes les bibliothèques sont aujourd'hui confrontées à ces fractionnements communautaires toujours plus éclatés, déjà évoqués, qui provoquent conflits d'espaces, de modalités (le silence, le bruit), de collections ou liés à la diversité des usages physiques des lieux.

## Les bibliothécaires

Les pratiques du public, la pression qu'il exerce, ont profondément infléchi la définition même de l'espace de la bibliothèque et constraint les professionnels à faire évoluer sa conception et ses services, en particulier dans les bibliothèques territoriales. La géographie du savoir et de la culture qu'elles figurent, dans la construction/proposition opérée par les bibliothécaires, est subvertie par l'usage, dans une tension constante qui met en jeu la vision même que nous en proposons. Dans cette optique, les enquêtes menées depuis de nombreuses années par le sociologue Claude Poissenot<sup>34</sup> le conduisent aujourd'hui, se voulant défenseur et non contempteur de ces institutions publiques, à souhaiter qu'elles soient détachées de la sphère culturelle : « *Le lien social se fabrique aussi par elles [les bibliothèques] et à l'heure de la solitude et*

32 <https://esgbu.esr.gouv.fr>

33 Fabrice Boyer, « Le KAP Learning Centre », Clermont-Ferrand (texte communiqué par l'auteur). Voir aussi : Marie-Aude Aumonier et Laura Le Coz, « Le KAP LC, lieu dédié à la réussite étudiante de l'université Clermont-Auvergne », *Arabesques*, n° 116, 2025, p. 24-25. <https://publications-prairial.fr/arabesques/index.php?id=4312>

34 Cf. par exemple : *Être bibliothécaire*, Éditions Lieux dits, 2014 (coll. Être).

*des fractures sociales, cela n'est pas inutile. Mais voilà, cela ne relève plus des 'affaires culturelles'. »<sup>35</sup>*

## De la géographie physique à la géographie symbolique et retour

La géographie physique de la bibliothèque s'exprime par son implantation dans l'espace, sa forme, les chemins et les parcours qui conduisent à elle, son organisation et ses circulations internes, enfin les mouvements même du public et son appropriation des espaces (cf. ci-dessus). Arrêtons-nous sur trois aspects : centralité, monumentalité, mobilités.

Le programme des BMVR, évoqué plus haut, a pu convoquer les trois. Analyser finement les relations entre ces trois aspects permettrait de dessiner une géographie urbaine symbolique des bibliothèques, mais la tâche est sans doute herculéenne et, de toute façon, excède notre propos. Néanmoins, quelques exemples permettront de mieux comprendre ces interactions et, si on peut l'exprimer ainsi, la place du symbolique dans le physique.

### Centralité

Dans les villes, plus la bibliothèque centrale l'est *vraiment*, plus elle est visible et plus forte sa place dans l'imaginaire collectif. Mais, quelle que soit la taille de la ville, cette centralité réelle est rare, pour de multiples raisons. À Paris, les anciennes bibliothèques centrales d'arrondissement étaient autrefois dans les mairies ou proches d'elles. Les constructions commencées à partir de la fin des années soixante ont très souvent été, par contrainte foncière ou autre, éloignées du centre édilitaire de l'arrondissement. C'est encore le cas pour les établissements les plus récents, par exemple la médiathèque Françoise-Sagan, dans l'ancien hôpital Saint-Lazare, la médiathèque Marguerite-Duras, très éloignée de la place Gambetta où est la mairie, ou encore la médiathèque James-Baldwin.

Même dans des villes petites ou moyennes, la centralité pourtant recherchée n'a finalement pas été possible. Le handicap se compense alors par un travail sur la visibilité et l'accès. À titre d'exemple, en Auvergne : la médiathèque de Riom, en dehors du centre proprement dit mais aménagée dans un lieu visible et emblématique. En revanche, la médiathèque de Thiers<sup>36</sup>, réouverte en 2023 sur son ancien site, en plein centre d'une ville très particulière par sa topographie et à l'issue d'une gestation plus longue

<sup>35</sup> « Libérons les bibliothèques de la culture ! », *La Gazette des communes.com*, 3 mars 2025. <https://www.lagazettedescommunes.com/966711/liberons-les-bibliotheques-de-la-culture/>

<sup>36</sup> <https://md-mediations.puy-de-dome.fr/actualites/actualite/ouverture-de-la-mmmap-thiers>. La médiathèque porte le nom de Maurice Adevah-Poeuf, ancien maire de Thiers (1977-2001) et député du Puy-de-Dôme. Sur les noms donnés aux bibliothèques, voir dans la suite de l'article.

et plus coûteuse que prévu, donne un exemple fort de centralité complète, heureuse pourraient-on dire<sup>37</sup>.

### Monumentalité

Là encore, le cas des BMVR pourrait être cité en exemple. La monumentalité des bâtiments, dans les projets menés par les grandes villes (ou de plus petites mais jouissant d'un statut de capitale régionale, comme Châlons-en-Champagne alors), avait une portée symbolique forte. Cette monumentalité, déjà critiquée à l'époque pour le caractère intimidant de ces « cathédrales » culturelles, portait aussi en germe le risque de coûts de gestion et de fonctionnement particulièrement élevés, ce qui a été confirmé. Mais la fonction de ces grands édifices était aussi de servir de « catalyseur urbain », comme l'expliquaient par exemple les concepteurs de la bibliothèque Alexis-de-Tocqueville de Caen<sup>38</sup>, et la monumentalité reste présente dans beaucoup de projets d'envergure. Dans les réalisations urbaines plus récentes, économie et sobriété environnementale oblige, elle cède de plus en plus le pas à la sobriété architecturale et à l'insertion dans le tissu urbain préexistant<sup>39</sup>.

### Mobilités

Les mobilités contemporaines permettent de parcourir le territoire physique et de l'investir. Mais territoire incertain tout de même, car ces mobilités obéissent rarement à la logique des aménageurs et, surtout, elles suivent de plus en plus des trajetatoires fortement individualisées, toujours commandées par la nécessité et l'adaptation aux contraintes. Aujourd'hui, trottinettes et vélo dans les grandes agglomérations... et automobile dans les campagnes ! Dans le monde contemporain, traversé par la nécessité de l'adaptation au changement climatique, le paradoxe n'est qu'apparent : les territoires ruraux sont aussi ceux où la sobriété et la vertu énergétiques sont les plus difficiles à mettre en œuvre.

Et le volontarisme des collectivités reste, comme nous l'avons dit, soumis à une inconnue essentielle : la réalité des usages, des parcours. À titre d'exemple, déjà cité, Clermont-Ferrand : « La Métropole remodèle la ville, selon un schéma urbanistique caractérisé par la mise en place de nouvelles mobilités [...] C'est donc à la circulation des publics, comme à celle des idées, que concourt le KAP Learning Centre. Circulations

<sup>37</sup> Pour ceux qui connaissent la ville : le paradis à un jet de pierre du Creux de l'Enfer...

<sup>38</sup> <https://www.archistorm.com/bibliotheque-alexis-de-tocqueville-a-caen/>

<sup>39</sup> Voir le projet de Clermont-Ferrand : « Ce projet d'envergure contribuera au développement culturel de la métropole clermontoise. Mélant une construction architecturale forte et de grandes qualités fonctionnelles, ce nouvel écrin sera le berceau de nombreuses activités pour tous les habitants. Une bibliothèque du 21e siècle. » Peut-on exprimer plus clairement le caractère symbolique du geste à la fois politique, urbanistique et social de la collectivité portant le projet ? <https://www.clermontmetropole.eu/grands-projets/grands-projets-equipements/la-bibliotheque-metropolitaine-de-lhotel-dieu/>

des publics et des idées, qui sont au cœur des préoccupations professionnelles des bibliothécaires. »<sup>40</sup>

## La bibliothèque et le pouvoir : un lieu idéologique ?

On se demandait plus haut : de quel territoire la bibliothèque est-elle un lieu ? Est-ce un lieu idéologique ? C'est en tout cas un territoire identifié, rattaché à une tutelle, une institution ou une collectivité publique, donc politique. Le nommage du lieu est souvent l'occasion, pour la tutelle, collectivité ou institution, d'affirmer ainsi ses valeurs<sup>41</sup>. Si le fait de nommer et de rendre hommage par ce geste n'est pas nouveau, il a pris ces dernières années une ampleur nouvelle et semble plus marqué qu'avant par le souci *d'édifier* qui l'accompagne. Le choix du nom peut être un simple hommage à une personnalité locale, un hommage politique mais en lien avec le territoire géographique (la médiathèque de Moulins-sur-Allier a été rebaptisée Médiathèque Samuel-Paty, pour honorer sa mémoire et manifester la solidarité de la collectivité et des habitants, mais aussi pour rappeler que le professeur assassiné était né dans la ville – où il a d'ailleurs été enterré) ou la manifestation de la volonté de la collectivité de poser un geste politique ou « culturel » fort. Les bibliothèques de la ville de Paris, qui portaient naguère soit le nom de leur arrondissement soit celui d'une rue, d'une place ou d'un quartier, sont aujourd'hui baptisées de noms d'écrivaines ou écrivains, d'artistes jugés exemplaires ou dignes de cet hommage. On peut seulement regretter que le lien avec le territoire, précisément, soit parfois tenu, voire inexistant. Mais il est vrai que le propos des responsables des collectivités, dans cette forme d'hommage, n'est pas de relier une personnalité à son territoire, mais, en quelque sorte, de placer le territoire sous le patronage artistique et politique de ladite personnalité. C'est ce qu'a fait récemment Grenoble, en rebaptisant les bibliothèques de son réseau, et ce que s'apprête à faire Rouen<sup>42</sup>. Ainsi s'esquisse une sorte de *géographie morale* des bibliothèques.

Lieu d'accès au savoir et à la culture, lieu de sociabilité, la bibliothèque ne peut plus prétendre être un lieu neutre. D'ailleurs, l'a-t-elle jamais été ? Les bibliothèques publiques sont sous la tutelle de pouvoirs politiques et, comme telles, soumises aux inflexions de ces pouvoirs. Ce n'est pas nouveau. On n'a pas

attendu l'administration Trump aux États-Unis pour voir des bibliothèques (mais aussi l'école et les autres institutions culturelles, comme les musées et les archives) subir les pressions d'une censure ouverte ou déguisée. Et, malheureusement, l'idée même de la bibliothèque, que nous concevons comme un lieu de liberté – et de libération, est compatible avec à peu près tout, y compris l'horreur<sup>43</sup>. De l'indifférence (rarement bienveillante) à l'emprise absolue du politique, la bibliothèque reste un territoire menacé par l'emprise du politique, un espace de confrontation idéologique. La nouveauté est que cette emprise menace directement aujourd'hui les institutions des pays démocratiques et non plus seulement les régimes autoritaires et les tyrannies. Ce que voulaient faire les municipalités d'extrême droite en France naguère (avec une maladresse caricaturale), ce qui se fait bel et bien dans les bibliothèques et les écoles américaines, ce qui risque de se faire demain un peu partout, sous la pression de la vague anti-démocratique, révèle à nouveau l'extrême fragilité et vulnérabilité de ces territoires communs.

## Conclusion : que dit le lieu de la bibliothèque ?

Territoire au sens géographique autant que symbolique, la bibliothèque, aujourd'hui beaucoup plus présente dans l'imaginaire collectif qu'elle ne l'était hier<sup>44</sup>, appelle des visions territoriales diverses, voire contradictoires et mêmes, pour certaines, ambiguës. Vision d'un espace « sacré » (temples de la culture, lieu du refuge et de l'asile spirituel comme l'église) ; gestes architecturaux exprimant avec force une politique publique – jusqu'à l'hubris des élus locaux – ; imaginaires parcourant le plus large spectre des signes symboliques, de la grotte baroque surchargée – qui connaît un regain d'intérêt touristique – à l'espace quasi vide (cf. la bibliothèque centrale de Stuttgart<sup>45</sup>) ; cadre de prestige, vide aussi, mais de sens : les magnifiques bibliothèques chinoises qui ne sont pas de magnifiques modèles de pluralisme...

La bibliothèque, territoire incertain ? En tension, assurément. Tension liée à la dépense publique, à la politique de l'État ou des collectivités, entre coût d'aménagement et coût d'entretien du lieu par rapport à son usage ; tensions propres aux conditions

40 Fabrice Boyer, « Le KAP Learning Center », *op. cit.*

41 Sur ce sujet, on lira avec profit le mémoire d'Albane Lejeune, *La dénomination des bibliothèques territoriales : analyse et perspectives*, mémoire d'étude de conservateur des bibliothèques, sous la direction d'Anne-Marie Bertrand, Villeurbanne, Enssib, 2013. <https://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/60369-la-denomination-des-bibliotheques-territoriales-analyse-et-perspectives.pdf>

42 <https://www.grenoble.fr/article/1274/561-les-bibliotheques-changent-de-nom.htm>

43 Lire Jad Hatem, *Schelling à Buchenwald : le mal absolu*, Zeta Books, 2023.

44 Et pas seulement dans l'imaginaire, mais dans la réalité cartographique : les plans de ville des guides Michelin, rouges ou verts, qui ignoraient presque toujours les bibliothèques, signalent soigneusement, depuis quelques années, les médiathèques. Cette visibilité dans l'espace topographique consacre leur présence aux yeux de tous, piétons, automobilistes, visiteurs, touristes...

45 « La bibliothèque de Stuttgart : un monument de savoir et de design », *Cahier de Seoul* [en ligne] : <https://cahierdeseoul.com/yi-architects-new-stuttgart-library-2/>

de l'accès (aux ressources, au savoir) : le tout-numérique ne rend-il pas caduc l'investissement dans l'espace physique, qui coûte si cher, et qui doit concilier aujourd'hui « robustesse », exemplarité de la consommation énergétique, résilience climatique ? Que dire, alors, de la tension liée à l'usage de l'espace physique par le public, entre acceptation plus ou moins sincère d'espaces collectifs (y compris communautaires) et désir d'*asiles* individuels ?

Cette incertitude, au fond, n'est-elle pas d'abord une instabilité ? On peut lire, comme sur une carte, dans le territoire démocratique si précieux et si fragile de la bibliothèque contemporaine, les lignes et les points de la crise de la citoyenneté que nous vivons. Sur un terrain instable, consolider ne fait que reculer les échéances. Pour remodeler le territoire et le rendre sûr, il importe de le refonder. ☺



**Directrice de la publication**

**Nathalie Marcerou-Ramel**  
**directrice de l'Enssib**

**Directrice de la valorisation**

**Florence Salanouve**

**Responsable du pôle Éditions**

**Noëlle Drognat-Landré**

**Rédacteur**

**Jérôme Demolin**

**Secrétaires d'édition**

**Celestino Avelar**  
**Silvia Ceccani**

**Community manager**

**Robin Chauchot**

**Webmestre**

**Frédéric Deroche**

**Comité de rédaction**

**David-Jonathan Benrubi**  
**Aurore Cartier**  
**Fanny Clain**  
**Marie-Paule Doncque**  
**Noëlle Drognat-Landré**  
**Carole Letrouit**  
**Nathalie Marcerou-Ramel**  
**Blaise Mijoule**  
**Juliette Pinçon**  
**Florence Salanouve**  
**Xavier Sené**

**Ce dossier « Des bibliothèques à l'épreuve de leurs milieux géographiques: entre adaptation et dépassement »**  
**a été publié en ligne le 18 décembre 2025.**

**Référents scientifiques**

**Christine Chevalier et Blaise Mijoule**